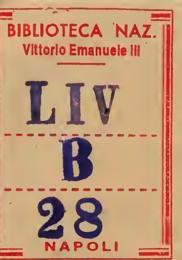
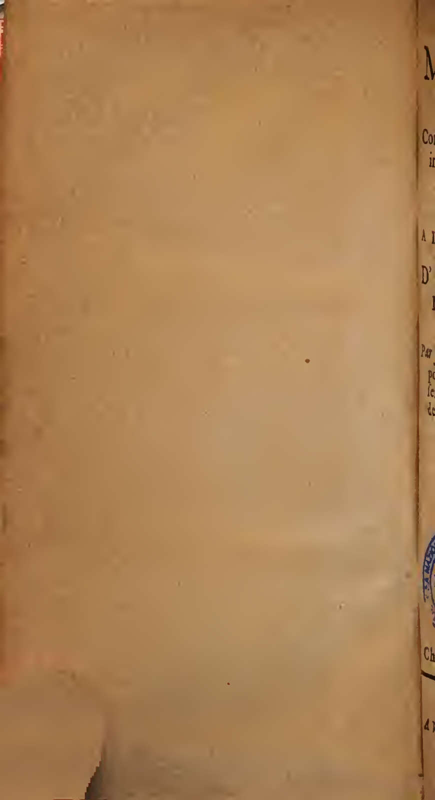






MEMOIRES HISTORIQUES,

Contenant plusieurs Evenemens tres-importans, & qui ne se trouvent point dans les autres Historiens;

Principalement par rapport

A L'ANGLETERRE ET A L'ECOSSE,

Sous les Regnes

D'ELIZABETH,

DE MARIE STUART,

ET DE JACQUES I.

Par JACQUES MELVIL, Gentil-homme Ecossois, pour servir d'instruction à son Fils dans le service des Princes, & dans l'administration des affaires.

TOME II.



A LYON,

Chez JEAN BRUYSET, ruë noire.

M. DC. XCIV.

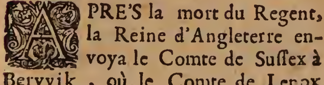
AVEC PRIVILEGE DU ROY.





MEMOIRES
DE
MELVIL,
Pendant le Régne
DE
MARIE REINE D'ECOSSE,
ET DE
JACQUES VI.

LIVRE IV.



APRE'S la mort du Regent, la Reine d'Angleterre envoya le Comte de Suffex à Bervvik, où le Comte de Lenox

arriva en même tems, y étant venu à la ſollicitation des Seigneurs que l'on appelloit ceux du Roi, & qui le ſouhaitoient pour Regent à la place du Comte de Murray. Le Comte de Suſſex avoit amené avec lui ce qu'il avoit pû amaſſer de Troupes dans la partie Septentrionale de l'Angleterre, de ſorte qu'on apprehendoit fort, qu'il n'eût quelque entrepriſe en tête, & qu'il ne voulût profiter du déſordre, où l'on étoit aprés la perte du Regent.

Cependant les Seigneurs, qui tenoient le parti de la Reine, voulant juſtifier leur conduite, firent publier un Manifeſte. Mais ceux du Château d'Edinbourg tenoient ferme pour le Roi, quoi qu'ils ne fuſſent pas bien d'accord entr'eux-mêmes, parce qu'il y avoit une jalouſie ſecrette contre ceux, qui avoient conſeillé au Regent d'empriſonner le Secretaire Lidington & Jaques Balfour, voulant travailler par là indirectement à la perte de Monſieur de la Grange, qui étoit ami de l'un & de l'autre. Outre cela, il avoit du mérite, & une Char-

ge confiderable & lucrative, deux chofes qui tiennent lieu de crime dans un Etat corrompu.

Il y avoit alors au Château, Milord Duc de Chatellerault & Milord Herris, que l'on y tenoit en prifon fort injuftement, comme je l'ai dit ci-deffus. Mais la Grange fe fit donner un ordre des Seigneurs de la faction du Roi, pour les remettre en liberté, & les relâcha là-deffus. Outre ceux-là, il y avoit encore au Château le Secretaire Lidington, le Prieur de Condingham fon Frere, Monfieur Robert, le Capitaine *David*, & André Melvil, mes trois freres, les Lairds de Drilovv & Pitadrovv, Jaques Balfour, les Lairds de Ferniaft, Buccleugh, VVormifthoun, & Parbroth, & plufieurs autres Nobles & Barons, qui s'y étoient rendus pour la fureté de leurs perfonnes, & pour fe tenir préts à tout évenement.

Cette Compagnie m'obligea d'aller à Bervvik vers le Comte de Suffex, pour favoir de lui ce qu'il prétendoit faire avec les Troupes, qu'il

avoit amenées, & s'il se vouloit declarer pour l'un ou pour l'autre parti, ou s'il les vouloit réünir. Il me fit un accueil trés-obligeant; me logeant bien, & me défrayant durant mon sejour à Bervvik, où il ne me laissa manquer de rien. Il étoit ennemi juré des Ecossois, & néanmoins il affecta d'agir fort familierement avec moi; & pour me persuader qu'il me découvroit ses plus secrétes pensées, il me dit entre autres choses, qu'il n'agiroit pas si confidemment avec moi, si ses amis d'Angleterre ne lui avoient dit beaucoup de bien de moi. L'ouverture qu'il me fit, étoit qu'il n'étoit venu pour assister aucun parti; ni pour decider de nos querelles, mais pour servir sa Reine, en exécutant ses ordres. Que s'il étoit obligé d'employer ses Troupes contre des Ecossois, quels qu'ils pussent étre, il le feroit fort à contrecœur. Que de tous les Ecossois, ceux qui s'étoient assemblez au Château d'Edinbourg lui plaisoient le plus, puis qu'ils avoient été amis du Duc de Norfolk son proche parent, dans

le parti duquel il auroit voulu entrer lui même, s'il lui avoit confié ſon deſſein de bouche ; mais qu'il le lui avoit fait connoître par un Gentilhomme, auquel il ne ſe pouvoit pas fier, d'autant plus qu'il y alloit de ſes biens & de ſa vie. Qu'il croyoit que perſonne ne pouvoit aſpirer avec plus de droit à la Couronne d'Angleterre, que la Reine d'Ecoſſe & ſon Fils. Que c'étoit ſes veritables ſentimens, quoi qu'il ne s'en fût encore expliqué qu'à trés-peu de perſonnes.

Ainſi je ne rapporterai de cette commiſſion qu'une réponſe generale, qui ne ſignifioit rien. Néanmoins j'en avois aſſez apris, pour juger que le Comte de Suſſex feroit mine de vouloir établir le Comte de Lenox dans la dignité de Regent, & qu'il feroit eſpérer du ſecours aux Seigneurs du Roi, pendant qu'il exhorteroit ſous main ceux du Parti contraire à tenir ferme & à ne rien relâcher. Je remarquai de plus, qu'il feroit revenir Monſieur Randolph avec le Comte de Lenox, car ce Ran-

dolph s'étoit fort intrigué avec la Maiſon des Hamiltons, & c'étoit lui qui avoit ramené le Comte d'Arran de France, pour aſſiſter à la Congregation d'Ecoſſe. C'eſt qu'on connoiſſoit l'ancienne haine qui étoit entre les familles de Lenox & de Hamilton, & qu'on en vouloit profiter pour fomenter les diviſions en Ecoſſe. C'étoit auſſi pour cet effet, que le Comte de Suſſex, voyant que le Parti de la Reine étoit le plus foible, travailla à y engager Milord Hume; afin qu'il pût mieux tenir tête à l'autre, & que les deſordres duraſſent plus long-temps.

Le Comte de Suſſex entra cependant avec ſes Troupes dans la Merſe & prit les Châteaux de Hume & de Falhaſtle, où il trouva beaucoup de richeſſes & de meubles précieux, ce qui détermina Milord Hume à ſe jetter dans le parti des Hamiltons, qui étoit celui de la Reine. Ce qui fait aſſez connoître, que la Cour d'Angleterre n'avoit d'autre but que de fomenter les diviſions, & qu'elle trou-

voit à propos de mettre en pratique aprés la mort du Comte de Murray, ce qu'elle avoit resolu long-tems auparavant, comme je l'ai dit ci-dessus. Car nonobstant que le Comte de Lenox eût sa femme, ses enfans, & ses biens en Angleterre, l'on ne se fioit pas encore en lui, & l'on craignoit toûjours, qu'il ne fût trop bon Ecossois, comme il étoit en effet, ainsi qu'il le témoigna dans la suite.

Je me trouvai à Bervvik, quand le Comte de Lenox alloit être declaré Regent, & je crus qu'il étoit de mon devoir de lui aller faire mes civilitez : car lors qu'il vint la premiere fois en Ecosse, avant que son fils se mariât avec la Reine, il envoya le Colonel Stuard à mon frere & à moi, & mon frere étant absent en ce tems-là, je me rendis seul auprés de lui. Il me dit alors, qu'ayant été si long-tems éloigné de sa Patrie, il y étoit en quelque façon étranger, & que les habitudes necessaires lui manquoient. Que pour y suppléer, sa femme lui avoit conseillé de se ser-

vir en toute occasion des avis de mon frere Robert & des miens, parce que nous étions ses parens & amis. Le connoissant donc depuis long-tems, je trouvai à propos de l'aller voir, & de lui representer l'état du Pays. Je lui conseillai entr'autres choses de refuser la Regence, & lui dis franchement, que je craignois pour sa vie, voyant les affaires si brouillées, qu'un Regent ne pourroit passer que fort mal son tems en Ecosse. Pour mon particulier, je lui promis de le servir & de l'assister de toutes mes forces, quoi que je ne trouvasse pas la même disposition en ceux du Château d'Edinbourg. Il me remercia de ces avis, & me donna sa parole, en me presentant la main, qu'il seroit toûjours de mes amis. Aprés cela il voulut savoir pourquoi ceux du Château lui étoient contraires ? A quoi je répondis, que ce n'étoit par aucune mauvaise volonté qu'ils eussent contre lui, mais qu'ils se trouvoient offencez de ce que les Seigneurs qui l'avoient fait venir, ne leur

en avoient rien communiqué, & que d'ailleurs ces Meſſieurs ne leur voulant pas trop de bien, ils devoient craindre, qu'ils ne leur rendiſſent de mauvais offices auprés de lui. Il repliqua que le Laird de la Grange avoit toûjours été de ſes amis, & qu'il lui avoit de grandes obligations. Je répondis, que je ne doutois pas qu'il ne fût encore ſon ami, pourvû qu'on lui pût ôter ſes ombrages.

En revenant de Bervvik, je rencontrai l'Abbé de Dunfarnling, qui venoit de la part des Seigneurs du Roi pour aller à la Cour d'Angleterre, & pour joindre auſſi en chemin le Comte de Lenox. Le principal article de ſon inſtruction étoit (à ce que j'ai apris depuis) de prier la Reine d'Angleterre de remettre la Reine Marie entre les mains des Seigneurs du Roi, puis qu'elle ne vouloit rien prononcer ſur l'accuſation, qui s'étoit faite contr'elle, du tems du Comte de Murray. A quoi la Reine Eliſabeth répondit; qu'elle la leur remettroit, pourvû qu'on lui

donnât des ôtages suffisans pour la sûreté de sa vie. *Cette condition est bien dure,* repliqua l'Abbé, *car qu'en arriveroit-il, si la Reine venoit à mourir?* Elle repartit, qu'elle avoit toûjours crû, qu'il étoit homme d'esprit, & qu'il ne la forceroit pas à dire, ce qui n'étoit nullement nécessaire; *sachez donc,* continua-t'elle, *que mon honneur m'oblige à demander des ôtages, & que c'est à vous à juger, quel peut étre le plus avantageux pour moi.* Il étoit trés-aisé de comprendre, ce qu'elle vouloit dire par là.

Le Comte de Lenox ne tarda pas à se rendre à Edinbourg, & dés qu'il eût accepté le gouvernement, il résolut de prendre Brechin, qui étoit gardée par quelques Compagnies d'Infanterie, que le Comte de Huntly avoit levées pour la faction de la Reine. Ces soldats étant avertis du dessein du Regent, s'enfuirent tous, excepté quelques-uns, qui se retirerent dans l'Eglise & dans la tour, & qui furent tous pendus. Je voulus accompagner le Regent dans cette

expedition ; mais Monſieur Randolph Ambaſſadeur d'Angleterre, qui étoit venu avec le Comte de Lénox y fit naître des obſtacles, craignant ſans doute, que je ne perſuadaſſe à Monſieur de la Grange & à ceux du Château d'entrer en accommodement avec le Regent. Car ſi ce parti ſe fût joint à celui du Regent, celui de la Reine n'étoit plus aſſez fort pour tenir tête aux autres, ce qui auroit fait ceſſer les diviſions. J'étois tres-fâché de demeurer en arriere, car j'aurois été bien aiſe d'aſſiſter le Regent, comme j'avois promis; & d'ailleurs l'Evêque de Saint André m'avoit fait eſperer la Seigneurie de Lethem, laquelle le Comte de Murray avoit donnée auparavant à Balneaus, & dont je n'avois encore que la poſſeſſion, l'inveſtiture ne ſe pouvant donner alors, que par le Regent, puis que l'Evêque étoit en priſon à Dumbarton. Je fis donc connoiſtre à Monſieur Randolph, que je courois riſque de ne pas obtenir l'inveſtiture, ſi je m'éloignois du Regent : mais il me répondit, que je n'avois

rien à craindre de ce côté-là ; qu'il étoit le Tuteur du Regent en ce tems-là, & qu'il ne me garantiroit pas seulement ce qu'il m'avoit promis, mais qu'il me procureroit encore un present plus avantageux. Qu'il ne manqueroit pas d'écrire au Regent en ma faveur (car il étoit déja parti) & qu'il lui feroit savoir, que c'étoit lui, qui m'avoit obligé de rester, pour travailler à l'accommodement avec ceux du Château, & qu'il le prieroit en même tems de ne disposer de ladite Signeurie qu'en ma faveur. Mais quoi que sa mauvaise foi me fût assez connuë, & que je n'eusse jamais crû, qu'il souhaitoit la paix ; je ne croyois pourtant pas, qu'il se voulût jöuer de moi, aprés toutes les obligations qu'il m'avoit, & tout le bien que je lui avois fait en France, lors qu'il s'y étoit refugié du tems de la Reine Marie.

Je ne barbouillerois pas le papier de ces sortes de bagatelles, qui me concernent en particulier, si ce n'étoit pour faire voir combien peu on se peut fier à ceux, qui prennent la rai-

ſon d'état pour la régle de leur conduite. Je me rendis donc aux ſollicitations de Monſieur Randolph, & ne ſuivis pas le Regent. La premiere choſe que cet Ambaſſadeur me propoſa, fut d'obliger le Gouverneur du Château d'entrer dans le parti du Regent. Je répondis que cela ſe pourroit faire avec le tems; mais pas tout d'un coup. Ceux du Château me répondirent la même choſe, & Monſieur de la Grange ajouta une lettre pour Monſieur Randolph, dans laquelle il le pria de vouloir agir franchement avec lui; puis qu'ils avoient été grands amis durant leur ſejour en France. L'ayant donnée à Randolph, il me dit, aprés m'avoir recommandé le ſecret avec beaucoup de façons; *faites ſavoir à vôtre Ami, que Randolph, & non pas l'Ambaſſadeur d'Angleterre, eſt perſuadé qu'il n'y a point d'autorité legitime en Ecoſſe, que celle de la Reine, que tôt ou tard son Parti ſera le plus fort; & que je lui conſeille de ſe ranger de ſon côté.* C'eſt ainſi qu'il avançoit les affaires du Regent; qui croyoit ce-

pendant que Randolph agiſſoit de bonne foi. Je fis ſemblant d'être tres-ſatisfait d'un avis ſi ſalutaire, & m'en retournai au Château, où ayant raconté à mes amis ce que j'avois entendu de Monſieur Randolph, ils comprirent alors, que ce que je leur avois raporté à mon retour de Bervvik, n'étoit que trop veritable.

Cependant le Laird de la Grange demeuroit ferme dans le parti du Roi, voyant bien, que ſi mal àpropos il ſe jettoit dans celui de la Reine, pendant qu'elle étoit abſente & priſonniere, cela lui feroit plus de mal que de bien ; car il ſavoit que la Cour d'Angleterre, & quelques Ecoſſois même, qui ne reſpiroient que ſang & meurtre, ne manqueroient pas de pouſſer les choſes à l'extrémité, & qu'ainſi il valoit mieux ſe tenir en état de pouvoir travailler à l'accommodement des deux Partis.

Cependant, je ne faiſois qu'aller & venir du Château chez Monſieur Randolph; & de chez Monſieur Randolph au Château. Il me dit enfin de propoſer à Monſieur de la Grange

de promettre; qu'en cas d'accommodement entre les deux Reines, il délivreroit le Château d'Edinbourg entre les mains d'un Anglois, qui auroit sa commission signée de l'une & de l'autre, & qu'en échange on lui donneroit des avantages fort considerables. Mais la Grange offensé d'une semblable proposition, n'en voulut pas seulement entendre parler. C'est ainsi que Monsieur Randolph accommoda les choses, en l'absence du Regent.

De même, au lieu de persuader au Regent de me donner la Seigneurie de Lethem, il obligea le Gouverneur de Pitcur à la solliciter pour lui, lui disant, que je ne la pouvois pas prétendre avec justice. Le Regent étant revenu à Edinbourg, je fis souvenir Monsieur Randolph de sa promesse;mais il me répondit,qu'il trouvoit le Regent si dur & si peu complaisant, qu'il n'esperoit pas en pouvoir rien obtenir. Dés lors je ne trouvai plus à propos de feindre avec lui; mais je lui dis franchement, que j'étois choqué de sa maniere

d'agir, & qu'il pouvoit employer d'autres que moi à engager Monſieur de la Grange dans le Parti de la Reine, & à entretenir la diviſion dans le Royaume : que je ne m'en ſouciois plus, quand même je devrois perdre toutes mes terres.

L'Ambaſſadeur d'Angleterre voyant, qu'il ne pouvoit pas porter Monſieur de la Grange à ſe declarer pour la Reine, conſeilla au Regent de lui faire tous les chagrins imaginables, & à ſes amis auſſi. En même tems Milord Duke, & les Comtes d'Argile & de Huntly preſenterent un Memoire au Regent, dont le contenu étoit qu'étant comptez entre les Nobles du Pays les plus conſiderables, les autres Nobles, qui travailloient à leur ruine, les avoient exclus de leur ſocieté, ne ſe ſervant du prétexte de l'autorité Royale, que pour mieux ſatisfaire leur haine & leurs paſſions particulieres. Qu'ainſi ils demandoient la protection du Regent, & le prioient de les vouloir ſoutenir de ſon credit, pendant la minorité du Roi ; puis qu'ils ſe ſe-

roient volontiers joints aux autres, si on les avoit voulu recevoir.

Cependant le Sieur de la Grange se voyant maltraité par ceux du parti du Roi & recherché par ceux qui se nommoient les Seigneurs de la Reine, fut forcé à la fin à se declarer pour les derniers, & Milord Hume qui n'étoit pas plus satisfait que lui, se laissa entraîner dans le même parti, à quoi le Secretaire Lidington & Jaques Balfour ne contribuerent pas peu par leurs persuasions.

La fureur de ces deux Factions s'accrut à mesure qu'elles sentoient accroître leurs forces, & il étoit facile à Monsieur Randolph d'entretenir leur animosité, puis qu'aprés le long sejour, qu'il avoit fait en Ecosse, il les connoissoit à fond, s'étant toûjours appliqué à s'instruire de leurs querelles, & des prétentions, qu'ils avoient les uns contre les autres. Il mit en usage les femmes même pour réüssir. Et comme il avoit parmi les Dames de qualité une Mere & une Maitresse, & qu'il obligeoit quelquefois la Rei-

ne Elifabeth à écrire familierement à celles qui lui pouvoient être utiles, il reüffiffoit aifément par le moyen de tant de refforts. En même tems il n'oublioit rien de tout ce qui étoit capable de corrompre les Miniftres, & dés qu'il en trouvoit quelqu'un qui étoit propre à foufler le feu, il n'épargnoit point l'argent pour le gagner. En un mot il favoit fi bien profiter de nos folies & de nos defordres, que les Ecoffois furieux les uns contre les autres, ne fembloient plus avoir d'autre paffion, que de s'entretuer, & de fe ruiner d'honneur & de reputation. L'Angleterre auffi ne contribua pas peu à empirer les chofes, en envoyant de troupes, pour humilier ceux de la Maifon des Hamiltons ; car quoi qu'il y eût même en Ecoffe des perfonnes bien intentionnées, qui cruffent que cela étoit néceffaire, pour ramener les efprits à la concorde, néanmoins les Anglois plus clairvoyans, & qui avoient prévû, que cela les aigriroit encore davantage, ne le faifoient pas pour une fi bonne fin,

& étoient bien-aises de pouvoir augmenter les desordres, sous prétexte de les vouloir terminer.

Ainsi, comme Neron se plaisoit à regarder d'une tour l'embrasement de la Ville de Rome, qu'il avoit causé lui-même; aussi Monsieur Randolph prenoit un plaisir tout particulier a voir augmenter le feu de nos dissensions civiles, parce que selon toutes les apparences tout le Royaume d'Ecosse en devoit être consumé. Il s'en glorifioit prés de ses amis d'Angleterre, & se vantoit souvent dans ses lettres particulieres, d'avoir allumé un feu en Ecosse lequel on auroit bien de la peine à éteindre. Nicolas Throgmorton, qui en fut informé, ne manqua pas d'en avertir mon frere Robert & moi, afin que nous pussions juger par là de la bonne foi de la Cour d'Angleterre. Cet honnête homme approuvoit si peu ces sortes de procedures, qu'il ne se put pas empêcher de faire dans ses lettres des imprecations contre Cecil, qui étoit l'inventeur de ces détesta-

bles conſeils, & contre Randolph qui en étoit l'exécuteur.

Mon frere & moi ne manquâmes pas de faire voir les lettres que nous avions reçuës, à Monſieur de la Grange & à ceux du Château, à la diſcretion deſquels nous nous pouvions fier. Il n'y en eut pas un, qui ne crût le raport de Throgmorton veritable, car c'étoit des perſonnes de bon ſens, & ils avoient obſervé ſoigneuſement les pratiques de Randolph. Cela produiſit des entrevûës ſecretes entre les Lords Hume & Ruthven, qui étoient proches parens. Le dernier avoit grand pouvoir ſur l'eſprit du Regent, & comme avec cela il étoit grand Threſorier, on jugeoit qu'il ſeroit le plus propre à faire quelque choſe pour le repos du Pays.

Ces deux Seigneurs s'entrevirent donc au plus fort de la guerre, & le Secretaire Lidington, & mon frere Robert y étant une fois préſens, ils ſe mêlerent dans la converſation ſur la fin de leur conférence, & remontrerent à Milord Ruthven la maniere indigne dont les Ecoſſois étoient

traitez par le Conſeil d'Angleterre, & par ceux qui ne ſongeoient qu'à s'enrichir des dépoüilles de leur Patrie. Ils lui firent connoître de plus, que le Comte de Mortoun avoit deſiré de venir ſecretement, à minuit, accompagné d'Archibald Duglas, pour conférer avec ceux du Château d'Edinbourg, & qu'il leur avoit propoſé, que s'il le vouloient aſſiſter & le reconnoître pour Regent, il chaſſeroit bien-tôt le Comte de Lenox, & lui feroit reprendre le chemin de l'Angleterre. Mais qu'on lui avoit répondu, qu'on ne pouvoit pas entrer dans ce projet, parce qu'on regardoit le Comte de Lenox comme un homme de bien & trés-affectionné à l'Ecoſſe. Ils ajouterent, que s'ils n'avoit pas aſſiſté d'abord le Regent, comme ils en avoient eu l'envie, ce n'étoit que parce qu'ils ne ſe pouvoient pas fier à ceux qui l'avoient fait entrer en Ecoſſe, qui étoient leurs Ennemis declarez, & dont ils avoient ſujet de tout craindre, les voyant ſi grands amis du Regent. Que le Capitaine Crauford qui avoit accuſé le

Secretaire Lidington, & qui se vantoit encore d'avoir un ordre du Regent de poursuivre son accusation, étoit un de ses confidens les plus accreditez. Que le Comte de Suffex avoit ruiné les deux Maisons de Hoome & de Falcastle apartenant à Milord Hume, ce qu'apparemment il n'avoit fait, que du consentement & de l'aprobation du Comte de Lenox. Que d'ailleurs ils avoient eu raison de craindre, que le Regent étant Anglois, & ayant sa femme, ses enfans, & ses biens en Angleterre, il n'eût pour sa Patrie un penchant qui fut préjudiciable à l'Ecosse. Mais que puis qu'à present ils savoient de quelle maniere non seulemeut les Ecossois, mais le Regent même étoient maltraitez par la Cour d'Angleterre & par ses Creatures, ils étoient resolus de s'accommoder avec le Regent, & de faire entrer tout le reste dans le même accord, pourvû que cela se pût faire à des conditions raisonnables.

Milord Ruthven trés-ravi de cette offre, leur fit esperer une réponse fa-

vorable du Regent, de laquelle il doutoit d'autant moins, que le Comte de Mortoun étoit absent. Car n'ayant pû obtenir l'Evêché de Saint André, dont le Regent & la Famille Royale avoient besoin eux-mêmes, il s'en étoit éloigné, comme s'il eut été mécontent. Cependant le Comte de Lenox trés-satisfait de la réponse que Milord Ruthven lui avoit raportée de la part de ceux du Château, s'en rejoüissoit avec lui, & à leur avis la paix étoit déja toute concluë. Mais comme les Ambassadeurs sont ordinairement de grands Espions, Monsieur Randolph en eut trop tôt le vent, & lui important beaucoup, que ce Traité ne se fit point, il trouva bien-tôt le moyen de faire échoüer de si beaux projets. Il fit connoître au Regent, que la Reine Elisabeth souhaitoit fort, que l'Evêché de Saint André fût donné au Comte de Mortoun, & qu'étant resoluë de lui en écrire elle-même, elle trouveroit étrange, si on ne vouloit pas accorder si peu de chose à sa priere. Aprés cela, le Regent n'osa plus rien refu-

ſer,& le Comte de Mortoun fut rappellé,ce qui étoit aſſez pour faire reculer la paix. Car n'y trouvant pas ſon compte,& ayant juſques-là aſſez bien pêché en eau trouble,il eſperoit y gagner toûjours davantage ; de ſorte qu'il s'oppoſoit à la paix de toutes ſes forces. Ayant donc apris que je travaillois à cet accommndement, il trouva le moyen de faire reſoudre au Conſeil, qu'on me feroit arrêter priſonnier. La commiſſion en fut donnée au Comte de Buchan,qui me trouva à une nopce à Fordel, où je ne fis nulle difficulté d'aller avec lui, quoi que j'euſſe avec moi quantité de bons amis, qui étoient fort tentez de repouſſer le Comte & ceux qui étoient venus avec lui. Mais je ne voulus pas préjudicier à ma bonne cauſe. D'ailleurs le Comte de Buchan,qui étoit trés-civil & trés-honnête homme,m'aſſura que mes Ennemis n'avoient rien dont ils puſſent me charger, & qu'ils n'avoient d'autre but,que de voir,ſi je ne pourrois point ſervir d'inſtrument, pour faciliter la paix. Etant arrivé à Lieth,
il

il me pria de faire dire à ceux du Château, que ma vie étoit en danger, s'ils ne se soumettoient au Regent. Mais je lui répondis, que cette proposition étoit bien ridicule, puis qu'il ne pouvoit pas ignorer, que ceux du Château me vouloient du mal pour avoir refusé d'entrer dans leur parti, & qu'ainsi ils se soucieroient peu de ce qu'on feroit de moi. Néanmoins Monsieur de la Grange étoit mal satisfait de ce qu'on m'avoit emprisonné ; sachant l'injustice que l'on me faisoit, & que je les avois toûjours dissuadez de se declarer pour la Reine. Cela étoit vrai, & je croyois même servir en cela la Reine ; car étant prisonniere, comme elle étoit, & ne se pouvant assister en aucune maniere elle même, tout ce Parti qui se formoit pour elle, ne pouvoit servir qu'à la faire garder plus étroitement en Angleterre, d'autant plus que les amis qu'elle y avoit, n'osoient pas se declarer ; & que ceux qu'elle avoit en France, n'y étoient pas les plus forts non plus ; la Reine-Mere qui haïssoit ceux de la Maison de

Guiſe, prenant un ſoin tout particulier de les tenir bas.

Monſieur de la Grange m'envoya la même nuit une femme avec un matelas, & me fit dire, qu'il étoit reſolu de venir à minuit pour m'enlever, & qu'il n'avoit envoyé cette femme, que pour ſavoir comment & en quel endroit j'étois gardé. l'Armée du Regent étoit campée entre Lieth & Edinbourg, & beaucoup d'Officiers diſtinguez logeoient à Lieth; parce qu'ils n'avoient pas tous des tentes pour loger au camp. Monſieur de la Grange avoit donc arrêté une barque, qui le devoit attendre à Grantoun, & de là il ſe vouloit rendre le ſoir à Lieth, comme s'il venoit de Fiffe. Ainſi il crut pouvoir venir juſqu'à mon quartier ſans coup ferir, & aprés m'avoir délivré, il s'en vouloit retourner par eau, juſqu'à un endroit, où il avoit poſté des chevaux, pour nous mener à Edinbourg. Mais je n'y voulus pas conſentir, aſſurant que je n'étois nullement en danger, & que le Comte de Buchan m'avoit promis de me laiſſer écha-

per, dés que j'en aurois envie ; ce que je ne voulois pas accepter non plus, soûtenant qu'on me devoit mener devant les Juges, & me faire connoître mes crimes.

Mon emprisonnement étonna beaucoup de Seigneurs, qui savoient, que j'avois toûjours été dans les interêts du Regent, & que je l'avois assisté de toutes mes forces. Le Regent lui-même n'en étoit pas content, quand il aprit que peu de Conseillers en avoient été informez. Le Comte de Mar qui étoit trés-honnête homme, disoit que le Comte de Buchan acceptant une semblable commission, témoignoit avoir encore moins d'esprit que son Pere, qui n'en avoit jamais trop eu. Pour la forme, on desira de moi, que je donnasse caution de vouloir toûjours servir Sa Majesté & le Regent, & aprés cela on me laissa aller sans m'avoir mené devant le Conseil.

En effet j'étois convaincu en ma conscience, que ces deux factions contraires ne pouvoient servir qu'à la ruine de l'Ecosse, sans faire du

bien à nôtre Reine. Car outre les raisons alleguées ci-dessus, il étoit sûr que la France ne souhaitoit pas l'union de la Grand'Bretagne, & qu'il n'en falloit pas attendre du secours. En voici une preuve évidente. Mon frere Robert étant revenu de son Ambassade d'Angleterre, présenta à nôtre Reine un papier signé de vingt-cinq Comtes & Seigneurs Anglois, dans lequel ils promettoient de lui mettre la Couronne d'Angleterre sur la tête, dés qu'elle témoigneroit en avoir envie. En effet les Capitaines étoient déja nommez dans chaque Province, & tout étoit prêt pour un soulévement ; on n'attendoit que le signal & les ordres de Sa Majesté. Sur cet avis, la Reine écrivit incontinent à son Oncle le Cardinal de Lorraine, le priant de lui vouloir envoyer quelcun de ses plus affidez serviteurs ; parce qu'elle avoit à lui communiquer des choses, qu'elle n'oseroit mettre sur le papier. Le Cardinal lui envoya un de ses Secretaires, auquel il se fioit le plus, & la Reine obligea mon frere & moi de lui

declarer la bonne volonté, que la Noblesse Angloise avoit pour elle. Aprés cela, elle renvoya le Secretaire avec de fortes prieres pour le Cardinal, qu'il la voulût assister de son conseil, & lui envoyer le plus de Troupes que lui & ses amis pourroient amasser en France. Le Cardinal informé de toute l'affaire en avertit d'abord la Reine-Mere, & pour faire le bon François, il lui fit connoître, combien il seroit préjudiciable à la France, si la Grand'Bretagne se voyoit réunie sous un même Chef. Il lui conseilla de plus d'en avertir la Reine Elisabeth, puis que c'étoit le moyen le plus sûr de prévenir le coup. Ce qu'elle ne manqua pas de faire; mais Elisabeth, soit qu'elle voulût dissimuler, ou qu'elle prît cet avertissement pour une finesse Italienne, ne fit jamais semblant d'en rien croire. C'est ce que j'ai apris de la bouche même de nôtre Reine, lors qu'étant mal satisfaite des procedures du Cardinal son Oncle, elle m'en fit ses plaintes. Je croyois donc pouvoir dire avec fondement,

qu'il ne falloit pas attendre du secours de ce côté-là. De l'autre côté, le Duc d'Alva ne vouloit rien faire non plus pour nôtre Reine, alleguant qu'il luy falloit un ordre exprés du Roi son Maître, & que d'ailleurs il avoit assez d'affaires avec les Rebelles des Pays-bas.

C'est de ces raisons-là que je me servois, pour faire entrer mes amis dans le Parti du Regent ; aussi n'y travaillois-je pas inutilement, l'affaire s'alloit accommoder, & la paix étoit assurée, si le Comte de Mortoun ne fût revenu à la Cour. Mais ayant appris ce qui se passoit, il se joignit à Monsieur Randolph, & tous deux de concert insisterent sur la convocation d'un Parlement à Sterling, persuadant au Regent, qu'il ne falloit pas manquer l'occasion de ruiner ses vieux ennemis de la Maison de Hamilton; & aux autres, qu'ils se pourroient enrichir des dépoüilles de ceux de la Faction de la Reine, en les faisant condamner par un Parlement. Monsieur Randolph, pour les mieux encourager, leur promit le

ſecours de l'Angleterre, aſſurant qu'avec cela, il n'y avoit rien à craindre. Pour rendre ceux du Parti de la Reine odieux, le Comte de Mortoun fit courir le bruit, que ces Meſſieurs travailloient au rétabliſſement de la Religion Romaine, & promettant en même tems une partie du butin à ceux qui ſe voudroient declarer contr'eux, il diſpoſa aiſément les Eſprits à les condamner.

Ceux-ci, pour ſe maintenir en quelque eſpéce d'égalité, firent aſſembler un autre Parlement à Edinbourg, pour faire condamner les Seigneurs du Roi. Cependant Monſieur de la Grange voyant avec un déplaiſir extrême, que les Anglois trompoient les Ecoſſois, & que ceux-ci ſe déchiroient entr'eux ſur la bonne foi de quelques perfides, qui vouloient profiter de leurs deſordres, fit venir le Laird de Fernehaſt ſon beau fils, & le Laird de Bucleugh, qui aimoit plus Monſieur de la Grange que ſes propres enfans, étant d'ailleurs un homme ſage, moderé, honnête, & intrepide. Etant arrivez le

ſoir bien accompagnez à Edinbourg, Monſieur de la Grange leur fit connoiſtre & à ceux du Château, ce qu'il avoit projetté, ſavoir que la même nuit il monteroit à cheval, & iroit tout droit à Sterling, pour y étre le lendemain, avant qu'aucun des Membres du Parlement aſſemblé dans eette Ville pût être ſorti du lit, ne doutant pas que par le moyen des intelligeuces qu'il y avoit, il ne les pût ſurprendre, avant qu'ils fuſſent avertis de ſon arrivée. Toute l'Aſſemblée trouva cet avis extrêmement bon: mais on ne voulut pas ſouffrir que Monſieur de la Grange y allât en perſonne, & que celui qu'ils conſideroient comme leur conſervateur & Pere, s'exposât ſans neceſſité. Il repliqua que ſa préſence y ſeroit neceſſaire, puis qu'il avoit quelque routine & experience dans ces ſortes d'entrepriſes, & qu'il avoit peur de manquer ſon coup, ſi la choſe ne s'éxecutoit pas préciſement de la maniere qu'il en avoit formé le deſſein. Eux au contraire promirent tous, qu'ils ſuivroient les ordres, qu'il leur

voudroit prescrire avec toute l'exactitude imaginable, & qu'ils ne consentiroient jamais que lui-même fût de la partie; de sorte qu'il resta à Edinbourg, & Milords Huntly, Arbroth, & plusieurs autres partirent avec les Troupes. Cette Compagnie arriva à Sterling à quatre heures du matin, justement aprés que les sentinelles s'étoient retirées pour prendre leur repos, & elle entra dans la Ville par un chemin peu connu, qui leur fut montré par un Bourgeois de Sterling. Ils diviserent d'abord leur monde en pelotons, & en posterent devant le quartier de chaque Seigneur, pendant que le Capitaine Hackertoun alloit avec sa troupe se poster sur la grande place, pour empêcher les pilleries & les desordres. Les gens de Buccleug & de Fernehast avoient ordre de se saisir de toutes les écuries, & de ne laisser aucun cheval dans la Ville, ce qui fut ponctuellement exécuté. Mais le Capitaine Hackertoun arrivant trop tard avec sa Compagnie au lieu qu'on lui avoit assigné, quelques laquais libertins rom-

pirent quelques boutiques de Marchands, ce qui fit courir les soldats au butin ; de sorte que leurs Maistres se virent bientôt seuls & abandonnez. Cependant on avoit tiré tous les Seigneurs de leurs logemens, & on les faisoit descendre à pied par la coline de Casvvay, pour rejoindre les chevaux. Mais ceux du Château de Sterling, jugeant de ce qui se passoit par les crieries de ceux qu'on pilloit, & honteux de souffrir une telle insulte, se prevalurent du desordre où ils voyoient les ennemis, & firent sur eux une sortie si furieuse, qu'ils recouvrerent tous les prisonniers, hormis le Regent, qui fut tué par derriere, par ordre de Milord Pacly, à ce qu'on disoit. Le Laird de VVormistoun étoit celui qui avoit pris le Regent, & à qui Monsieur de la Grange avoit recommandé d'avoir soin de lui, afin que ses ennemis particuliers ne lui fissent point de mal. Ce brave Gouverneur, aussi honnête homme, qu'il étoit bon Capitaine, avoit fait quelque chose de plus, car il n'avoit laissé

sortir cette troupe d'Edinbourg, qu'aprés les avoir tous engagez sur leur parole, qu'on ne tuëroit personne. Le Regent, qui ne mourut que quelques jours aprés cette blessure, voyant qu'on se jettoit sur le Laird de VVormistoun, cria de toutes ses forces, qu'on ne lui fit rien, parce qu'il avoit fait tout ce qui avoit été en son pouvoir, pour empêcher ce malheureux coup. Mais cela ne servit de rien, & il fut assommé au grand regret du Regent. Ceux qui avoient manqué leur coup pour n'avoir pas été conduits par une aussi bonne tête que l'étoit Monsieur la Grange, eurent bien de la peine à se sauver eux-mêmes, & ils auroient été tous pris, si on avoit laissé à ceux de Sterling des chevaux pour les suivre, & si ceux qui s'en étoient emparé ne se fussent éloignez de bonne heure, sans se soucier de ce qui pourroit arriver à leurs Maistres, lesquels auroient eu tort pour cette fois-là, de se plaindre de la lâcheté de leurs gens; puisqu'en pourvoyant à leur propre sureté, ils avoient

aſſuré la retraite de tous les autres.

Etant revenus à Edinbourg, ils trouverent Monſieur de la Grange dans un grand deſeſpoir du meurtre du Regent, & il dit tout haut, que s'il en ſavoit l'Auteur, il le tueroit de ſa propre main. Auſſi nonobſtant ſon naturel doux & civil, il ne ſe put empêcher dans cette occaſion de les nommer des bêtes dereglées; car il ſavoit que le Regent ſouhaitoit la paix, & que tout le mal n'étoit venu que du Comte de Mortoun & de Monſieur Randolph. C'eſt pourquoi il avoit reſolu de s'aſſurer des Seineurs de l'autorité Royale, pour en faciliter l'accommodement entre les deux Partis. Mais Dieu, qui ne nous avoit pas encore aſſez châtiez de nos crimes, en ordonna autrement. Auſſi les deux Parlemens pourſuivirent chacun ſa pointe, & ſe condamnerent reciproquement les uns les autres.

La place de Regent étant vacante, Monſieur Randolph employa tout ſon credit pour faire élire le Comte de Mortoun; mais les Etats ayant plus de penchant pour le Comte de

lar, il l'emporta sur son compe-
teur.
Cependant il y eut plusieurs com-
ts fort sanglants entre les Seigneurs
i Roi, qui s'etoient postez à Lieth,
ceux de la Reine, qui se tenoient
Edinbourg, & il se commettoit
s cruautez inouïes, quand l'un ou
utre Parti avoit le dessus. Le Gou-
rneur de Bervvik voyant que Ran-
lph étoit devenu suspect, se ren-
souvent à Lieth, & quoi qu'en
parence & devant le monde il pa-
mal satisfait de la conduite de
Ministre, néanmoins il le favo-
a en particulier & sous main;
quoi les amis du Comte de Mar &
même s'étant aperçus, il commen-
d'ouvrir les yeux, & s'étant rendu
erling, il y consulta ses amis sur
onduite qu'il devoit tenir, leur
ant connoître qu'il voyoit clai-
ent, que la continuation de
deux Factions ne pouvoit tendre
à la ruine de l'Ecosse. Que l'in-
t du Roi ou de la Reine n'étoit
un prétexte, & que la plûpart n'a-
nt d'autre but, que d'assouvir leur

vengeance, leur convoitiſe, & leur rage, & que cependant les Anglois, qui fomentoient ces deſordres, ſe moquoient ſecrétement de leur ſtupidité & de leur bêtiſe.

Aprés cette conference, le Capitaine Jaques Cunningham Officier de Milord Mar, deſira de parler en ſecret à mon frere Robert. En même tems la plûpart des Seigneurs du Roi ſe rendirent à Sterling, où le Regent tenoit ſa Cour. Le Comte de Mortoun alla à Dalkieth, & Milord Lindſay avoit ſon quartier à Lieth. Cependant la Cour d'Angleterre remarquant, que la guerre ne ſe faiſoit plus avec la même chaleur, envoya un autre Ambaſſadeur à la place de Randolph, ſavoir Monſieur Henry Killegrevv un de mes anciens amis. La cauſe du rapel de Monſieur Randolph fût, qu'il étoit devenu ſuſpect aux deux Partis, & qu'il n'avoit pas le même credit auprés du Comte de Mar, qu'il avoit eu auprés du Comte de Lenox, n'y ayant plus que le Comte de Mortoun, qui fût de ſes amis.

Ce nouvel Ambaſſadeur étant venu jusqu'à Lieth, deſira de me parler, avant qu'il ſe rendît à Sterling où le Regent étoit alors. J'étois dans ce tems-là au Château d'Edinbourg, où ayant apris que l'Ambaſſadeur ſouhaitoit de me parler, je ne manquai pas de l'aller voir & de l'accompagner jusqu'à Cramond. En chemin faiſant il raiſonna avec moi ſur pluſieurs points, leſquels il diſoit être le ſujet de ſa commiſſion, aſſûrant toûjours que le principal article en étoit de travailler au rétabliſſement de la paix entre les deux Partis. Mais je connoiſſois trop la Cour d'Angleterre pour m'y fier. Il me fit connoître de plus, que quoi que la bienſéance l'obligeât de s'adreſſer premierement au Regent & à ceux de ſon Parti; c'étoit néanmoins avec mes Amis du Château, avec leſquels il devoit agir le plus confidemment. Qu'ils feroient auſſi les premiers, qui recevroient ſes complimens, leſquels il me prioit de leur faire de ſa part, en leur rendant deux lettres l'une du Comte de Leiceſter pour le Laird de la Grange, &

l'autre du Secretaire Cecil, pour Lidington, desirant outre cela, que je voulusse persuader à mes amis, de suivre le bon conseil qu'on leur donnoit dans ces lettres. Du reste, qu'aprés avoir parlé au Regent, il les viendroit voir lui-même; pour leur declarer la commission qu'il avoit de la part de sa Reine. Je remarquai aisément, qu'il savoit que les fourberies de Monsieur Randolph avoient été découvertes, c'est pourqnoi il desapprouva plusieurs de ses procedures, quoi qu'il fît son possible pour excuser sa conduite en general. A la fin je le conjurai, par la grande amitié, qui avoit toûjours été entre nous deux, de me vouloir parler plus franchement, puis qu'il pourroit servir utilement sa Reine, sans me faire prendre & à mes amis un mauvais Parti, qui pourroit causer un jour nôtre perte. Que nous méritions qu'il en usât mieux avec nous, que de nous abandonner à nôtre mauvaise fortune, de la maniere que l'avoit fait Monsieur Randolph, malgré l'amitié que nous avions établie &c.

ultivée entre nous, pendant qu'il
voit été exilé en France. Il m'avoüa
à-dessus, que ses sentimens ne s'ac-
cordoient nullement avec sa commis-
ion, & que c'étoit malgré lui, qu'il
toit employé dans cette affaire; mais
qu'il ne pouvoit pas desobeïr à sa
Souveraine, & que néanmoins il me
conseilleroit en ami sincére. Il me dit
donc, que le Conseil d'Angleterre
n'avoit jamais été satifait du Roi dé-
funt, qu'il ne l'étoit pas non plus de
celui d'à présent, & qu'il ne se fioit
qu'au Comte de Mortoun. Que les
informations de Randolph l'avoient
si bien mis dans l'esprit de ce Con-
seil, qu'il n'y avoit plus moyen de
le desabuser. Qu'à son avis, mes amis
& moi ne saurions mieux faire, que
de joindre nos intérêts à ceux du
Comte, puis que sans cela, nous ne
pouvions attendre que nôtre ruine.
Qu'il étoit bien vrai, qu'il n'étoit
pas Regent, mais qu'avec tout cela
il ne laissoit pas d'avoir un Parti con-
siderable, & que la Reine Elisabeth
étoit résoluë de l'augmenter autant
qu'il lui seroit possible; de sorte que

tout autre Regent que lui n'auroit jamais grand pouvoir en Ecosse. Je n'eus pas de peine à croire, qu'en cela il me parloit franchement, & mes Amis du Château ne le crurent pas moins. Mais ils n'avoient nulle envie de se joindre au Comte de Mortoun, quoi qu'il recherchât leur amitié, & qu'il offrît de se declarer pour la Reine. Ils étoient persuadez, que son agrandissement seroit préjudiciable au Roi & au Royaume, parce qu'il étoit trop porté pour les interêts de l'Angleterre.

Cet Ambassadeur ayant vû le Regent à Sterling, vint à Edinbourg, & communiqua le reste de sa commission à ceux du Château, faisant entendre entr'autres choses, qu'il les trouvoit plus raisonnables, que ceux qui tenoient le parti du Regent. Aprés cela il s'en alla à Dalkieth, pour s'aboucher avec le Comte de Mortoun, & de là il s'en retourna à Edinbourg, épiant les occasions d'agir en conformité de son instruction. Il avoit ordre de s'arrêter quelque tems en Ecosse, pour voir s'il y pour-

oit aquerir assez de credit, pour a-
:hever ce que Randolph avoit si bien
:ommencé ; & comme il avoit plus
l'habitude avec moi, qu'avec per-
sonne, il me vint voir dans ma mai-
son à Halhil, & y resta quelques jours
pour s'y divertir. Je le reconduisis
ensuite à Edinbourg, où il me fit
voir quelques articles de son instruc-
ion, entre lesquels étoit aussi le sui-
vant ;

*Item, si le Gouverneur du Châ-
eau d'Edinbourg veut consentir, que
les differens, qui divisent maintenant
les Ecossois, soient portez devant nô-
tre Conseil pour y estre terminez de
la maniere que les Lords du Roi l'ont
déja accordé, nous serons sa bonne
amie, le maintiendrons dans ses Char-
ges, & lui donnerons une pension hô-
norable.*

Mais Monsieur de la Grange n'y
voulut point consentir, disant qu'il
n'étoit nullement resolu de porter
préjudice à son Prince, ni à sa Pa-
trie. Ce refus lui coûta ensuite la vie.

Environ ce tems-là, le Regent m'or-
donna par une lettre, de me rendre

auprés de lui en toute diligence. A mon arrivée, il me fit ses plaintes sur ce qu'il voyoit l'Ecosse déchirée par les differentes factions qu'il y avoit depuis si long-tems ; que les uns faisoient semblant de s'interesser pour le Roi, & les autres pour la Reine ; mais qu'au fonds ils n'avoient que leurs propres interêts en tête. Que l'Angleterre profitant de nos folies & de nos desordres, ne travailloit qu'à les faire durer. *C'est pourquoi*, ajouta-t-il, *allez voir ceux du Château d'Edinbourg, & dites leur, comme de vous même, que je reconnois, quoi qu'un peu tard, de quelle maniere on en use avec nous. Que c'est l'intérest de tous les fideles Ecossois, de s'accommoder entr'eux & de faire la paix. Conseillez leur d'entrer en négociation avec moi, & faites leur esperer de bonnes conditions, s'ils veulent estre raisonnables. Dites que vous voulez vous employer vous méme dans cette affaire, & tenez vous assuré d'un bon succés.* Je me rendis là-dessus à Edinbourg, où je n'eus guere de peine à porter les esprits à un accommo-

ement, l'affaire ayant été déja si fort avancée sous le dernier Regent, & mon frere & le Capitaine Cuningham l'ayant remise sur le tapis dans plusieurs conferences, qu'ils avoient euës entr'eux.

Le Regent ayant apris à mon retour, que les affaires prenoient un bon tour, en étoit trés-ravi, & voulut savoir quelles conditions ceux du Château demandoient. Je lui répondis, que Monsieur de la Grange n'étoit pas d'humeur à mettre à prix & à se faire payer ce qu'il devoit à son Prince & à sa patrie, & qu'il croiroit avoir fait un bon accomodement, pourvû qu'on lui voulût fournir les occasions de servir l'un & l'autre, durant tout le tems que la Reine seroit prisonniere en Angleterre; & que s'il plaisoit au bon Dieu de la délivrer un jour, il ne doutoit pas, qu'elle & son fils ne s'accordassent aisément sur une maniere de gouvernement à laquelle tous les gens de bien seroient bien-aises de se soumettre. Qu'en général tous ceux du Château ne desiroient pas le bien

d'autrui, & qu'ils se contenteroient de joüir en sureté de ce qui leur apartenoit.

Le Sieur de la Grange souhaitoit seulement, que le Regent voulût faire payer de certaines dettes, qu'on avoit faites pour la reparation du Château & de l'artillerie, ce que le Regent fit sur le champ, promettant en même tems qu'il seroit toûjours ami de Monsieur de la Grange, & de ceux du Château. Aussi, sans autre cérémonie, il fit entrer le Laird de Tullibardine, & aprés lui avoir declaré jusqu'où les affaires étoient avancées, il mit sa main dans la mienne, & jura la paix en présence dudit Tullibardine, lequel aussi bien que Clement Little (qui fut fait ensuite grand Prévôt d'Edinbourg) avoit travaillé à cette paix avec beaucoup de soin & de fidelité. Hormis ceux-là, personne ne savoit encore rien de ce qui se traitoit, si ce n'est Madame de Mar, & le Capitaine Jaques Cuningham.

Aprés cela, le Regent se rendit à Edinbourg dans le dessein d'assem-

ler un Conſeil,& de lui faire comprendre combien nos guerres civiles étoient ruineuſes à la Patrie, & combien un accommodement entre les deux Partis étoit néceſſaire.En attendant que les Seigneurs convoqués ſe puſſent aſſembler, il alla à Dalkieth, où il fut magnifiquement traité par le Comte de Mortoun. Mais immédiatement aprés il fut ſaiſi d'une violente maladie,cequi l'obligea de s'en retourner en toute diligence à Edinbourg, où il mourut, regretté de tous les gens de bien. Cette mort arrivant immédiatement aprés ce feſtin & dans une telle conjonćture, fit raiſonner beaucoup de gens.

Aprés le Comte de Mar, celui de Mortoun fut declaré Regent, l'Angleterre ayant fait joüer tous ſes reſſorts pour cet effet.Peu de tems aprés, il me fit venir pour me declarer, que c'étoit malgré lui qu'on lui avoit imposé un ſi peſant joug ; mais que n'ayant pû s'en défendre, ſes plus grands ſoins ſeroient de s'en aquitter dignement & à l'avantage du Royaume. Que le rétabliſſement du re-

pos public étoit ce qu'il avoit le plus à cœur, & qu'il prioit tous les gens de bien de le vouloir aſſiſter de leur credit & de leurs conſeils, pour y réüſſir. Qu'il avoit toûjours eu pour moi une eſtime & une amitié toute particuliere, & qu'ayant plus de confiance en moi, qu'en tout autre, il me prioit de vouloir perſuader à mes amis du Château, d'achever avec lui l'accommodement qu'ils avoient commencé avec ſon Prédéceſſeur. Que je les pouvois aſſurer poſitivement, qu'aucun Regent avant lui n'avoit eu ſi grande envie de voir la fin des guerres civiles; & que pour en mieux venir à bout, le Regent avoit réſolu de ne ſe plus ſouvenir des querelles du Comte de Mortoun, & de ne penſer non plus au paſſé, que s'il n'avoit jamais eſté. Qu'au contraire, ſans examiner de quelle faction on pourroit avoir été par le paſſé, il vouloit reconnoître pour ſes amis, tous ceux, qui le voudroient recevoir pour le leur, & ſe joindre à lui pour le ſervice du Roi. Qu'il offroit à ceux du Château les mémes conditions,

conditions, que le Comte de Mar leur avoit accordées. Que j'aurois pour ma part le Prieuré de Pittevveen ; que le Laird de la Grange auroit l'Evêché de Saint André & le Château de Blaknei, & que chacun seroit remis dans la possession de ses biens & de ses dignitez.

C'étoit une chose bien difficile, que de menager cét accommodement avec le Conte de Mortoun, parce que la mauvaise opinion qu'on avoit conçuë de lui, faisoit craindre, qu'il n'en usât tout autrement qu'il ne le faisoit espérer: son avarice & ses intrigues avec l'Angleterre étoient connuës. On savoit de plus, qu'une certaine Dame, qui lui tenoit lieu de femme, avoit eu la curiosité de faire examiner son horoscope, & qu'elle lui avoit prédit, qu'il seroit ruiné par le Roi. Neanmoins Monsieur de la Grange, qui souhaitoit fort la paix, se laissa aisément persuader. Milord Hume & Lidington firent plus de difficulté, mais on les surmonta à la fin; de sorte qu'aprés être allez & revenus deux ou trois

fois, ils parurent tous satisfaits. Monsieur de la Grange promit même qu'il obligeroit tout le reste du parti de la Reine à se soûmettre au Regent, mais il refusa de prendre pour lui l'Evêché de St. André & le Château de Blaknei, ne desirant rien que les terres qui lui appartenoient déja. Ayant rapporté au Regent une réponse si conforme à ce qu'il avoit témoigné desirer, il en parut extrêmement satisfait; mais lui ayant declaré que Monsieur de la Grange s'offroit de réunir tout le reste du parti de la Reine, & de le faire soûmettre à lui; il me répondit, que ce n'étoit pas précisément ce qu'il souhaitoit. Je lui repliquai, qu'ayant apris de sa propre bouche, qu'il désiroit la réunion de toute l'Ecosse, j'avois parlé en son nom, & leur avois fait esperer une reconciliation génerale: que d'ailleurs Monsieur de la Grange n'étoit pas entré dans cette querelle pour ses interêts particuliers, mais pour assister un bon nombre de Nobles, qui avoient demandé sa protection pendant la minorité du Roi.

Qu'il seroit glorieux au Regent de les recevoir tous, & que Monsieur de la Grange passeroit pour lâche, s'il abandonnoit ceux, qui s'étoient fiez en lui. *Je vous veut parler clairement*, me repartit là dessus le Regent; *ce n'est pas mon interêt de m'accommoder avec tous, puis qu'alors leur parti demeureroit encore aussi fort qu'il l'est présentement, & seroit toûjours en état de me faire des affaires, dés qu'il en auroit envie; c'est pourquoi il faut que je les divise: & puis que durant les troubles, on a commis beaucoup d'extorsions & de violences, il est nécessaire qu'il se fasse quelque châtiment, qui serve d'exèmple aux autres, j'aimerois mieux que le malheur tombât sur les Hamiltons, Huntlys, & leur adherans, que sur vos amis du Château, qui n'ont pas assez de biens ni de terres pour nous payer seulement nôtre peine; au lieu que les autres sont riches; & ont de quoi nous consoler de leur perte. C'est pourquoi dites à Monsieur de la Grange, & à ses autres amis du Château, qu'il faut*

de necessité, qu'ils traitent avec moi, à l'exclusion des Hamiltons & des Comtes de Huntly & d'Argile, ou que ceux-ci traiteront sans eux. Je lui répondis qu'il me parloit un langage fort intelligible, & que je m'en allois en faire rapport à mes amis, ce que je fis incontinent, leur repetant tout ce qui s'étoit passé entre le Regent & moi.

Monsieur de la Grange fort surpris d'une telle proposition, s'écria, qu'il n'étoit ni honnête, ni juste, de s'en prendre aux plus riches plûtôt qu'aux plus criminels, puis que ces Seigneurs n'avoient fait bande à part par aucune legereté d'esprit; mais par une pure nécessité, les autres ne les ayant pas voulu recevoir dans leur societé. Que si ces Messieurs là étoient resolus de l'abandonner & de traiter à son exclusion, il étoit assuré de ne l'avoir pas merité, & qu'en tout cas il aimeroit mieux être trahi que de devenir traître lui-même.

Le Comte de Mortoun ayant apris de moi la résolution de Monsieur de

ſa Grange, & jugeant bien qu'il tiendroit ferme ſur le point d'honneur, fit ſemblant de l'en eſtimer d'avantage, & de vouloir achever le Traité commencé. Et comme j'étois bien aiſe de prendre mes ſûretés dans une affaire ſi delicate, il envoya ſur ma priere le Sieur Carmichàel, pour aprendre de ceux du Château ce que je leur avois dit de ſa part & en même tems j'obligeai ceux du Château de deputer vers le Regent le Sieur Pittadrovv, pour s'informer ſi j'avois parlé conformément à leur inſtruction. Je jugeois que cette précaution pourroit être un jour utile à ma décharge.

Le Regent demanda en quel tems le Château d'Edinbourg lui ſeroit livré; & je lui répondis, que ce ſeroit dans ſix mois. *Quelle ſureté en ai-je,* repliqu'a-t-il, *& qui en ſera garand? Ce ſera moi,* lui repliquay-je, *ſi vous me voulez accepter. Mais*, pourſuivit-il, *quelle raiſon ont-ils de demander ce délai?* Je luy répondis,

qu'en premier lieu c'étoit pour voir auparavant, tous les articles du traité accomplis, & qu'en second lieu Monſieur de la Grange avoit beſoin de ce tems pour ſon honneur. Car ſes ennemis ayant eu la malice de le faire décrier publiquement par des Prêtres corrompus, il étoit bon qu'il demeurât encore quelque tems Gouverneur du Château d'Edinboutg, afin que le monde pût comprendre par là, qu'on ne le tenoit pas pour tel, que ſes ennemis l'avoient depeint : mais que le terme de ſix mois étant expiré, il ne manqueroit pas de remettre le Château entre les mains du Regent. Le Comte de Mortoun feignit d'être content de ces raiſons, & me remercia de la peine que j'avois priſe pour lui, me priant de m'en retourner chez moi, en attendant qu'il fit aſſembler les Nobles de ſon Parti, & qu'il prendroit leur avis & conſentement ſur cette affaire : qu'il ne doutoit pas qu'il ne leur fit aprouver le tout ; qu'aprés cela, il me feroit revenir, & que les articles du Traité

feroient mis par écrit en même tems.

Mais il prit d'autres mesures, & députa un homme d'esprit vers les Hamiltons, Huntlys, & Argiles, pour leur proposer la paix, en cas qu'ils voulussent traiter à l'exclusion de Monsieur de la Grange & de ceux du Château. Ces Messieurs n'étant pas fort scrupuleux sur le point d'honneur, accepterent cette condition sans balancer. Ils eurent pourtant encore l'honnêteté d'en avertir d'abord Monsieur de la Grange, excusant leur procedé sur la necessité de leurs affaires, & lui faisant mille remercimens de l'assistance qu'il leur avoit donnée, dont ils ne manqueroient pas de se souvenir toûjours.

C'étoit là la recompense de cét honnête homme, pour avoir plus songé à la sûreté de ses amis, qu'à la sienne, & c'est ainsi qu'il fut traité de ceux, pour lesquels il avoit essuyé tant de travaux & de peines, & risqué tant de fois sa vie. Depuis ce tems-là, le Regent ne voulut plus entendre parler d'accommodement, &

fit passer ceux du Château pour des gens, qui refusoient de servir le Roi, & de reconnoître son Regent. C'est ce qu'il fit proclamer & prêcher publiquement, quoi que ce fût une fausseté toute pure. Je ne sai de quelle rage le Regent pouvoit être agité: si ce n'étoit pas l'envie qu'il avoit de s'emparer du bien d'autrui, pourquoi faire venir une Armée Angloise, à la honte de son Roi & de sa Patrie, pour prendre par force un Château, qui se vouloit rendre de bon gré à des conditions raisonnables? Car il faut savoir, que Monsieur de la Grange avoit relâché de sa premiere prétention, & qu'il avoit offert au Comte de Rothes de lui délivrer le Château sans delai, afin qu'il le gardât à la disposition du Regent, mais cela lui fut absolument refusé. Si ce n'étoit pas quelque interêt particulier, que le Regent avoit en tête, le moyen de comprendre, qu'un homme d'esprit, comme il l'étoit, voulût amasser toutes les forces de l'Ecosse, & se faire assister encore par celles de l'Angleterre contre une poignée

de gens, qui ne demandoient pas mieux, que de se soumettre.

Le Château d'Edinbourg fut donc assiegé par une Armée composée d'Anglois & d'Ecossois, qui fut commandée par le Gouverneur de Bervvik, & les assiégez voyant qu'il n'y avoit point d'accommodement à esperer, se défendirent en desesperez, tant qu'ils eurent de l'eau & des vivres. Mais le tems étant moins pluvieux qu'à l'ordinaire, leur puits tarit, de sorte qu'ils furent contraints d'avoir recours à une fontaine qui étoit en bas du rempart, & dont on ne pouvoit tirer de l'eau, qu'en faisant descendre une corde du haut de la muraille. Mais à la fin cette fontaine fut empoisonné, ce qui fit mourir ceux que le feu & le fer avoient encore épargnez. Malgré toutes ces incommoditez le Sieur de la Grange entreprit de défendre le Château lui & sept autres, entre lesquels êtoient Milord Hume, mes deux freres Robert & André, le Laird de Pittadrovv, & son frere Patrick. Cette résolution étant prise,

de Laird de Cleesh & Matthieu Colvil son frere furent députez vers ceux du Château, sous prétexte de leur faire quelques offres d'accommodement, mais à la verité pour reconnoître l'état de la Place, & corrompre les soldats qui étoient encore en vie ; ce qui leur réüssit ; car quelques-uns se sauverent la même nuit, en se faisant descendre du rempart, & l'on en chassa quelques autres, qui auroient fait la même chose : Monsieur de la Grange ne croyant pas devoir retenir des traitres, ni des bouches inutiles, sachant que les soldats mal-intentionnez font ordinairement plus de mal que de bien.

Le Marêchal de Bervvik voyant peu d'apparence de prendre la Place, se mit à quereller l'Ambassadeur, disant qu'on avoit engagé la Reine dans un pas, dont elle auroit de la peine à se tirer à son honneur, & qu'il étoit resolu d'abandonner le siege. Ce qui obligea les Assiegeans d'envoyer le Laird de Cleesh au Château pour offrir aux Assiegez de

bonnes conditions ; ſavoir qu'on les laiſſeroit ſortir avec leurs armes & leur bagage: qu'ils ſeroient rétablis dans la poſſeſſion de leurs terres, & qu'ils auroient la liberté ou d'aller avec le Maréchal de Bervvik en Angleterre, ou de reſter en Ecoſſe avec leurs amis, juſqu'à ce qu'on pût leur rendre leurs biens. Ces conditions furent acceptées, mais les Anglois prétendant, que le Château devoit être mis en leur garde, Monſieur de la Grange les prevint, en faiſant venir ſecretement les Capitaines Hume & Crauford, auſquels il délivra la place. Pour ſa perſonne même, il ſe rendit au Maréchal de Bervvik, pour aller avec lui en Angleterre, & y reſter juſqu'à l'accompliſſement du Traité. Ainſi ils ſortirent avec leurs armes, aprés que George Duglas frere naturel du Regent eût pris poſſeſſion de la Place. Auſſi demeurerent-ils trois jours en liberté. Mon frere Robert logea dans ſa propre maiſon, le Laird de la Grange & le Secretaire Lidington ſe rendirent chez le Maréchal de Ber-

vvik, pour plus grande ſureté, les Habitans d'Edinbourg étant fort animez contre eux, à cauſe des incommoditez qu'ils avoient ſouffertes pendant la guerre.

Mais au bout de trois jours on les mit tous en priſon, quelques-uns de leurs ennemis ayant aiſément perſuadé au Regent d'écrire à la Reine Eliſabeth, afin qu'elle lui fît délivrer les priſonniers, pour en diſpoſer à ſon gré. On allegua qu'on ne leur avoit rien promis par écrit, & qu'ils n'avoit qu'une ſimple parole, laquelle on n'étoit pas obligé de tenir. Et parce que ceux du Château s'apuyoient ſur la promeſſe du Maréchal de Bervvik, on conſeilla à l'Ambaſſadeur de prévenir les lettres du Maréchal, & d'écrire le premier à la Reine : ce qu'ayant fait, on lui répondit, qu'on devoit délivrer ceux qui étoient ſortis du Château entre les mains du Regent. Le Maréchal n'oſa pas deſobeïr à cet ordre, quoi qu'il l'exécutât fort à contre-cœur. Auſſi s'en retourna-t-il trés-mal-ſatisfait à Bervvik. Cependant ceux

du Château furent gardez trés-étroitement, & il arriva bien-tôt une seconde lettre de la Reine d'Angleterre, dans laquelle le Regent étoit sollicité de leur faire leur procés. Elle étoit bien-aise de se défaire de Milord Hume, de Monsieur de la Grange, & du Secretaire Lidington, les connoissant trop honnêtes gens, pour se conformer à son intention, qui étoit de continuer à ruiner l'Ecosse. Le dernier mourut à Lieth à la vieille mode des Romains, à ce qu'on dit, pour éviter de mourir par la main du bourreau.

Pour Milord Hume, le Regent n'étoit pas assez hardi pour le faire exécuter, car il craignoit Alexandre Hume, Manderstoun, Coldingknovvs, & le Goodman de Noorth-Bervvik, qui commençoient à parler hautement. Néanmoins il mourut bien-tôt aprés dans sa prison à Edinbourg. Monsieur Killegrevv Ambassadeur d'Angleterre ne demanda pour recompense de sa peine, que la liberté de mon frere Robert, auquel il se disoit être obligé

comme il étoit en effet. L'on ne fit rien aux Gentilshommes moins considerables, & le Prieur de Coldingham, & le Laird de Drylavv furent remis en liberté dans la suite. Quelques Capitaines de Bervvik entrerent dans le Château par la breche du rempart, afin de se pouvoir venter d'être entrez de cette sorte dans un Château qui n'avoit jamais été pris. Cela n'arriva qu'aprés que le frere du Regent en eut pris possession. Il ne voulut pas permettre pourtant que plusieurs y allassent à la fois.

Ainsi l'Angleterre & le Regent se vengerent de ce grand homme, qui avoit toûjours été aimé des gens de bien; & estimé même de ses ennemis: qui avoit rendu des services si considerables en France, étant Capitaine de cent chevaux: que le Duc de Vendôme, le Prince de Condé, & le Duc d'Aumale avoient admiré, & pour lequel ils avoient eu une consideration toute particuliere. J'ay entendu dire moi-même à Henri II. en le montrant au doigt; *Voilà un des*

plus vaillans hommes de nôtre tems. Aussi le Roi l'aimoit si fort, qu'il le vouloit toûjours avoir prés de sa personne, & souvent il prenoit plaisir à lui voir lancer le javelot ou tirer de l'arc, ce qu'il faisoit avec tant de force & d'adresse, que personne ne le pouvoit égaler dans cet exercice. Le Connétable de France ne lui parloit jamais que découvert, & le Roi lui donnoit une pension, dont il n'a jamais sollicité le payement. Les Anglois avoient eu assez de preuves de sa valeur, en ayant été souvent maltraitez dans les combats qui se faisoient sur la frontiere. Dans un combat particulier, il vainquit le frere du Comte de Rivers à la vuë des deux Armées. Ensuite il rendit de signalez services à sa Patrie, en deffendant la liberté, contre les François, qui avoient envie de la reduire en Province. Il fut toûjours inébranlable aux offres avantageuses des Ambassadeurs d'Angleterre, & bien loin d'en profiter au préjudice du Royaume, il reprocha à ces Messieurs avec beaucoup de liberté leur maniere d'agir

double & pleine de fourberies. A la fin il refusa de mettre le Château d'Edinbourg entre les mains des Anglois : mais ce zéle qu'il avoit pour l'honneur de sa Nation lui coûta la vie ; car par là il irrita si fort la Cour d'Angleterre, qu'elle ne travailloit plus secretement à sa perte, mais tout ouvertement, & qu'on y disoit tout haut, qu'on sauroit trouver les moyens d'abbatre l'orgueil de ce Geant, qui s'imaginoit étre un autre Achille. Cependant il n'y avoit rien de moins fier que ce brave homme : & quoi que dans le combat on l'eût pris pour un lion, il étoit pourtant par tout ailleurs doux comme une brebis, civil, obligeant & humble. Il étoit d'une taille avantageuse & bien prise, intrepide, & d'un courage heroïque, prudent, & si secret dans ses entreprises, qu'on ne pouvoit jamais penetrer ses desseins. Il étoit généreux & doux envers les vaincus, liberal envers les indigens, ennemi des orgueilleux & des avares, & d'un naturel si tendre, qu'il suffisoit d'être malheureux, pour

obtenir ſon amitié & ſon ſecours. Auſſi la plûpart des querelles qu'il a euës, ne ſont-elles venuës que de ce qu'il aimoit à proteger les innocens contre ceux qui les vouloient opprimer. On lui avoit ſouvent offert de grandes penſions & benefices, & même on l'avoit voulu faire Regent; mais il refuſa tous ces avantages. Ces beaux talens, qui meritoient une fortune extraordinaire, furent pourtant la cauſe de ſa perte. Car les perſonnes avares & méchantes ne pouvoient que le haïr, parce qu'il s'oppoſoit toûjours à leurs injuſtes deſſeins; & ſes amis voyant qu'il ſe mettoit ſi peu en état de faire ſa propre fortune, jugeoient bien qu'il ne feroit jamais en état de faire la leur, & qu'il n'y avoit point de mal d'abandonner un homme, qui ſe negligeoit ſi fort lui-même. Il perdit donc à la fin indignement la vie par les intrigues de ceux, qui étoient jaloux de ſon merite; mais le Roi étant parvenu à un âge plus meur, & ayant apris de quelle maniere les choſes

s'étoient paſſées pendant ſa minorité, fit rétablir les héritiers de la Grange en leurs poſſeſſions, témoignant publiquement qu'on lui avoit fait tort, & qu'il falloit avoir gardé la parole qu'on lui avoit donnée. Il fit auſſi amaſſer ſes os, & les enterrer honorablement à Kinghor dans les Tombeaux de ſes Ancêtres.

Aprés ſa mort, le Marêchal de Bervvik eut un déplaiſir ſi ſenſible de voir qu'on avoit violé la parole qu'il avoit donné, & que la capitulation qu'il avoit faite avec ceux du Château n'avoit pas été gardée, qu'il quitta la Charge qu'il avoit à Bervvik, croyant que ſa dignité lui feroit peu d'honneur, aprés avoir perdu ſon credit. D'ailleurs étant bon homme de guerre lui-même, il avoit toûjours admiré la valeur de Monſieur de la Grange, & avoit eu une ſi grande conſideration pour lui, qu'à ſa ſeule priere, il avoit épargné les maiſons de Seatoun & de Nidrie, quand il étoit venu pour ruiner celles de Hamiltons. Les autres Offi-

ciers de Bervvik ne deplorerent pas moins la perte de ce vaillant homme.

Aprés la mort de Monſieur de la Grange, le Regent triompha en lui-même, croyant avoir fait un beau coup, & étant glorieux de ce que la Reine d'Angleterre lui donnoit un ſecours ſi conſiderable, ce qu'elle n'avoit pas fait aux autres Regents, les ayant plûtôt contrariez & affoiblis, en fomentant les factions dans le Royaume. La raiſon en eſt que le Conſeil de cette Reine croyoit avoir trouvé en la perſonne de Comte de Mortoun un Regent qui conſpiroit avec eux au même but, & que par ſon moyen l'ancienne haine qui avoit toujours été entre les Stuards & les Duglas ſeroit à la fin terminée; ce qui lui étoit facile, puis que le jeune Roi étoit entre ſes mains, & qu'il en pouvoit diſpoſer à ſon gré, pendant que la Reine ſa Mere étoit retenuë en Angleterre; de ſorte que les deux ſeules perſonnes qui pouvoient unir l'Ecoſſe & l'Angleterre dans une ſeule Monarchie,

étoient au pouvoir de leurs ennemis.
C'eſt pourquoi ceux du Conſeil d'Angleterre croyoient que ſur toutes choſes, il ſe falloit premierement défaire de Monſieur de la Grange, connoiſſant ſa fidelité pour le Roi & pour la Reine ; aprés quoi ils vouloient laiſſer faire le reſte au Comte de Mortoun, ne doutant pas que ſon ambition démeſurée ne lui fît prendre une réſolution conforme à leur intention. Mais Dieu en avoit diſpoſé autrement dans ſon conſeil. Car le Regent n'ayant d'autre héritier que le Comte d'Angus, qui étoit fils de ſon frere & trop jeune encore, & ſe voyant d'ailleurs aſſez abſolu en Ecoſſe, pour pouvoir exécuter ſon deſſein, dés qu'il le trouveroit à propos, il differa la choſe de tems à autre. Outre cela il étoit naturellement auſſi timide & irreſolu, que fin & malicieux, & n'étant pas moins avare, il s'amuſoit à amaſſer de grandes richeſſes, prenant ſur les Anglois auſſi bien que ſur les Ecoſſois. Car toutes les fois qu'il voyoit que la Reine Eliſabeth étoit embaraſſée

avec ses voisins, il ne manquoit pas de lui demander de l'argent, & elle ne l'osoit pas refuser alors, quoi qu'elle le donnât fort à contre-cœur; de sorte que voyant la finesse & l'avarice de cet homme, elle se repentit, mais trop tard, de n'avoit pas conservé Monsieur de la Grange en vie, puis que par son moyen elle auroit pû contrebalancer le trop de pouvoir du Regent, lequel plus fin qu'elle, conservoit le jeune Roi, pour s'en servir de contrepoids contr'elle-même.

Ce Regent maintint mieux le repos en Ecosse, que ses Prédecesseurs n'avoient pû faire, car il n'y avoit plus d'autre Comte de Mortoun qui prît la peine de tisonner le feu, comme il avoit toûjours fait. Se voyant donc paisible dans son gouvernement, & sans competiteurs, il devint si fier & si dedaigneux, qu'il n'eut que du mépris pour la Noblesse, & ne voulut suivre en toutes choses que son caprice, ce qui le rendit odieux, même à ses amis. Il fit faire le procés au Laird de Fentry, à cau-

ſe que pluſieurs années auparavant il avoit laiſſé échapper un voleur, qu'il avoit en ſa garde. Il perſecuta le Laird de Seafield pour une piece de terre, & Jaques Thorntoun pour ſon bénéfice, & par tout, il dépouilla les gens de leurs biens, ſous prétexte de faire adminiſtrer la juſtice. Il perdit ainſi aiſément l'affection des Ecoſſois, comme il avoit déja perdu celles des Anglois, & il n'y eut à la fin, que George Auſtech & Alexandre Gerdan, qu'il pût encore compter pour ſes amis. Un jour le Laird de Carmichaël me fit ſes plaintes, de ce que le Regent reconnoiſſoit ſi mal les ſervices, qu'il lui avoit rendus, & me déclara qu'il étoit réſolu de l'abandonner. Je lui répondis qu'il falloit profiter des exemples de M. de la Grange & de VValter Melvil mon frere, qui avoient perdu les bonnes graces du Regent, pour avoir été trop gens de bien: que moi-même lui ayant voulu parler avec la même liberté, que j'avois fait avant qu'il fût Regent, j'en avois merité

ſon courroux & ſon averſion, quoi que je l'euſſe ſervi utilement en plu-ſieurs occaſions. Mais que d'autres au contraire qui avoient été auparavant ſes ennemis, étoient devenus du depuis ſes grands favoris, parcequ'ils ſavoient admirer & approuver tout, & qu'ils avoient les reins aſſez ſouples, pour faire de baſſes révérences. *Ces gens-là ſe ſont emparez de ſon eſprit, & nous en ſommes haïs. Apa-remment vous aurez ſuivi nôtre exemple & nôtre ſotte conduite; mais deſabuſez-vous & changez de methode, ſi vous voulez faire fortune. Et puis que vous voyez que vôtre ami eſt devenu Regent, imaginez-vous de ne l'avoir jamais connu auparavant, & agiſſez comme ſi vous entriez dans le ſervice d'un nouveau Maître. Oubliez vos ſervices paſſez, accoûtumez vôtre dos à ſe courber bien bas, que le mot de* VÔTRE GRACE *ſe repete ſouvent, ſur tout ne raiſonnez pas ſur ſes actions, mais attachez vous aveuglement à tout ce qui lui plait, & ſi vous ne vous en trouvez bien,*

dites que je n'y entends rien. Si vous vous y prenez d'une autre maniere, vous n'avancerez rien que vôtre perte. Monſieur Carmichaël me remercia bonnement de mes avis, & témoigna de les vouloir ſuivre. En effet il ſuivit cette methode, & fut ſi bien faire, qu'il fut employé & recompenſé, & qu'il obtint du credit, pour faire du bien à ſes amis; mais il ne m'en fit point, pour lui avoir donné un ſi bon conſeil.

Cependant le jeune Roi fut mené à Sterling par Alexandre Areskine & Madame de Mar. Il y avoit quatre perſonnes, auſquelles on avoit confié le ſoin de ſon éducation, ſavoir Monſieur George Buchanan, Monſieur Pierre Young, & les Abbez de Cambuskenneth & de Drybrug, deſcendus de la Maiſon d'Areskine. Le Laird de Drumvvhaſel étoit ſon grand Maiſtre d'Hôtel. Alexandre Areskine étoit doüé de grands talens, & ſes bonnes qualitez le faiſoient aimer & eſtimer de tout le monde. Il n'étoit ni envieux, ni intriguant, & il aimoit generalement

tous

tous les honnêtes gens. Il avoit un soin tout particulier de ne laisser approcher du Prince, que des personnes d'esprit & de mérite, & il les préferoit toûjours à ses propres parens, lors qu'ils étoient plus gens de bien qu'eux.

Au contraire le Laird de Drumvvhasel étoit ambitieux & interessé, & il ne faisoit rien que pour se pousser soi-même & ses parens. Les deux Abbez étoient sages & discrets. Madame de Mar étoit prudente & sévére, & savoit tenir le Prince en bride. Monsieur Buchanan faisoit la même chose. Monsieur Pierre Young étoit d'une humeur plus complaisante, & n'aimoit pas de dire au Roi des choses fâcheuses, se gouvernant en bon politique, qui veut plaire, & qui préfere l'avancement à son devoir. Mais George Buchanan étoit un vrai Stoïcien, qui alloit toûjours son grand chemin, & ne se mettoit point en peine de l'avenir. C'étoit un homme de grand savoir, & fort considéré pour cela dans les Pays étrangers. Il étoit agréable en compagnie, & savoit

bien employer les ſentences & les bons mots des anciens, les alleguant fort à propos ; & quand les Auteurs ne lui fourniſſoient rien, ſon eſprit étoit aſſez fertile de lui-même, & n'étoit jamais en peine pour rencontrer quelque belle penſée. Il étoit fort devot, mais facile à ſe laiſſer préocuper, de ſorte qu'il épouſoit preſque toûjours les opinions de ceux qu'il frequentoit ; ce (qui) le rendit factieux dans ſes vieux jours, parlant & écrivant toûjours ſelon les informations que lui donnoient ceux qui étoient prés de lui : car il étoit devenu negligent & aimoit mieux s'en rapporter aux opinions vulgaires, que de ſe donner la peine de les examiner. D'ailleurs il étoit extrémement vindicatif, & ne pardonnoit jamais à ceux qui l'avoient offenſé ; ce qui étoit bien ſon plus grand défaut. Le Comte de Monteeth ayant eu quelque petit different avec le Laird de Buchanan, il répandit d'abord contre lui tout le venin de ſa plume ſatirique. Il avoit toûjours été grand ami du Comte de Mor-

toun, mais on lui prit un cheval du tems de la guerre civile, qui fut acheté du Comte, lequel le trouvant à ſon gré, ne ſe put reſoudre de le rendre, quoique Monſieur Buchanan le demandât ſouvent. Il n'en fallut pas davantage pour devenir ennemi mortel du Regent, & pour en dire du mal par tout. Drumvvhaſel, & généralement tous ceux, qui étoient auprés du Prince ne le haïſſoient pas moins; parce qu'ils ne pouvoient pas ſouffrir, que le Regent prenant tout le profit pour lui ſeul, ne laiſſât pas de ſe décharger ſur eux de toutes les irregularitez & de toutes les fautes qui ſe commettoient, Le Regent bien loin de ménager ces gens-là, n'en faiſoit point de compte; juſqu'à ce qu'un Gentilhomme nommé Nicolas Elphingſtoun lui fit connoître, qu'il n'étoit pas bien dans l'eſprit du Roi, & qu'il ne feroit pas mal de gagner par ſes liberalitez ceux qui étoient toûjours prés de ſa perſonne, pour les obliger à dire du bien de lui, & à prevenir l'eſprit du Prince en ſa faveur. Il

ſuivit ce conſeil, quoi qu'un peu trop tard, & fit un preſent de vint pieces d'or, dont chacune valoit vingt livres, à un d'entr'eux qui étoit du moindre rang. Je ne ſaurois dire, ce qu'il donna aux autres; mais par malheur ceux qui avoient déja mal parlé de lui, n'oſoient plus changer de langage, le Prince ayant la memoire ſi heureuſe, qu'il s'apercevoit d'abord de ce changement. Il y en eut un pourtant, qui voulut s'émanciper & lui faire l'éloge du Regent; mais le Roi le fit bientôt taire, en lui diſan; *d'où vient que vous avez tourné caſaque?* Ainſi le Comte de Mortoun perdit ſon argent pour l'avoir employé trop tard. Cependant la jeune Nobleſſe qui ſervoit le Roi, commençoit d'avancer en age & d'aſpirer aux Charges. Entr'autres Jaques Stuard, fils du Lord Oghiltrie, jeune homme remuant & ambitieux, s'aquit de plus en plus la faveur du Roi, & quoi qu'il ne fût gueres aimé des autres, il ne laiſſoit pourtant pas de leur plaire, en ce qu'il médiſoit continuellement du

Comte de Mortoun, Milord Robert Comte d'Orkny, ne l'épargnoit pas non plus, ne pouvant oublier, qu'il en avoit été maltraité autrefois, ſous prétexte qu'il avoit eu trop de correſpondence avec les Danois.

Ainſi le Regent encourut la haine du Roi, au plus haut point de ſa fortune, & Drumvvhaſel ſe prevalant de la conjoncture, fit venir du conſentement d'Areskine, de Mar, & de Buchanan, les Comtes d'Argile, & d'Athol, qui perſuaderent à Sa Majeſté de dépoſſeder le Regent; à quoi elle ſe reſolut ſans balancer. Il ſe retira donc en ſa maiſon à Locklevén, tant pour la ſureté de ſa perſonne, que pour y ſonger plus à loiſir aux moyens de rétablir ſa fortune.

Le Roi étant parvenu à l'age de..... ans, établit un Conſeil à Edinbourg pour regler les affaires du Royaume. Le Comte d'Athol fut fait Chancelier, Milord Giams, qui avoit eu cette Charge, ayant été tué peu de tems auparavant à Sterling par le Comte de Granford, à ce qu'on

disoit, quoi qu'il niât le fait, & qu'il s'en purgeât devant les Juges. Le Comte d'Argile & le Seigneur de Mar resterent à Sterling, auprés de la personne Roi.

Pendant que cé nouveau Conseil residoit à Edinbourg, le Comte de Mortoun s'amusoit à faire accommoder les allées de son jardin, faisant semblant d'y vivre satisfait, & de renoncer aux affaires. Mais la verité est, qu'il y ménageoit des intrigues, pour rentrer dans sa premiere dignité ; ce qui lui réüssit si bien, qu'une fois à minuit les portes dú Château de Sterling lui furent ouvertes, par l'intelligence qu'il avoit avec les deux Abbez & quelques autres qu'il y avoit fait entrer secrétement. Le Seigneur de Mar & le Comte d'Argile firent toute la resistance imaginable, & le combat fut si rude que le fils de Monsieur de Mar y perdit la vie. Néanmoins les Assiegeans prévalurent, & le Comte de Mortoun rentra dans la place. Il en chassa d'abord le Comte d'Argile, les Seigneurs de Mar & de Drumvvhasel,

& les autres qui ne lui plaisoient pas, & se rendit maître de la Cour. Avec tout cela, il ménagea la chose si finement, qu'il y parût plus de moderation, que de violence. Le Conseil établi à Edinbourg se dissipa en même tems, quelques-uns se retirant chez eux, & les autres se joignant au Comte, lequel ils croyoient si bien établi aprés cela, qu'il n'y auroit jamais plus de changement.

Environ ce tems-là Milord d'Aubonie revint de France. Il étoit fils du frere du Duc de Lenox. Il se sut si bien mettre dans l'esprit du Roi, qu'il obtint à la fin le rang que son Oncle avoit eu.

Jaques Stuard d'Oghiltrie, duquel j'ai parlé ci-dessus, voyant que l'autre étoit si bien prés du Roi, se joignit à lui pour persuader à Sa Majesté, de sortir de Sterling & de faire un tour par le Royaume. A quoi le Comte de Mortoun ne trouva pas à propos de s'opposer directement, estimant qu'il étoit déja assez fort en Cour, & qu'il en seroit toûjours le

maître. Car il s'étoit appliqué à se faire des creatures, & croyoit que par le nombre de ses amis il demeureroit toûjours le plus fort, quoi qué l'on pût faire contre lui. En effet, il étoit les plus puissant en Cour : mais Milord d'Aubonie & Jaques Stuard étoient le plus aimez du Roi, & comme ils en étoient écoutez, ils lui inspirerent plus de haine pour le Regent, qu'il n'en avoit encore jamais eu. Jaques Stuard voyant, qu'il avoit conduit les choses au point où il les avoit souhaitées, il se declara publiquement, & accusa le Comte de Mortoun devant le Conseil, d'avoir trempé dans l'assassinat du Roi defunt. Sur cette accusation, le Comte fut arrété, & mené prisonnier au Château d'Edinbourg, & de là à celui de Dumbarton. Personne ne remua, ni ne fit rien pour lui, & il parut alors, que ses pretendus amis n'avoient aimé que sa fortune. En effet, il n'avoit point d'amis, & ceux qui avoient fait semblant de l'être, ne l'avoient fait que pour se délivrer de ses

violences, ou pour en profiter.

L'Angleterre étoit mal satisfaite de lui, parce qu'il n'avoit rien fait de tout ce qu'elle en avoit esperé. Elle ne laissa pas de faire semblant de se vouloir interesser pour lui, ce qui acheva de le perdre. Elle envoya dix sept compagnies sur les frontieres, avec menaces d'en envoyer davantage & de declarer la guerre, en cas que le Comte de Mortoun ne fût mis en liberté, & qu'on ne bannît le Seigneur d'Aubonie. On fit faire cette proposition par Monsieur Randolph, qui fût renvoyé exprés pour cela en Ecosse. Mais sa Majesté ayant deux jeunes conseillers auprés d'Elle, qui ne connoissoient aucun peril, au lieu de déferer quelque chose à la demande de l'Ambassadeur; Elle ne se mit en peine que de trouver de l'argent & des soldats, & fit proclamer par tout le Royaume, que ceux qui seroient capables de porter les armes, eussent à se tenir prêts au premier signal. Cela obligea les Anglois à retirer leurs troupes & à ne faire plus rien pour le

Comte de Mortoun. Leur entreprise ne fut pourtant pas inutile, puis qu'ils encouragerent par là les plus grands ennemis du Comte, à lever jusqu'à mille soldats, pour le ramener de Dumbarton à Edimbourg, afin que son procés y fût terminé devant les juges. Ses amis en étant avertis, entreprirent de l'enlever sur le passage, mais voyant qu'ils n'étoient pas les plus forts, ils ne trouverent pas à propos de se hazarder pour luy. Le Comte arriva donc à Edinbourg, & y trouva peu d'amis qui se voulussent interesser pour lui. Son argent avoit été transporté déja auparavant par son fils naturel Jaques Duglas & par un de ses Domestiques nommé Jean Macmorran. On l'avoit mis dans des barils, & l'on en avoit caché une partie dans des lieux secrets ; le reste avoit été confié à ceux qui passoient pour les meilleurs amis du Comte, qui le garderent si bien, qu'il n'y eut pas moyen d'en rien retirer: de sorte qu'il se trouva si dépourvu d'argent, que passant par la rüe pour se présenter devant les juges, il fut obligé d'em-

prunter vint schellins, pour les donner aux pauvres, qui lui demandoient l'aumône. Il fut condamné à avoir la tête tranchée, pour avoir trempé dans le meurtre du Roy defunt. Il avoüa que le Comte de Bothvvel lui avoit fait confidence de son dessein, & qu'il avoit su comment la chose s'étoit concertée, mais qu'il n'y avoit assisté en aucune maniere. Il avoüa de plus, qu'il avoit eu dessein d'envoyer le Roy en Angleterre, afin de lui faciliter la succession à cette Couronne, & qu'il avoit cru, qu'étant élevé parmi les Anglois, ils en auroient un jour moins de peine à le reconnoître pour leur Souverain. Il mourut avec assés d'intrepidité; & auroit fini sa vie en honnête homme, s'il avoit declaré en même tems ses intrigues secrétes avec la Cour d'Angleterre, & comme il avoit toûjours agi de concert avec elle, pour fomenter les dissensions civiles de l'Ecosse, & pour profiter des malheurs de sa Patrie.

J'ai déja dit, que pendant la minorité du Roi, il y eût de grandes dissensions en Ecosse, & que le Ro-

yaume fut miſerablement dechiré par deux Factions, dont l'une tenoit pour le jeune Roi, & l'autre pour la Reine priſonniere. Qu'on remarqua à la fin, que les uns & les autres travailloient plus à leur propre agrandiſſement, qu'au bien de la Patrie, & que de certains Anglois qui avoient l'oreille de la Reine Eliſabeth, ne nourriſſoient pas ſeulement nos deſordres, mais s'en vouloient même prevaloir, pour faire perir nôtre Roi & nôtre Reine en même tems; afin de pouvoir mettre la Couronne d'Ecoſſe ſur la tête de quelqu'un de leurs amis. J'ai dit de plus que nos diſſenſions nous attiroient le blâme & les reproches de toute l'Europe.

Preſentement il faut que je parle de ce qui arriva aprés la mort du Comte de Mortoun, lorſque le jeune Roi prit lui même les rennes en main. Ses Favoris étoient alors Milord d'Aubonie & Jaques Stuard. Le premier fut fait Seigneur de Dalkieth & à la fin Duc de Lenox. L'autre prit pour lui le Comté d'Ar-

ran & épousa la veuve du Comte de March, croyant avoir bien merité cette fortune, pour avoir accusé & ruiné le Comte de Mortoun.

Le Duc étoit d'un naturel franc, doux, & honnête, mais avoit peu d'experience, & ne connoissoit pas l'état du Païs. Au commencement, il se laissoit gouverner par Jaques Stuard & par sa femme, & il y avoit grande amitié entr'eux ; mais ceux-ci étant devenus jaloux de son credit, resolurent de travailler à sa perte, pour en posseder plus absolument l'esprit du Roi. Pour cét effet, ils lui donnoient de mauvais conseils & de fausses informations, & le brouilloient par là avec ses meilleurs amis. Et comme il avoit été élevé dans la Réligion Romaine & qu'il étoit soupçonné d'être trop à la dévotion de Messieurs de Guise, il étoit facile à Jaques Stuard de le faire passer pour un homme dangereux, & de le mettre mal dans l'esprit du peuple ; d'autant plus que l'Angleterre prenoit un soin tout particulier à le décrier. Messieurs David Macgil &

Henri Keer étoient habiles à remplir leur bourſe ; mais trés-negligeans en ce qui concernoit la conſervation de leur Maître. Le Duc déferant aveuglément aux fauſſes informations de Jaques Stuard, rompit premierement avec Monſieur de Mar Capitaine du Château d'Edinbourg, & en ſuite avec Guillaume Stuard Commandant à Dumbarton, comme auſſi avec Alexandre Clerk Prêvôt d'Edinbourg & le Comte de Gaurie Tréſorier, qui avoient été ſes plus fideles amis. Toute la Nobleſſe étoit mal ſatisfaite de voir, qu'il n'y avoit que deux jeunes Seigneurs, qui euſſent part au gouvernement, & que tout le reſte fût compté pour rien. Cette exceſſive faveur leur étoit d'autant plus inſupportable, qu'elle étoit funeſte au Pays, & qu'il ſuffiſoit d'avoir du bien pour être en danger de perdre ſa tête. D'ailleurs quelle bonne conduite pouvoit-on attendre de ſi jeunes conſeillers ? & quelle ſureté pour la Réligion, l'un étant catholique Romain & l'autre Athée ? Quelques Nobles delibere-

rent donc entr'eux ſur les moyens de faire retourner l'un en France, & de chaſſer l'autre de la Cour. Ils reſolurent en même tems de s'introduire eux mêmes auprés du Roi, & de l'environner de leurs forces dés qu'il ſeroit venu à Dumfarmling, où ils ſçavoient qu'il devoit paſſer à ſon retour d'Athol, où il ſe divertiſſoit alors à la chaſſe. Ils dreſſerent auſſi la Requête qui ſuit, pour la preſenter en même tems.

Vôtre Majeſté trouvera peut-être «
étrange que nous, vos trés-hum- «
bles & trés-fideles ſerviteurs, nous «
ſoyons aſſemblez ici a ſon inſû : «
mais aprés qu'elle aura entendu les «
preſſantes raiſons, qui nous y ont «
obligez, Vôtre Majeſté trouvera «
que nôtre procedé eſt auſſi néceſ- «
ſaire qu'il eſt honnête & légitime. «

Sire, connoiſſant le reſpect que «
nous devons à Vôtre Majeſté, & «
ne voulant rien faire qui lui pût «
être deſagreable, nous avons ſouf- «
fert l'eſpace de deux ans tant de «
fauſſes accuſations, calomnies, op- «
preſſions & perſécutions du Duc «

„ de Lenox & de celui qui ſe nom-
„ me Comte d'Arran, que jamais
„ l'Ecoſſe n'a rien vû de ſi inſolent ni
„ de ſi énorme. Neanmoins tant que
„ ces injuſtices n'ont regardé que
„ nous mémes en particulier, nous
„ avons eu de la patience, & avons
„ attendu paiſiblement l'heureux
„ moment, où il plairoit à Vôtre
„ Majeſté d'y remedier.

„ Mais nous voyons que les deux
„ perſonnes ſuſdites ont reſolu de
„ mettre tout le Royaume en deſor-
„ dre, qu'ils perſécutent ſans ceſſe
„ les Miniſtres du St. Evangile, &
„ géneralement tous ceux, qui ont le
„ plus fidélement ſervi Vôtre Ma-
„ jeſté, contre leſquels ils n'emplo-
„ yent pas ſeulement toute la rigueur
„ des loix, mais les expliquent mê-
„ me à leur fantaiſie, pour pouvoir
„ exiler, perſécuter, & tourmenter
„ ceux, qui ne ſont point coupables:
„ & s'il y en a encore, qui échapent
„ à leurs barbares mains, on les em-
„ pêche d'approcher de la perſonne
„ de Vôtre Majeſté, & on les noircit
„ de toutes ſortes de calomnies, pour
„ les éloigner de vos bonnes graces.

Des Catholiques & d'illustres ſcélerats ſont rappellés tous les jours dans le Pays, & on ne les retablit pas ſeulement dans leurs dignités & dans leurs biens ; mais, s'il faut dépoüiller quelqu'un pour les mettre encore plus à leur aiſe, on n'épargne pas même vos plus fidéles ſerviteurs.

Vôtre Royaume n'eſt pas gouverné par les conſeils de vôtre Nobleſſe, comme du tems de vos Prédeceſſeurs ; mais par le caprice de deux perſonnes, qui ſe laiſſent gouverner par les Evêques de Glaſcouvv & de Roſs, vos ennemis déclarez, par le Nonce du Pape, par l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, & par d'autres Catholiques, qui viennent de France, & qui ne travaillent pas moins à vôtre ruine, qu'à celle de la Religion. Cette Troupe veut porter Votre Majeſté à traiter avec ſa Mere à l'inſû des Etats, & la faire revenir, pour lui donner part au gouvernement, en quoi ils n'ont d'autre but que de nous faire paſſer pour des Traîtres, pour nous

„ faire ensuite nôtre procés.
„ Et quand par ce moyen on se se-
„ ra défait de nous, qui sommes
„ vos plus fidéles serviteurs, & qui
„ avons été jusqu'ici le vrai appui
„ de vôtre autorité Royale, & de la
„ Réligion Protestante, qu'en peut-
„ il suivre, que la destruction de
„ l'un & de l'autre ?
„ Enfin, Sire, tout vôtre Etat,
„ dont vous étes reponsable au bon
„ Dieu, comme nous le sommes à
„ vous, est troublé & en desordre.
„ Et la Religion & vôtre Royale
„ Personne ne sont pas moins en
„ danger, qu'elles le furent lorsque
„ vous fûtes delivré des mains des
„ murtriers de vôtre Pere.
„ Ayant consideré que ces dangers
„ étoient d'une nature, à ne les pou-
„ voir éviter, qu'en y remediant
„ promtement, & que vôtre Royale
„ Personne, dont la conservation nous
„ importe plus que celle de nos pro-
„ pres vies, couroit risque de se per-
„ dre, avant que nous eussions le
„ tems de l'en avertir, nous avons
„ crû, que ce seroit nous attirer le

courroux du Ciel, si nous ne fai- «
sions pas ce qui est en nôtre pou- «
voir, pour prevenir le coup, & pour «
préserver Vôtre Majesté des maux «
dont elle est menacée. «

C'est pour cét effet, Sire, que «
nous sommes assemblez ici, conju- «
rant Vôtre Majesté au nom de «
Dieu, & par le zéle qu'elle a toû- «
jours eû pour la veritable Réligion «
& pour le bien de son Royaume «
qu'il lui plaise de se retirer en quel- «
que endroit du pays, où sa person- «
ne puisse être en sureté, & où sa fi-
déle Noblesse se puisse défendre «
contre ceux, qui veulent attenter «
à leurs biens & à leur vie. Alors «
Vôtre Majesté verra les injustices, les «
faussetez & les trahisons des person- «
nes susdites, & l'on prouvera ces «
excés en leur présence, à la gloire «
de Dieu, au bien de la Réligion, à «
la sureté de l'Etat, & de vôtre Roya- «
le Personne, & à la honte éternelle «
de ceux que no⁹ venons d'accuser. «

Pendant que Sa Majésté se diver-
tissoit à la chasse dans le haut Pays,
elle n'avoit que peu de monde auprés

d'elle. Le Duc de Lenox s'étoit arrêté à Dalkieth ; le nouveau Comte d'Arran s'amusoit à Kinneel, & plusieurs Conseillers avoient été députez dans les Provinces, pour y présider à l'administration de la justice. Pour moi, l'on m'avoit envoyé à Edinbourg avec Milord Nevvbottle, David Macgil, & Monsieur Jean Sharp. Un Gentilhomme m'y vint trouver un matin dans mon lit, disant, que puis qu'il m étoit obligé en plusieurs manieres, il me vouloit mettre en état de rendre un service considérable à Sa Majesté. Qu'on avoit formé une entreprise pour l'enlever, & que je le pourrois empêcher facilement, puis que j'en étois averti. Je lui répondis, que j'avois de la peine à le croire, mais que je craignois pour le Duc de Lenox , qui devoit aller joindre le Conseil de justice à Glascovv , & que je savois qu'il étoit extrêmement haï , parce qu'il protegeoit les deux Evêques de Glascovv & de Saint André. Il repliqua que le dessein étoit de s'assurer premierement de la personne du Roi, & qu'aprés cela le Duc de Lenox ,, ni le-

Comte d'Arran n'oseroient plus paroître. Que leur déreglement & leur insolence étoient la cause de tous les désordres, & qu'on étoit résolu de présenter à Sa Majesté une requête pleine de plaintes contre eux.

Aprés m'avoir apris cette nouvelle, il me pria de cacher son nom, mais de dire pourtant la chose à Sa Majesté. Il ajouta que l'affaire seroit exécutée dans dix jours. Mais voyant que je me levois & que je prenois mes habits, il se retira brusquement sans me dire adieu.

Le Duc étant alors à Dalkieth, je m'y rendis incontinent, & lui découvris toute l'affaire, le priant d'aller lui même raporter la chose à Sa Majesté, puis que sa propre personne y seroit aussi en plus grande sureté. Mais il aima mieux deputer un Gentilhomme vers le Roi, & me pria d'écrire en même tems au Comte de Gaurie. Le Gentilhomme qui m'avoit découvert l'entreprise ne m'avoit pas dit, que ce Comte en étoit aussi, soit qu'il l'eut oublié, ou qu'il ne l'eut pas encore sû lui-même. Car le Comte de Gaurie

étoit entré le dernier dans ce complot, & il ne s'en feroit pas mêlé, si le Laird de Drumvvhasel ne lui eût fait accroire que le Duc de Lenox lui dressoit des embûches, & qu'il le vouloit faire assassiner.

Il est certain, que le Duc de Lenox n'avoit pas le naturel méchant, & qu'il auroit été suportable, s'il s'étoit laissé gouverner par de bons Conseillers ; mais ceux ausquels il se fioit le plus, ne cherchoient que sa perte, & se plaisoient à lui faire faire des démarches toutes propres à le rendre odieux à tout le Royaume, en quoi ils reüssirent d'autant plus aisément, qu'il manquoit d'expérience, & qu'il étoit Catholique. Mais le Comte d'Arran étoit naturellement méchant, présomtueux, insolent, & interessé, & l'honneur & la Réligion ne passoient en son esprit que pour une chimere ; de sorte que c'étoit la plus dangereuse personne, que l'on pût mettre auprés d'un jeune Prince. Tout le monde souhaitoit donc du changement, & il devoit arriver à Dumfarling, où l'on avoit résolu de

présenter au Roi la requête dont je viens de parler. Mais la chose fut exécutée à la Maison de Huntingtouñ, & Sa Majesté y fut arrêtée, sans que je puisse dire précisément, pourquoi on prit d'autres mesures. Mais il y a de l'apparence que cela se fit ou pour engager plus avant le Comte de Gaurie dans cette conspiration, puis que cette maison lui apartenoit, ou pour abreger le tems fixé, de peur que l'entreprise ne vînt à se découvrir. C'est cette action hardie que l'on nomma ensuite *l'Entreprise de Ruthven.*

Le Duc de Lenox ayant apris, que ces Messieurs-là s'étoient rendus maîtres de la personne du Roi, en avertit d'abord le Comte d'Arran, qui se divertissoit alors fort tranquillement à Kinvveel. Mais dés qu'il fut informé de cette nouvelle, il monta à cheval, se ventant, qu'il sauroit bien délivrer le Roi, & qu'il obligeroit tous ces Seigneurs à se cacher sous terre comme des souris. Mais il fut repoussé, & contraint de se sauver dans la Maison de Ruthven, où il auroit bientôt peri, si le Comte de Gaurie ne lui

eût ſauvé la vie : car ſa malheureuſe deſtinée le portoit à conſerver la vie à celui, qui lui devoit ôter un jour la ſienne. Le Duc de Lenox ſe retira à Dumbarton, & le Roi fut mené à Sterling.

Le Roi de France & la Reine d'Angleterre étant informez de cette affaire, envoyerent des Ambaſſadeurs en Ecoſſe, tant pour voir ce que tout cela vouloit dire, que pour conſoler Sa Majeſté, & pour lui offrir leur aſſiſtance, en cas qu'elle le ſouhaitât, & qu'elle fût gardée contre ſon gré. Ces Ambaſſadeurs furent renvoyez avec de grands remercimens; le Roi leur declarant en même tems, qu'il étoit content des Seigneurs, qui étoient autour de lui, que c'étoient tous ſes bons Sujets prêts à lui obéïr; mais qu'ils avoient conçû quelque ombrage du Duc de Lenox, & de quelques autres qui avoient été auparavant auprés de ſa perſonne. Cependant il avoit le cœur plein de dépit & de chagrin, à ce qu'il avoüa depuis. Auſſi le fit-il aſſez connoître à Monſieur Cairy Ambaſſadeur de la Reine d'Angleterre

&

& son cousin, quand il lui dit à l'oreille, qu'il n'avoit qu'à lui parler franchement, & que personne, ni même son compagnon Monsieur Bovvs, n'en sauroit rien ; mais qu'il raporteroit seulement la chose à sa Reine, laquelle n'en fit pas davantage pour cela, & ne s'interessa plus en aucune maniere pour la liberté de Sa Majesté.

Les Seigneurs de la Ligue trouverent à propos d'assembler les Etats, pour déliberer sur ce qu'ils auroient à faire à l'avenir. Il y fut declaré, que ce qu'ils avoient fait, étoit pour le bien du Roi, du Royaume, & de l'Eglise, ce qui fut avoüé de Sa Majesté, & l'on en dressa un Acte. En même tems il se tint un Sinode à Edinbourg, & l'on persuada au Roi, d'y envoyer deux Commissaires, pour declarer de sa part, qu'il avoüoit ce que les Seigneurs associez avoient fait à son égard, & qu'il prioit le Clergé d'aprouver ledit Acte, & de le faire publier par les Ministres de chaque Paroisse. Non-obstant tout cela, Sa Majesté prenoit cette deten-

tion plus à cœur qu'on ne l'avoit crû, & s'en plaignoit à ceux ausquels il se fioit, faisant entendre quelquefois, qu'il sauroit bien trouver un jour le moyen, de se délivrer des mains de ceux, qui le tenoient comme prisonnier, & priant ses Amis de le vouloir assister de leur conseil & de leurs soins.

Cependant les Seigneurs associez voyant qu'ils étoient délivrez du Duc de Lenox, qui depuis peu étoit mort de chagrin en France, & du Comte d'Arran, qu'ils tenoient prisonnier sous la garde du Comte de Gaury, ils se retirerent de la Cour, & s'en retournerent chez eux, afin que le Roi ne crût pas qu'il étoit privé de sa liberté; parce qu'ils avoient apris, qu'il étoit chagrin de ce qu'on l'observoit de si prés; mais le Roi en prit l'occasion de convoquer une assemblée à Saint André, sous prétexte d'y traiter de quelques affaires d'Angleterre. Monsieur Jean Colvil & le Colonel Stuard, qui y avoient été Ambassadeurs, & s'étoient mal accordez ensemble, en

étant revenus chacun avec une différente réponse. Sa Majesté invita quelques-uns de la Noblesse à cette Assemblée, mais il n'en invita aucun de ceux qui venoient de le quitter, esperant que quand ils se verroient negligez jusqu'à ce point, ils n'auroient garde de venir d'eux-mêmes, & qu'ainsi il se pourroit débarrasser de leurs mains, en retenant auprés de sa personne ceux qu'il avoit appellez, qui étoient les Comtes d'Argile, Huntly, Montrose, Crauford, Rothes, & ceux de March & de Gaurie. Car il se tenoit assuré du dernier, quoi que pour de certaines considerations, il ne l'employât pas encore si-tôt, ne voulant pas que les autres lui pussent reprocher, qu'il les eût abandonnez de mauvaise grace. En effet le Comte de Gaurie ayant apris, que le Duc de Lenox ne lui avoit pas dressé d'embûche, se repentit de s'être laissé tromper par Drumvvhasel, & de s'être engagé dans un si mauvais parti.

Sa Majesté se tenant donc assurée de ces Seigneurs, & le jour de l'As-

ſemblée aprochant, elle me fit dire par le Colonel Stuard, qu'ayant une importante affaire en tête, elle avoit beſoin de mon aſſiſtance & de mes conſeils, que ma fidelité lui étoit connuë, & que j'en avois donné une bonne preuve, en lui découvrant la derniere conſpiration : que d'ailleurs j'étois Gentilhomme de ſa Chambre, & qu'ainſi il ne doutoit pas, que je ne vouluſſe contribuer quelque choſe au recouvrement de ſa liberté, auquel il étoit réſolu de travailler à ſon arrivée à Saint André, où il y auroit une Aſſemblée en même tems. Qu'il me prioit donc de me rendre auprés de ſa perſonne, & d'y venir avec autant de reſolution de le ſervir, qu'il en avoit de ſe régler ſur mes conſeils. Ce Colonel me trouva ſur mes Terres, où je m'étois retiré, pour me défaire des troubles de la Cour, & pour trouver mon repos & ma ſureté dans une vie privée & contemplative; de ſorte que cette propoſition qui me fut faite de la la part du Roi, ne me pouvoit être que deſagréable. Néanmoins, aprés

un ordre si précis, je commençai à douter, s'il métoit permis de préferer ma commodité à mon devoir; c'est pourquoi j'eu recours aux prieres, & je suppliai le bon Dieu de me vouloir inspirer ce qui seroit le plus conforme à sa gloire, & au bien de mon Roi & de ma Patrie. Là-dessus je pris la résolution de me rendre auprés de Sa Majesté, laquelle je trouvai à Falkcland, où elle me fit ses plaintes, sur ce qu'elle étoit si maltraittée de ses propres Sujets, ajoûtant, que tous ses voisins auroient sujet de le prendre pour une bête, s'il le soufroit plus long-tems.

Je lui répondis, que le mal étoit plus commun qu'il ne le croyoit, & que c'étoit l'ordinaire, que la Noblesse vouloit avoir plus de part au Gouvernement, qu'on ne lui en pouvoit accorder. Que la Maison de Guise avoit fait la même chose durant la minorité de François II. que le Prince de Condé du tems de Charles II. & les Ducs de Sommerset & de Northumberland, du tems du Roi Edoüard VI. en avoient usé tout de

même. Que durant le Régne de la Reine sa Mere, il y en avoit eu plusieurs, lesquels pour conserver, ou pour augmenter leur fortune, s'étoient engagez en diverses factions & entreprises, non pas qu'ils voulussent du mal à Sa Majesté, mais pour en être plus proches de la personne de leur Souveraine, laquelle ils consideroient comme la source de tout le bien & de tout le mal, qu'on pouvoit attendre dans la vie civile. Qu'il étoit bien vrai, que cette envie de joüir de la présence & des bonnes graces du Maître, portoit souvent de bons & de fidéles Sujets à des excés, qui n'étoient pas excusables ; mais qu'un Prince sage aimoit toûjours mieux pardonner dans une semblable occasion, que d'insister sur la rigueur des loix, principalement quand le nombre des criminels rendoit le châtiment ou trop dangereux ou trop sanglant. Que Charles IX. s'étant accordé avec le Prince de Condé, avoit nommé bon service, ce qu'un Roi un peu severe auroit nommé rebellion. De sorte que si Sa Majesté avoit

fait la même chose à l'égard de ceux, qui s'étoient rendus maîtres de sa personne, pour se délivrer des oppressions du Duc de Lenox & du Comte d'Arran, la chose n'étoit pas sans exemple.

A présent, *Sire*, ajoutai-je, *si vous voulez vous separer de ces Messieurs, ils croiront étre en plus grand danger de leur vie & de leurs biens, qu'ils ne l'étoient auparavant, & quand méme ils ne craindroient pas le ressentiment de Vôtre Majesté, ils ne laisseront pas de redouter ceux qui doivent remplir leur place auprés de vôtre personne : & quoi qu'ils soient présentement éloignez, il ne faut pas croire pour cela, qu'ils n'ayent leurs amis & leurs espions en Cour. Au contraire, je suis persuadé qu'ils seront aussi-tôt à Saint André, que ceux que Vôtre Majesté y a convoquez, car il y va de leurs biens & de leurs vies, s'ils ne demeurent pas les plus forts en Cour. C'est pourquoi, si Vôtre Majesté me permet d'en dire ce que je pense, je juge qu'elle est présentement dans une condition bien*

meilleure, que si elle entreprend d'abandonner ces Messieurs, sans avoir bien pris ses mesures auparavant. Du moins suis-je persuadé, qu'il y aura plus de difficulté dans cette affaire, que Vôtre Majesté n'en a encore prévû.

Le Roi au lieu de goûter mes raisons persista dans la résolution qu'il avoit prise,& par un sentiment vrayement Royal, il témoigna de vouloir mourir plûtôt, que de ne pas recouvrer sa liberté. Mais pour suivre l'exemple des Princes sages, & pour ne pas dementir sa conduite passée(ayant déja reconnu l'entreprise de Ruthven pour juste) il resolut, 1. que dés qu'il seroit en liberté, il feroit publier une amnistie par laquelle toutes les fautes passées seroient pardonnées, en sorte que personne n'en pourroit être recherché en aucune maniere. 2. Que pour mieux affermir le repos du Pays, il donneroit au Clergé toute la satisfaction qu'il pourroit demander raisonnablement. 3. Qu'il garderoit auprés de sa personne ceux de la Noblesse, qu'il

trouveroit les plus vertueux & les mieux intentionnez. Sa Majesté me pria de tenir le tout secret, & de demeurer ferme dans ses interêts.

On avoit mis dans l'esprit du Roi, que pour mieux réüssir dans son dessein, il seroit bon de se rendre quelques jours plûtôt à Saint André, que les Seigneurs qu'on y avoit convoquez, afin qu'y étant arrivé, il fit faire une Proclamation, par laquelle il défendroit de venir à l'Assemblée à tous ceux, qui n'y étoient pas apellez. Le Comte de March qui étoit alors à Saint André, en avoit le secret, & devoit prier le Roi d'anticiper le terme de quelques jours, afin de faire bonne chere, avant que le gibier, qu'il avoit amassé se gâtât. Sa Majesté se détermina de ce côté-là sans balancer, quoi que plusieurs autres & moi fussions d'un sentiment contraire. Mais voyant qu'on s'y opposeroit en vain, nous nous contentâmes de lui dire, qu'il y auroit du danger à se rendre à Saint André avant que les Seigneurs, sur lesquels il faisoit fond, y fussent arrivez, & qu'il

feroit mieux de ne pas tant précipiter la chofe. Il partit pourtant, ayant averti le Comte de March avec le Prévôt de Saint André & quelques Barons de le venir joindre à Darfie. Y étant arrivé, & ayant rencontré ceux, qu'il y avoit fait venir, il crût être en liberté, & fe réjoüit comme un oifeau, qui vient de fortir de fa cage, ne fongeant qu'à chaffer en chemin, comme fi la compagnie qui étoit auprés de lui, eût été capable de le garantir de tout danger. Etant arrivé à Saint André, il logea dans une vieille mafure, qui étoit ouverte de tous côtez, & n'avoit pour toute défenfe, que les foffez du jardin. Cependant de tous les Nobles qu'on y attendoit, perfonne n'étoit encore arrivé hormis le Comte de Cranford, qui étant dans le voifinage, n'avoit pas eu tant de chemin à faire.

M'étant aperçû que la perfonne du Roi n'y étoit pas trop en fureté, je me rendis en diligence chez le Prévôt de la Ville, pour favoir, combien il pourroit fournir de mon-

de en cas de beſoin. Il me répondit qu'il y en avoit fort peu,& qu'encore c'étoient des gens de peu de ſervice, & ſur leſquels on ne ſe pouvoit guére fier. Je demandai encore qui reſidoit au Château, & ayant apris que c'étoit l'Evêque, je l'allai trouver incontinent, & le priai de tenir toutes choſes prêtes pour y recevoir Sa Majeſté, ce qu'il promit de faire. Etant revenu auprés du Roi, & croyant que la Proclamation étoit faite, & que ceux qui n'étoient pas invitez à cette Diette, n'y devoient pas venir, je trouvai que l'Abbé de Dumfarling, le Comte de Marshal, & celui de Dundée y étoient déja arrivez. Car les Seigneurs de la Ligue avoient été avertis de Falckland, que le Roi étoit allé en toute diligence à Saint André, & que s'il ne s'y rendoient auſſi de bonne heure, ils y pourroient arriver trop tard. L'Abbé, qui avoit devancé les autres, ſe comporta auprés de Sa Majeſté avec beaucoup de diſſimulation, faiſant le bon ſerviteur, & loüant la généreuſe reſolution qu'elle avoit priſe de ſe remettre

en liberté. Il gagna par là tant de credit, que ses avis prévalurent, & que Sa Majesté se determina à ne pas faire faire la susdite Proclamation, l'Abbé lui ayant remontré, que ce seroit une chose odieuse, de défendre à la Noblesse de venir auprés de sa personne, & qu'il vaudroit mieux défendre généralement à tous d'amener plus de deux personnes chacun avec soi.

Le Roi m'ayant informé de cela, je lui répondis, que c'étoit justement le chemin de rentrer bien-tôt dans l'état, dont il croyoit être sorti. Que j'étois persuadé, que les Seigneurs qui l'avoient arrêté, viendroient bien accompagnez, & qu'ils y seroient plûtôt que ceux qu'il avoit appellez. Qu'ils n'auroient qu'à faire entrer leurs gens deux à deux, ou trois à trois, & qu'ils auroient encore cet avantage, que leurs forces en seroient mieux cachées, au lieu que si on les avoit laissé entrer tous à la fois, on auroit du moins sû en quel nombre ils étoient, pour pouvoir mieux prendre ses mesures. Avec tous

cela le Roi avoit encore de la peine à se resoudre d'entrer au Château ce jour-là, & il ne s'y détermina, que bien tard aprés le souper. Cependant ceux du Parti contraire avoient eu le tems de prendre leurs mesures, & avoient formé le dessein de surprendre Sa Majesté, quand elle iroit aprés souper se promener dans le jardin de l'Abbaïe. Aussi lui proposa-t-on cette promenade, & on avoit déja fait entrer de gens armez dans le jardin: mais je m'en aperçûs, & obligeai Sa Majesté d'aller tout droit au Château.

Le lendemain on vit arriver tous les Nobles de l'un & de l'autre Parti; avec cette difference pourtant, que ceux qui tenoient pour le Roi étoient sans armes, au lieu que les autres étoient armez, & bien accompagnez. Les Comtes de Marshal & de Mar, & l'Abbé de Dumfarling logerent avec Sa Majesté au Château. Le dernier savoit si bien joüer son rôle, que le Roi s'y fioit entierement, quoi qu'il fût du Parti contraire; de sorte que faisant semblant de travailler à la sureté de Sa Majesté,

il lui persuada d'ordonner aux Seigneurs, de n'amener chacun au Château que douze personnes. Le lendemain au matin le Château se trouva plein de monde; & ceux du Parti contraire étant bien armez, s'étoient déja emparez des degrez, & des galeries, fort resolus de se rendre encore une fois maîtres de la personne du Roi. On ne s'en apperçût qu'un peu tard; mais pour prévenir le coup, on fit entrer en diligence tous les Gentilshommes du Comte de March, avec les Lairds de Dairsy, Balcomy, Segie, Forret, Barns, & autres, avec tout le monde que le Prevôt avoit pû amasser dans la Ville, de sorte que pour cette fois-là on prévint le coup.

Le Comte de Gaury ne contribua pas peu à faire échoüer cette entreprise. Car bien qu'il y fût aussi venu armé, & aussi mal-satisfait, que les autres Seigneurs; néanmoins ayant été informé de la bonne volonté que le Roi avoit pour lui, il abandonna le parti opposé. Cette dangereuse journée étant ainsi passée

fans mal, on prit des mesures plus sures pour le lendemain. Sa Majesté se rendant maître du Château, & ne se fiant plus aux conseils de l'Abbé de Dumfarling. En même tems elle fit connoître ses intentions à tous les Seigneurs, aux Barons de Fiffe, aux Deputez des Villes maritimes, qui avoient été appellez à cette Diéte, & aux principaux des Colléges, leur declarant que bien qu'il eût été peu satisfait de se voir detenu & gardé contre son gré, il ne vouloit pourtant en faire un crime à personne, ni se souvenir de tout ce qui s'étoit passé pendant sa minorité, ayant résolu de publier une amnistie générale, de satisfaire aux desirs du Clergé, & de s'appliquer à l'accommodement des differens Partis, les reconnoissant tous pour ses bons & fidéles Sujets, & n'en connoissant aucun, qui ne fût bien intentionné pour lui, quoi que leurs jalousies & querelles particulieres les eussent quelquefois engagez en des démarches, qui n'étoient pas fort reguliéres. Le Roi se servit en cette occasion

de plusieurs autres expressions, qui pouvoient contenter les uns & les autres, & qui faisoient connoître sa modération, & la douceur de son naturel. Aprés cela, il ordonna aux Comtes d'Angus, de Bothvvel, de Huntly, & de Crauford, dont deux étoient de l'une, & deux de l'autre faction, de se rétirer pour quelque tems chez eux, retenant tous les autres qui n'avoient point pris parti, auprés de sa personne, pour s'en servir comme de son Conseil ordinaire, & pour regler avec eux les affaires du Royaume. Il declara en même tems, que les quatre Seigneurs qu'il renvoyoit chez eux, seroient bien-tôt rappellez.

Tout cela étant fait, il me fit venir en présence de quelques-uns de ces Seigneurs, & me donna plus de loüanges, & me fit plus de remercimens que je n'avois merité, disant tout haut, qu'aprés Dieu, il n'étoit obligé qu'à moi du recouvrement de sa liberté. Il fit dresser en même tems l'Acte d'amnistie, qu'il avoit fait esperer ; mais je n'étois pas content

le me voir loüé en présence de tant le monde sur une affaire si odieuse, & je dis à Sa Majesté, que je n'étois déja que trop haï de ceux, qui l'avoient detenu, & qu'il n'étoit pas nécessaire que je le fusse davantage.

Cette affaire étant terminée avec succés, & tout étant accommodé en apparence, on vit alors combien le cœur de l'homme est fier ou timide selon les occasions. Car quelques-uns de ceux sur lesquels le Roi avoit fait fond, non seulement avoient été les derniers à comparoître; mais même quand ils avoient vû, que ceux du Parti contraire étoient les plus forts & les mieux armez, ils avoient protesté de ne rien savoir du dessein du Roi, se déchargeant de tout sur le Colonel Stuard & sur moi. Mais ces mêmes gens ayant remarqué, que la chose reüssiroit, ils changerent tout aussi-tôt de langage, & oserent se vanter en plein Conseil, qu'ils avoient formé depuis long-tems ce dessein, & qu'ils n'avoient attendu pour l'exécuter que les ordres de Sa Majesté.

On vit en même tems combien le Roi étoit débonnaire,& combien il aimoit sa Noblesse : car voulant faire voir, qu'il étoit reconcilié avec tous, il choisit la maison de Ruthven la primière, pour y aller voir le Comte de Gaury. Le Comte, aprés l'avoir traité avec une magnificence Royale, se jetta à ses genoux, déplorant son malheur & celui de sa Maison, puis que Sa Majesté y avoit été arrêtée, ce qu'il dit être arrivé plûtôt par hazard, que par un dessein prémédité, le Comte d'Arran s'y étant sauvé, & y ayant causé en même tems tout le desordre. Il ajouta, qu'il n'avoit sû autre chose de cette entreprise, sinon qu'on presenteroit une requête à sa Majesté à son arrivée à Dumfarling, & demanda trés-humblement pardon, de ce qu'il s'étoit laissé engager malheureusement dans cette affaire. Le Roi lui promit avec beaucoup de bonté de ne s'en ressouvenir jamais, ajoutant qu'il savoit fort bien, qu'on l'avoit seduit par de faux rapports.

Cependant Jaques Stuard Comte

d'Arran, ayant obtenu la permiſſion d'être gardé en ſa propre maiſon à Kinneal, écrivit au Roi une lettre de félicitation ſur le recouvrement de ſa liberté, & pria en même tems Sa Majeſté de lui permettre de venir lui baiſer les mains,ce qui lui fut refuſé. Neanmoins il ne laiſſa pas d'écrire tous les jours à Sa Majeſté, & de lui donner des avis à ſa mode, touchant les meſures qu'elle devoit prendre avec la Nobleſſe en géneral & avec châcun en particulier. Il lui conſeilla entr'autres choſes, de faire revenir en cour les Comtes de Huntly & de Crauford, ce qui fut trop facilement accordé par les Comtes d'Argile & de Montroſs;mais le Comte deGaurie s'y oppoſa, alleguant, qu'on avoit promis aux Comtes d'Angus & de Bothvvel de les rappeller en même tems avec les autres. Neanmoins l'avis du Comte d'Arran prévalut, & l'égalité qu'on avoit fait eſperer, fut mal obſervée, ce qui obligea le Comte de Marshal & quelques autres à ſe retirer chez eux. L'Abbé de Dumfarling reſta toûjours à

la Cour, & pour gagner l'amitié du Colonel Stuard, qui étoit alors Capitaine des Gardes, il lui donna une bourse, ou il y avoit trente pieces d'or de la valeur de quatre livres chacune. Le Colonel distribua cét or aux soldats, qui apliquerent ces piéces sur leurs besaces en forme d'écus, & mirent la bourse sur une pique, pour tenir lieu d'enseigne. Peu de tems aprés l'Abbé fut emprisonné à Lockleven. Il arriva la même chose à Monsieur Jean Covil, au Laird de Clesh, & à Drumvvhasel, par l'avis du Comte d'Arran & de sa femme, qui faisoient de grandes instances pour être rappellez à la Cour. A la fin Jaques Stuard, Agent du Comte, me vint prier de proposer à Sa Majesté le retour du Comte, disant qu'elle le souhaitoit elle même, & que non seulement les Comtes d'Argile, Huntly, Crauford, & Montrofs y avoient consenti, mais qu'Argile & Montrofs avoient dit aussi à Sa Majesté, qu'ils monteroient eux mêmes à cheval pour ramener le Comte d'Arran, qu'il n'y avoit que le Com-

te de Gaurie,qui s'y opposât, & que le Roi avoit dit, qu'il ne vouloit rien refondre dans cette affaire, avant que de me l'avoir communiqué. Je me rendis là-dessus auprés de Sa Majesté, & lui fis connoître, de quelle maniere on m'avoit parlé, & qu'elle mettoit un fardeau trop pesant sur mes épaules, en témoignant qu'elle ne vouloit rien conclure dans une affaire si importante, que sur mes avis. Le Roi me mena là-dessus sur la galerie de Falckland, se plaignant à moi de la perte de plusieurs de ses meilleurs amis, tels qu'étoient les Comtes de Lenox, & d'Athol, & le Duc de Lenox. *A présent*, ajoûta-t'il, *ils ne veulent pas permettre au Comte d'Arran de me venir voir, quoi qu'il aît hasardé sa vie pour la conservation de ma liberté. Pourquoi est-ce donc, qu'on le hait si fort?* Je lui répondis, que si je lui disois la vérité, il y auroit du danger pour moi, & que si je ne le faisois pas, il y en auroit pour sa Majesté. Il m'obligea là-dessus à lui parler plus clairement, & je lui dis avec beaucoup de franchi-

ſe que le Comte d'Arran étoit le plus dangereux homme, qui pût être auprés de lui, & qu'il en avoit deja une preuve, dans les derniers deſordres, dont ſes violences ſeules avoient été cauſe. *Et ſi Vôtre Majeſté*, ajoutai-je, *le fait revenir en Cour, il en arrivera bien-tôt autant, ou même quelque choſe de pis. Elle voit par là, que j'avois raiſon d'aſſurer, qu'il étoit dangereux de dire la verité, car s'il aprend jamais, que j'aye parlé avec tant de liberté, il ſera à l'avenir mon ennemi mortel.* Aprés cela le Roi témoigna ne deſirer autre choſe, ſinon que le Comte d'Arran vint une ſeule fois lui faire la reverence, ajoûtant qu'il le renverroit incontinent aprés. Il me pria auſſi d'aſſurer le Comte de Gaurie qu'il ne demandoit autre choſe, que cela, & de faire en ſorte, qu'il n'y eut point d'oppoſition de ce côté-là, ce que je ne manquai pas de faire.

Je pris occaſion là-deſſus de remontrer à Sa Majeſté combien de grans Princes avoient été ruinés, par leurs ambitieux & violens miniſtres, leſ-

quels voulant gouverner ſeuls, prenoient ordinairement un plus grand fardeau ſur leurs épaules, qu'ils n'étoient capables de porter. C'eſt pourquoi je conſeillai à Sa Majeſté d'employer tous les jours une heure ſeulement à entendre raiſonner ſes Conſeillers ſur les affaires de ſon Royaume, & de ſe determiner enſuite ſur l'opinion, qu'il trouveroit la meilleure, ainſi que le Roi de France avoit accoûtumé de faire. Le Roi aprouva cet avis, & tant qu'il le ſuivit, ſes affaires allerent bien. Le conſeil étoit composé des Seigneurs qui avoient aidé le Roi à recouvrer ſa liberté. J'en étois auſſi, avec Robert Melvil mon frére, le Colonel Stuard, & le Laird de Seigie.

Mais dés que le Comte d'Arran fut de retour à la Cour, non ſeulement il y reſta contre la parole donnée, mais il changea auſſi en peu de tems la methode de conſulter, fort réſolu de ne pas ſouffrir de compagnons dans le maniement des affaires. Il affecta pourtant au commencement beaucoup d'humilité, & aprés

avoir fait la reverence à Sa Majesté, il vint se jetter à mon col, m'accablant de ses remercimens & de ses caresses, & disant tout haut, que toute la famille des Stuards m'étoit obligée des grands services, que j'avois rendus à Sa Majesté. Qu'en son particulier il le reconnoissoit si bien, qu'il ne feroit jamais rien sans mon avis & sans celui de mon frere Robert. Il y avoit au commencement de la froideur entre ce Comte & le Colonel Stuard, mais le Roi m'ordonna de faire un accommodement entr'eux. Lorsque j'en fis la proposition au Colonel, il jura qu'il ne souffriroit jamais que ce vilain fût retabli à la Cour, & que si le Roi l'y retenoit, il étoit resolu de défaire tout ce qu'il avoit fait pour lui. Je réussis pourtant à la fin, & fis la paix entr'eux.

Le Comte fut quelque tems en repos, mais il n'y avoit point d'apparence, qu'il dût s'en retourner chez lui. A la fin il commença à me reprocher, que j'inspirois trop de moderation à Sa Majesté, & qu'il ne pouvoit

pouvoit pas souffrir qu'elle dépendît d'un si grand nombre de Conseillers. En même tems il faisoit entendre au Roi, que c'étoit trop d'embarras, que d'accorder tant d'opinions contraires: qu'il n'avoit qu'à chasser & à se divertir, & qu'il recueilliroit bien les avis des Conseillers, & lui en feroit ensuite le rapoit. Sa Majesté étant jeune & aimant le plaisir, se laissa aisément persuader; de sorte qu'en peu de tems le reglement, qui avoit été introduit, fût aboli. Aprés cela le Comte ne rapporta plus nos avis à Sa Majesté; mais seulement les siens, lui faisant toûjours accroire, que nous étions tous d'opinion, qu'il falloit prendre la route la plus violente: & quoi que cela fût directement opposé à la premiere intention de Sa Majesté, & à ce qu'elle avoit declaré dans l'Acte d'amnistie, qu'elle avoit fait publier, il ne laissa pas de dresser une Proclamation contraire, en vertu de laquelle il étoit enjoint à tous ceux de la conspiration de Ruthven, de venir demander pardon de leur crime, bien que ce qu'ils

avoient fait, eût déja été aprouvé & reconnu pour légitime : ce qui obligea beaucoup de Nobles à se mettre en lieu de sureté & à s'éloigner de la Cour.

Lorsqu'il fit lire cette Proclamation dans le conseil, je m'y opposai ouvertement, disant que j'étois assûré, qu'elle étoit contraire à l'intention du Roi, & à la parole qu'il avoit donnée si solennellement. Il en conçût un si grand dépit, qu'il quitta le Conseil plein de rage, disant que j'allois ruiner le Roi par ma maniere de proceder. *Ce sera ou vous ou moi*, repliquai-je, joignant à ces mots d'autres expressions assés fortes ; ce qui fit que cette Proclamation fut renvoyée à un autre tems. Mais le Comte épia l'occasion de venir à son but, & gagna quelques lâches flatteurs pour l'y assister. Il y réüssit aisément, car c'étoit un butin assez riche, que les biens de ces Seigneurs, qu'il vouloit persécuter, & il promit à châcun quelque part à leurs dépoüilles, pour gagner par là les suffrages qui luy étoient nécessaires :

de ſorte que tout ce qui avoit été réſolu & promis auparavant, fut renverſé tout d'un coup, & quantité de Nobles furent mis en danger de perdre leurs biens & leurs vies. Quand quelqu'un de nous prenoit la liberté d'avertir Sa Majeſté de ce qui ſe paſſoit, & que nous faiſions connoître, que nous étions en peine de ce qui en arriveroit, elle temoignoit ne l'être pas moins que nous, mais que le Comte d'Arran lui avoit dit, qu'il ne ſe faiſoit rien, que ſelon les ſentimens & les reſolutions de ſes Conſeillers. Mais quand on lui diſoit, que c'étoit tout au contraire, il en paroiſſoit chagrin, & temoignoit vouloir remedier à tout. Cependant le Comte ſavoit ſi bien faire, qu'il n'en arrivoit jamais rien.

Fin du quatriéme Livre.



LIVRE CINQUIE'ME.

ENviron ce tems-là, la Reine Elisabeth écrivit une Lettre à Sa Majesté en faveur de ceux, que l'on persecutoit, & qui s'étoient retirez de la Cour. Elle étoit conçuë en ces termes.

Je souhaiterois fort, mon cher Frere & Cousin, que parmi les études où vous vous appliquez, vous n'oubliassiez pas la sentence d'Isocrate, qui dit à son Empereur; qu'il devoit faire plus d'état de sa parole, que les autres n'en font de leurs sermens, & que tous les diamants qu'il portoit à sa couronne, n'étoient pas capables de lui donner tant de lustre, que la bonne foi lui pouvoit acquerir de gloire & de reputation. Je vous donne ce conseil, parce que j'entends que vous vous laissez conduire par de méchants Conseillers, qui vous engagent dans

des routes fort dangereuſes, & vous détournent du droit chemin. Comment pouvez-vous croire, que vôtre conduite me puiſſe plaire, ſi vos dernieres actions démentent les premieres ? Vous avez affaire à une perſonne, qui ne ſe laiſſe pas payer de fauſſe monnoye, & à qui on puiſſe facilement en impoſer. Non, non, je pretends donner des leçons à vos plus fins Conſeillers. Je crains qu'en voulant faire tort aux autres, vous ne vous en faſſiez à vous même. Certainement, ſi ceux, que vous faites perſécuter, avoient voulu prendre leur tems, ils étoient capables de vous faire plus de mal, que mille vies de ceux qui vous engagent dans ces ſortes de procedures, ne ſauroient vous faire de bien. Cela ſe peut-il imaginer, que vous veuillez forcer les gens à vous demander pardon, lorſqu'ils vous ont rendu de bons ſervices ? Avez-vous oublié, ce que vous m'avez écrit vous même, que le Duc de Lenox avoit tenu une conduite fort dangereuſe, & à cette heure, vous voulez que ceux qui vous en ont deli-

vré, se reconnoissent criminels. Je veus croire que vous aimez trop vôtre honneur, pour lui donner une si honteuse atteinte, en revoquant la parole que vous avez donnée si solennellement. Enfin, je vous prie d'interrompre un peu ces procedures, jusqu'à ce que quelqu'un de mes plus affidez serviteurs, que je suis résoluë de vous envoyer, soit arrivé à vôtre Cour. Car vous verrez, que j'agis avec vous en sœur, qui vous aime, & de laquelle vous devez attendre plus d'honneur & d'avantage, que de vos méchans Conseillers. Dieu qui connoît la verité de ce que je dis, vous aît en sa sainte garde.

Vôtre tres acquise & tres fidelle sœur & Cousine,
ELISABETH.

Sa Majesté m'ordonna de faire une réponse en son nom, pour la pouvoir copier ensuite de sa propre main, car le Secretaire étoit suspect en ce tems-là. Je le fis de la maniere qui suit.

J'ai reçu vôtre lettre où vous me faites ſouvenir de ce que dit Iſocrate, que les Princes doivent être plus jaloux de leur parole, que les autres ne le ſont de leurs ſermens, ce qui me fait juger, que vous me croyez capable de contrevenir à une parole que j'aurois donnée dans une occaſion juſte & convenable.

A quoi je répons, Madame, que le même Iſocrate dit dans un autre chapitre, que ceux-là ne ſont proprement nos amis, qui approuvent & loüent tout ce que nous faiſons ou diſons, mais plûtôt ceux qui nous reprochent nos fautes ſans aigreur. Ce qui m'oblige de prendre vos avis, quoi qu'un peu forts, pour la marque d'une veritable affection de ſœur; me tenant aſſuré cependant, que ſi vous voulez conſiderer ſans préoccupation, la maniere rude, dont j'ai été traité, & la patience, que j'ai fait paroître, vous ne ſerez pas ſeulement ſatisfaite de ma conduite, mais avoüerez encore vous-même, que ſi vous aviez été à ma place, vous auriez fait la même choſe.

Premierement, quand je fus detenu

& arrêté ſous un beau prétexte, vous trouvâtes bon, Madame, de m'envoyer vôtre Ambaſſadeur, pour m'offrir vôtre ſecours, en cas que j'en euſſe beſoin; & quoi que je fuſſe trés-ſenſible à une offre ſi obligeante, je ne trouvai pas à propos alors d'en profiter; mais je vous fis dire, que j'étois ſatisfait, & que j'avois de bons amis autour de moi, comme il étoit vrai auſſi. Car une partie de ces Meſſieurs s'étant aperçûs de mon chagrin, déclarerent, qu'ils me remettroient en liberté, dés que je le ſouhaiterois. Neanmoins j'étois toûjours réſolu de me débarraſſer, & je n'attendois pour cela, qu'une conjoncture favorable, ſuivant à cet égard une autre ſentence d'Iſocrate, dont le ſens eſt, qu'un Roi ſe doit plutôt reſoudre à mourir, que de ſouffrir, qu'on le traite indignement. Cependant, Madame, vous n'avez pas pû ignorer mes vrais ſentimens, car je m'en ſuis aſſés expliqué à Monſieur Cairo, quand il me dit à l'oreille, qu'il avoit ordre de vous, de s'en informer en particulier, & de n'en rien faire paroître, qu'à vous ſeule.

Il est vrai qu'en ce tems-là j'ai signé quelques papiers, que l'on m'a presentez : mais n'étant pas libre, ce n'étoit pas le tems de disputer contre ceux, qui étoient maîtres de ma personne & de mes Etats.

Sachant, Madame, combien vous êtes juste & raisonnable, je ne doute pas, que cette reponse ne vous satisfasse, quoi que j'aye presque un sentiment tout contraire de quelques-uns de vos Conseillers, qui ayant des vuës particulieres, ont été aparemment les auteurs de l'aigreur de vôtre lettre. Aussi c'est à eux que je l'impute, & non pas à vous, Madame, dont je connois le naturel doux & obligeant. C'est par la même raison, que je ne crois pas nécessaire de répondre à tous les points de cette lettre, aimant mieux attendre l'arrivée de vôtre Ambassadeur, & les choses qu'il doit me dire de vôtre part, & étant resolu de ne me souvenir jusques-là que de la bonne amitié & correspondence, qui a toûjours été entre nous.

Pour ce qui concerne le Duc de Lenox, les beaux sentimens qu'il a fait

paroître en mourant, justifient assez l'innocence de sa conduite passée. Je pourrois dire avec beaucoup de raison, que ceux qui l'ont chassé d'auprés de moi, ont été la cause de sa mort, mais je veux bien oublier le passé. Pour ce qui regarde l'interruption de mes procedures jusqu'à l'arrivée de vôtre Ambassadeur, je vous promets de ne faire rien en attendant, qui vous puisse justement déplaire, quoi qu'Isocrate conseille aux Princes d'exécuter promtement les resolutions, qu'ils ont trouvées justes & nécessaires. Je souhaite seulement que celui que vous me voulez envoyer, soit aussi porté à affermir la bonne intelligence, qui a été & qui est entre nous, que je suis assuré de vos bonnes intentions & des miennes. Je prie Dieu, &c.

C'étoit du Secretaire VValsingham, dont la Reine avoit parlé dans sa lettre, & qui devoit venir de sa part en Ecosse. Mais comme il étoit d'un temperament délicat & presque toûjours indisposé, il n'avançoit qu'à petites journées. Cependant Monsieur Bovvs, qui étoit Ambassadeur ordinaire

d'Angleterre, & qui avoit délivré la lettre de la Reine, & renvoyé la Réponse, me fit de grands complimens & à mon frere Robert de la part de Milord Burly, & de plusieurs autres du Conseil d'Angleterre, m'assurant qu'ils avoient été ravis d'entendre, que nous étions prés du Roi, puis que nous étions de leur Religion, & de leur connoissance, & qu'ils souhaitoient, que les autres qui étoient auprés de Sa Majesté fussent de même.

Environ ce tems-là, le Comte d'Arran obtint le Gouvernement du Château de Sterling, & se sût si bien mettre dans l'esprit du Roi, qu'il n'y eut à la fin que lui, qui maniât les affaires. Il se prévalut si bien de son credit, que plusieurs Nobles furent chassez de la Cour, parmi lesquels étoient les Comtes de Mar & d'Angus, avec Monsieur de Glams, & quelques autres.

La même insolence l'obligea à chasser le Comte de Gaury, quoi que ce fût contre l'intention de Sa Majesté; laquelle me députa vers lui

à Coupar, pour le faire revenir à la Cour, en quoi je réüssis, & le Roi fit ensuite lui même la paix entre lui & le Comte d'Arran. Mais on ne tint pas au Comte ce qu'on lui avoit promis, & on le tourmenta tellement, qu'il résolut de quitter la Cour pour toûjours.

J'ai déja dit que toutes les révolutions, que j'avois vû arriver à la Cour, m'en avoient dégoûté, & que j'avois resolu de me contenter de ma petite fortune, & d'achever le reste de ma vie en repos; mais que le Roi m'ayant ordonné de revenir, je me crus obligé à lui obéïr, & à ne pas demeurer inutile à ma Patrie. Voyant alors, que la premiere Proclamation si pleine de douceur, par laquelle on pouvoit esperer raisonnablement, que le calme seroit rétabli dans le Royaume, étoit changée en une autre, qui ne tendoit qu'à persécuter ceux de la Ligue de Ruthven, cela me fit craindre de nouveaux troubles; parce que le nombre des Seigneurs, qui y avoient été enveloppez, étoit trop grand, &

qu'il y avoit de l'apparence, que ces gens-là ne voyant plus de sureté, ni pour leurs biens, ni pour leurs vies, se laisseroient aisément aller à quelque resolution désesperée.

Cela m'obligea à faire connoître au Roi jusqu'à quel point on abusoit de sa bonté, & ce qui s'en devoit arriver un jour, s'il n'y remedioit de bonne heure. Le Roi comprit fort bien, que mes appréhensions, n'étoient pas mal fondées, & promit d'y vouloir donner ordre. Mais c'etoit son malheur de consulter là-dessus avec ceux qui étoient eux-mêmes les Auteurs de tout le mal, & qu'il croyoit, que puis qu'il aimoit ces gens-là, il en étoit aimé aussi, & qu'ils auroient autant de soin de ses affaires, qu'il en avoit de faire leur fortune.

Cependant ces Messieurs faisoient semblant, de se vouloir conformer aux intentions de Sa Majesté; mais indirectement, le Comte & ses Adherents travailloient au contraire, de sorte que les inclinations genereuses & vrayement Royales de Sa Majesté

n'eurent point d'effet. Cela obligea quantité de Nobles à abandonner le pays, & généralement tous les gens de bien à quitter la Cour, au grand contentement du Comte d'Arran & de sa femme, qui se voyoient par là seuls dans la direction des affaires. Et afin de se rendre encore plus absolus, ils persuaderent au Roi d'aller resider à Sterling, où ils savoient que ceux, qui n'étoient pas de leur faction, n'oseroient paroître, le Comte étant Gouverneur du Château, & grand Prévôt de la Ville. Voyant que les choses prenoient ce train-là, je me retirai de la Cour, aprés avoir réïteré mes avis à Sa Majesté, & lui avoir dit avec beaucoup de sincerité, ce qu'elle devoit attendre de la conduite du Comte d'Arran.

Sa Majesté étant à Sterling, me demanda souvent, témoignant être en peine, de ce que je n'étois pas toûjours auprés d'elle. Le Comte d'Arran en prit occasion de lui dire, qu'il seroit à propos de m'envoyer vers la Reine d'Angleterre en qualité d'Ambassadeur, afin qu'en m'é-

loignant de la personne du Roi, il pût plus facilement me faire tomber en disgrace, sachant que la Commission que l'on me donnoit, ne pouvoit réüssir, de quelque maniere qu'on s'y prît. C'est en de telle négociations, que les Favoris engagent ordinairement ceux qu'ils ont dessein de perdre ; parce que n'y ayant ni honneur ni gloire à aquerir, soit par la nature de l'affaire, ou par les obstacles qu'ils y mettent malicieusement sous main, ils font passer celui qu'ils employent, pour un homme sans conduite & sans capacité. Le Maître, chagrin de voir, qu'une négociation n'a pas réüssi à son gré, donne souvent trop de credit à ces sortes de calomnies, croit avoir raison de vouloir du mal à ceux qui n'ont failli que par la malice de ceux, qui les ont engagez dans le précipice. Pour me joüer le même tour, le Comte d'Arran persuada à Sa Majesté de m'envoyer un ordre de sa main, pour revenir à la Cour. Mais avant que cette lettre me fût renduë, j'en avois dressé une pour Sa Maje-

ſté, où je la priois de ne pas continuer d'en uſer avec rigueur, mais de s'en tenir à ſa premiere intention & promeſſe, à l'égard de ceux de la faction de Ruthven.

La lettre du Roi portoit, qu'il y avoit une affaire, pour laquelle il avoit beſoin de mes ſoins & de mes avis : que pour cet effet, je me devois rendre à Sterling en bon équipage, dés que j'aurois reçu cette lettre, & qu'on m'y expliqueroit plus au long, ce qu'on exigeoit de moi. Elle étoit dattée du Château de Sterling le 22. d'Oct. 1583.

Aprés avoir reçû cet ordre, je montai auſſi-tôt à cheval, pour me rendre auprés de Sa Majeſté, portant la lettre ſuſdite, que j'avois conçuë aux termes ſuivans.

Vôtre Majeſté m'ayant toûjours fait la grace de conſiderer plûtoſt ma bonne volonté, que le peu de ſervice que j'étois capable de lui rendre, j'eſpere qu'elle ſera toûjours dans la même diſpoſition envers moi, quoi que je ne ſois plus ſi aſſidu auprés de ſa perſonne. Car bien que durant la mi-

norité de V.M. on m'aît permis de vivre tranquillement chez moi, sans être obligé de me mêler des affaires publiques, néanmoins j'ai toûjours crû, que je devois être prêt à exécuter vos ordres, dés qu'il vous plairoit de m'en honorer, & d'agréer mon service. A présent, quoi que je n'aye pas la présomtion, de vouloir donner des conseils à Vôtre Majesté, je me tiens pourtant obligé à lui faire part de mes sentimens, & à ne lui pas cacher ce qui selon mon opinion arrivera de ses dernieres procedures.

Lors qu'il vous plut, Sire, d'aller à Saint André, & de prendre vous-même les rênes en mains, vous fîtes faire une Declaration avec des sentimens si pleins de clemence & de modération, que non seulement les Nobles, qui se trouvoient sur lès lieux, mais généralement tous vos Sujets en furent charmez. Vous faisiez publier, que vous n'aviez d'autre but, que celui de recouvrer vostre liberté, en rétablissant le repos & le bien public. Que vous vouliez satisfaire aux desirs de l'Eglise, accommoder les differentes factions, & mettre en oubli tous les

excés, que l'on pourroit avoir commis pendant vôtre minorité, avoüant, que ce n'avoit été que des querelles de ſujet à ſujet, leſquelles vous ne vouliez pas imputer à crime, mais que vous étiez réſolu de les gouverner tous en vrai Pere, aſſiſté des conſeils de ceux de vôtre Nobleſſe, qui ſeroient reconnus les moins factieux. Que perſonne n'avanceroit ni par faveur ni par intrigue, & que chacun ſeroit recompenſé & châtié ſelon ſon merite.

Si l'on avoit ſuivi une route ſi ſûre & ſi aiſée, il y a de l'apparence, que vôtre Etat ſeroit ſans trouble. Mais en ayant pris une autre toute violente & contraire à celle-là, en faiſant paſſer pour criminels un grand nombre de Nobles du prémier rang; parmi leſquels il y a de bonnes têtes, cela a fait naître une ſi grande quantité de mécontens, que ſi l'on n'y remédie promtement, l'Ecoſſe ſera bientôt miſerablement déchirée par des guerres civiles. C'eſt la connoiſſance que j'ai de l'humeur de cette Nation, l'intelligence que j'ai dans le pays,

& la necessité où je vois reduits tant de Nobles, que l'on pousse au desespoir, qui me font prognostiquer avec tant d'assurance ce qui en arrivera.

Il est vrai, Sire, que le moyen le plus sûr de rendre un Etat heureux & florissant, est de recompenser les gens de bien & de châtier les méchans. Il est vrai encore, que pendant vôtre minorité il s'est commis bien des excés, qui meriteroient d'être punis; mais de vouloir trop scrupuleusement rechercher & amasser des crimes, dans un tems où le nombre des complices est si grand, que le châtiment seroit d'une exécution trés dangereuse, c'est ce que je ne saurois trouver raisonnable. Certes, si Vôtre Majesté étoit resoluë de prendre la voye de la rigueur (ce que pourtant j'ai de la peine à croire, ses sentimens m'étant trop connus) il faudroit considerer auparavant, si ses forces sont proportionnées au Parti, que l'on veut attaquer, & si de puissans voisins, qui espient toûjours les occasions, ne voudroient pas profiter de nos desordres. Outre cela, il est cer-

tain, que la ſoumiſſion dans laquelle les Sujets ont accoûtumé d'être à l'égard de leur Souverain, s'eſt extrémement affoiblie en Ecoſſe, pendant la minorité de Vôtre Majeſté, & la captivité de la Reine ſa Mere; & que d'ailleurs Vôtre Majeſté eſt environnée de jeunes gens, qui lui plaiſent, parce qu'ils ont toûjours été les compagnons de ſes plaiſirs, & qui peuvent être fort honnêtes & fort fidéles; mais qui ſont haïs de vos Sujets, qui les croyent intereſſez, violens, & ſans experience, & qui ſont perſuadez, qu'ils vous conſeillent de regner plûtôt par force que par amour. Il eſt certain encore, qu'un Prince peut choiſir honnêtement la voye la plus ſûre, & où il y a le moins de riſque, puis qu'en faiſant autrement, on tombe ſouvent dans un plus grand mal que ne l'eſt celui, qu'on a voulu éviter.

Les Royaumes & les Etats ſont gouvernez ou par force ou par douceur; & un Prince, qui ne ſauroit réuſſir ni de l'une ni de l'autre maniere, n'eſt jamais conſideré. C'eſt

pourquoi, où il faut être assuré de son coup, quand on se veut faire craindre, ou si l'on n'en est pas trop sûr, il faut changer de méthode, & gagner les esprits par une douceur honnête & raisonnable. Il est trés-aisé de juger de quel côté Vôtre Majesté se doit déterminer.

L'Empereur Trajan répondit à ceux qui lui demandoient, pourquoi il étoit plus aimé & honoré de ses Sujets que ses Prédécesseurs ne l'avoient été, que c'étoit parce qu'il étoit promt à pardonner les offenses, & qu'il n'oublioit jamais les services qu'on lui avoit rendus. Jules Pollux Précepteur de Cesar, voulant dépeindre un Prince parfait, dit qu'il doit avoir quelque chose de divin, qu'il doit étre fait à charmer tout le monde, plein de bonté, obligeant, équitable & honnête, ferme dans ses actions, agissant, jaloux de sa parole, maître de ses passions, & toûjours prêt à se soumettre à la raison. Qu'il doit étre le vrai Pere de ses Sujets, d'un accés facile, d'une conversation aisée, promt à pardonner, lent à punir, liberal, secret, &

d'un jugement pénétrant & ſolide.

A préſent, Sire, qu'il paroit aſſez, que vous vous étes formé ſur un ſi beau modéle, je n'ai autre choſe à ſouhaiter, ſinon que tous ceux qui ſont autour de vous, ſe veuillent régler ſur vos ſentimens & ſur vôtre exemple, ce qui ſeroit d'autant plus néceſſaire, que l'on juge ordinairement du naturel des Princes par l'humeur de ceux, qui aprochent le plus de leur perſonne.

C'eſt pourquoi, Sire, pour éviter tous les maux dont ce Royaume eſt menacé, & pour y remédier de la maniére la plus aiſée & la plus ſure, il ſera à propos de vous rendre à Edinbourg, dés que vous le trouverez bon, & d'y convoquer les plus anciens & les plus accreditez des Nobles & des Barons, afin qu'ils deliberent conjointement avec ceux, qui ſont déja prés de Vôtre Majeſté, ſur les moyens d'aſſurer le repos du Pays. Car de la maniere que les choſes ſont conſtituées préſentement, vouloir parler de clemence, pour attirer les gens à accepter un honteux pardon, c'eſt peine perduë;

puis que personne ne se voudra fier à une Declaration, qui est si contraire a celle que vous avez fait publier auparavant.

L'Empereur Adrien cherchoit toûjours des personnes d'âge & d'experience pour les tenir en sa Cour, & s'en trouvoit fort bien. Alexandre Sevére ne vouloit jamais rien resoudre que sur l'avis des plus âgez & des plus experimentez de son Conseil. Il ne sortoit jamais de Rome, sans être accompagné de quatre ou cinq des plus considérables du Senat, afin que tout le monde pût être assuré, qu'il ne se resoudroit rien légérement. Il fit une Loi, par laquelle le Senat ne pouvoit rien conclurre, à moins que cinquante Senateurs n'y fussent présents. Ses Conseillers étoient obligez de donner toûjours leurs avis par écrit, afin de pouvoir mieux remarquer leur partialité ou leur desinteressement. On observa encore qu'il partageoit à dessein sa familiarité & ses bonnes graces à plusieurs, afin qu'un seul ne le pût trop préoccuper, ni devenir assez hardi, pour lui

faire des ſollicitations importunes. *C'eſt la neceſſité des conjonctures préſentes qui m'oblige d'être ennuyeux, & d'écrire à Voſtre Majeſté une ſi longue lettre. Je lui en demande trés-humblement pardon, & prie Dieu, qu'il lui donne une longue & trés-heureuſe vie. De Halhil ce 15. d'Octobre 1583.*

SIRE,

De Vôtre Majeste'

Le trés-humble & trés-obéïſſant Serviteur,

Jaques Melvil.

Ayant délivré cette lettre à Sa Majeſté à mon arrivée à Sterling, non ſeulement elle aprouva les avis qu'elle contenoit, mais elle promit auſſi de s'y vouloir conformer. Elle ſe plaignit en même tems de la grande partialité de ceux, qui étoient de ſon Conſeil, ajoûtant qu'il n'y avoit que mon frere Robert, qui fût ſur une route ſûre & ſalutaire. Qu'il s'opp

s'oppoſoit ſouvent aux violences des autres, & qu'il leur avoit dit la verité en ſa préſence avec bien de la franchiſe. Aprés cela le Roi me fit connoître, que c'étoit pour m'envoyer en Angleterre, qu'il m'avoit fait venir, afin d'y travailler à l'entretien & à l'affermiſſement d'une amitié reciproque, comme auſſi à lui faciliter la ſucceſſion à la Couronne d'Angleterre, & à lui faire obtenir du ſecours contre ſes factieux & trop remuans Sujets. Je répondis au Roi, que je ne croyois pas la conjoncture propre pour obtenir des choſes ſi importantes, & que tant qu'il ſeroit mal avec ſes propres Sujets, l'Angleterre n'auroit guére de conſidération pour lui, ni pour aucun qui viendroit de ſa part; qu'ainſi il vaudroit mieux faire voir auparavant à tout le monde, qu'il avoit aſſez de prudence & de conduite, pour régler ſes propres affaires, & pour ſe faire obéïr par ſes Sujets. Que cela étant fait, les Anglois auroient de l'eſtime & de la vénération pour lui, & que le mo-

de Sa Majeſté, & pour le conduire enſuite à Saint Johnſtoun, où il devoit avoir audience. J'avois ordre de lui dire, que le Roi étoit trés-aiſe de voir que la Reine d'Angleterre avoit choiſi pour cette commiſſion une perſonne, pour laquelle il avoit toûjours eu une eſtime toute particuliere, & dont il connoiſſoit les ſentimens droits & honnêtes ; & qu'il ne doutoit pas, puis que malgré ſon indiſpoſition, il avoit entrepris ce voyage lui-même, que ſa commiſſion ne tendît à rendre parfaite l'amitie qui étoit entre lui & la Reine Eliſabeth, & qui ne l'avoit pas encore été.

Le Secretaire VValſingham rêpondit à ce compliment, que c'étoit la grande envie qu'il avoit de réüſſir en ce point, qui l'avoit obligé à ſe mettre en chemin lui-même, ayant d'ailleurs un attachement & une vénération ſi particuliere pour Sa Majeſté, qu'aprés la Reine ſa Souveraine, il n'y avoit point de Prince au monde, pour qui il en eût autant, de ſorte qu'il avoit toûjours ſouhaité de le voir, & d'en être connu ; qu'il

augurоit déja bien du ſuccés de ſa négociation, puis qu'il rencontroit d'abord à ſon arrivée un de ſes plus anciens amis, & l'unique qu'il avoit en Ecoſſe. En effet, nous avions été long-tems compagnons dans les voyages, que nous avions faits aux Pays étrangers, auſſi n'avois-je jamais été depuis en Angleterre, qu'il ne m'eût obligé de loger chez lui.

Ayant apris la propoſition qu'il devoit faire à Sa Majeſté, je l'en avertis d'abord par deux lettres, afin qu'elle pût penſer à ce qu'elle y voudroit répondre. En chemin faiſant, VValſingham fut informé que le Roi envoyeroit Milords Seatoun & Levingſtoun au devant de lui, pour le recevoir plus ſolennellement; mais il me pria de l'empêcher, diſant qu'il auroit plus de liberté de diſcourir avec moi en chemin, ſi nous demeurions ſeuls. Mais je croi qu'il avoit envie de faire voir ſon beau train, où il y avoit cent quarante chevaux. Etant arrivé prés de la Cour, ſa Majeſté le fit recevoir par deux de ſon conſeil privé, ſçavoir par Milord de Doun & par mon frere Robert.

Le lendemain, le Roi le fit venir à l'audience, accompagné de Monsieur Bovves Ambassadeur ordinaire de la Reine Elisabeth en Ecosse. Le premier discours fut sur la liberté de Sa Majesté, l'Ambassadeur témoignant, qu'on étoit surpris qu'elle eût quitté la bonne compagnie, qui étoit auprés d'elle, puis que c'étoit les meilleurs & les plus honnêtes de toute la noblesse, & sur lesquels Sa Majesté se pouvoit le plus fier. A quoi le Roi répondit avec tant d'esprit & de prudence, que Monsieur VValsingham ne s'en pût pas assez étonner. Le lendemain le Roi lui donna quatre Commissaires, du nombre desquels j'étois aussi, pour entendre sa proposition, & pour entrer en conférence avec lui. Mais il refusa de traiter avec d'autres qu'avec le Roi même, lequel lui accorda une seconde audience, où Monsieur Bovves ne se trouva point. Elle dura assez long-tems, & lors que Monsieur VValsingham en sortit, il me prit par la main, & me dit, qu'il étoit le plus satisfait du monde, puisqu'il avoit parlé à un

Prince, qui avoit du ſavoir & du bon ſens, & qui promettoit tant, qu'il ſe croyoit aſſez recompenſé des fatigues de ſon voyage. Le Comte d'Arran deſira d'entrer en conference avec lui, mais il refuſa de lui parler. Auſſi ne s'arrêta-t-il pas longtems à la Cour; mais il prit bien-tôt congé de Sa Majeſté, laquelle m'ordonna de le reconduire juſques ſur la frontiere. A nôtre ſéparation, il me promit que j'aurois ſouvent de ſes lettres, & me témoigna être fort en peine de ce que le Comte d'Arran étoit revenu à la Cour, & s'étoit ſi bien mis dans l'eſprit du Roi, ajoutant, que s'il l'avoit ſû plûtôt, il auroit fait donner cette commiſſion à un autre. Qu'il ne voyoit nulle aparence, qu'il ſe pût établir une amitié ſincere & ſolide entre leurs Majeſtez, tant que ce Comte ſeroit en credit. Qu'il le prenoit pour un libertin, un ſemeur de diſcordes, & un homme enfin, qui ſe moquoit de tout, & particulierement des gens de bien. Qu'auſſi avoit-il évité de familiariſer avec lui. En effet VValſingham étoit d'une

humeur tout-à-fait contraire à celle de l'autre, étant devot, plein de probité & d'honneur, & aimant generalement tous les honnêtes gens. Le Comte d'Arran, pour se vanger du mépris, que VValsingham avoit eu pour lui, n'épargna pas même l'honneur de son Maître. Car premierement il ne voulut pas laisser entrer dans la chambre du Roi le Gouverneur de Bervvik & plusieurs autres personnes de marque, qui étoient venus avec cét Ambassadeur, & il lui fit donner à lui même à son départ un present, qui faisoit assez connoître, qu'il se moquoit de lui. C'étoit une bague; ou à la place d'un diamant de la valeur de 700. écus, que le Roi lui avoit destiné, il avoit fait mettre une fausse pierre. VValsingham fut souvent tenté de renvoyer cette bague, non pas tant par ressentiment, que pour faire voir à Sa Majesté le tort qu'on lui faisoit à elle même. On lui avoit promis aussi, qu'on repareroit quelques desordres, que les Ecossois avoient faits sur la frontiere, mais on n'en fit rien, le

Comte d'Arran travaillant de toutes ses forces à rendre sa négociation inutile & sans effet. VValsingham ne laissa pas pour cela de faire à son retour un rapport si avantageux du merite & des talens de nôtre Roi, qu'il s'en rendit suspect en quelque maniere à la Cour d'Angleterre. En effet nôtre Roi étoit surpris lui-même, de voir qu'un si grand ministre, qui avoit tant d'affaires sur les bras, & qui étoit d'ailleurs âgé & d'une complexion fort foible, eût entrepris un voyage si pénible, & il étoit persuadé que cela ne s'étoit pas fait pour rien. Neanmoins on ne pouvoit pas comprendre ce que ce pouvoit être, si ce n'étoit pour donner de bons conseils à Sa Majesté, comme il fit effectivement. D'ailleurs étant homme de bien & qui aimoit sa Patrie, il y a de l'apparence, qu'il étoit curieux de voir, si le mérite de celui, qui en devoit être un jour le maître, répondoit à la bonne opinion qu'on lui en avoit donnée. Mais tous les dons effets qu'on auroit pû attendre de l'amitié de cét honnête homme,

furent prévenus par sa mort, qui arriva bien-tôt aprés son retour en Angleterre. Malgré cela, la conjoncture étoit encore assez favorable, & Sa Majesté pouvoit augmenter le nombre de ses amis en Angleterre & y affermir son crédit, si le Comte d'Arran n'avoit tout gâté, ce que je ne manquai pas de remontrer assez souvent à Sa Majesté, quoi qu'il y eût du danger à le faire.

En effet ce n'avoit pas été l'intention du Roi que le Comte restât à la Cour, mais le Comte avoit sû gagner quelques-uns du Conseil, en leur promettant de faire leur fortune, s'ils vouloient joindre leurs interêts aux siens, & par le moyen de ces Messieurs il avoit fait entendre au Roi, que sa présence étoit nécessaire à la Cour, & que sans cela ma maniere d'agir trop douce & trop moderée ruineroit les affaires de Sa Majesté. Il demeura donc auprés du Roi, fort résolu de s'enrichir des dépoüilles de ceux de la Ligue de Ruthven.

Ceux qui étoient d'humeur de

profiter de la misére publique se jettoient peu à peu dans son parti : car le butin étoit riche, & il vouloit bien en faire part. D'autres craignoient de perdre les bonnes graces de sa Majesté, s'ils ne devenoient amis du Comte, & parmi ceux-là il y en avoit, qui me conseilloient de faire la même chose, puis qu'autrement j'aurois de la peine à conserver mon poste. Mais ne me pouvant pas résoudre à trahir l'honneur & les interêts de Sa Majesté, & insistant toûjours sur l'observation de sa premiere Declaration & de sa parole, je trouvai bien-tôt, que ces Messieurs ne m'avoient rien prédit que de veritable. Car m'opposant en plein Conseil au Comte d'Arran, lorsqu'il voulut faire faire une Proclamation contraire à la premiere, il quitta brusquement le Conseil & raya mon nom de la liste des Conseillers privez. Il fit en même tems une reforme génerale dans les Charges, & n'y admit, que les plus affidez de ses creatures. Sa Majesté temoigna pourtant n'y vouloir con-

ſentir, qu'apres avoir entendu auparavant, ce que j'en dirois. Mais la cabale du Comte prevalut, de ſorte que je perdis ma Charge & en fûs rendu inutile au public. Le Roi m'en fit des excuſes, & dit, que par la pluralité des voix, il avoit été conclu au Conſeil, qu'il ne falloit pas ſouffrir deux freres dans un même College: mais que dés qu'il ſeroit marié, je ſerois le Chancelier de ſa femme & ſon premier Miniſtre. Mes ennemis étoient bien aiſes d'être débarraſſez de moi, & je ne l'étois pas moins de n'avoir plus rien à demêler avec eux, & de pouvoir vivre en repos à l'avenir, & ſans participer aux pernicieux conſeils, qui tendoient au deshonneur & à la ruine du Roi.

Cependant Sa Majeſté, étoit reſoluë d'aller à Edinbourg, ſelon les avis, que je lui avois donnez dans ma lettre, & d'y faire venir les Nobles & les Barons, avec les artes que j'avois ſpecifiez. En même tems il me fit ſavoir, que le Comte d'Arran lui conſeilloit d'envoyer l'Evêque de ſaint André en Angleterre, puis

qu'étant resolu d'aller aux eaux de Spa, pour quelque indisposition, il pourroit en passant faire quelques propositions à la Reine Elisabeth, & en cas qu'il y trouvât quelque jour, il lui déclareroit, que je viendrois bien-tôt aprés lui, pour la satisfaire sur les points sur lesquels elle souhaiteroit de l'être : que pour cét effet le Capitaine Robert Melvil devoit aller avec cét Evêque, pour rapporter en quel état on auroit trouvé les affaires à la Cour de la Reine Elisabeth.

On m'obligea d'écrire en faveur de l'Evêque à mes amis d'Angleterre, mais il y étoit déja trop connu. Car Monsieur Bovves Ambassadeur ordinaire en Ecosse avoit pris la peine de faire son portrait en plusieurs occasions, & sans cela même, on connoissoit ce qu'il valoit. On savoit, par exemple, qu'il avoit emprunté de l'Evêque de Londres de l'or & d'autres choses prétieuses, sans en payer ou rendre jamais rien, & qu'il en avoit fait autant à plusieurs autres. Neanmoins Sa Majesté

m'ordonna de me tenir prêt pour ce voyage, & de faire ma propre instruction, disant que je savois mieux que tout autre ce qui seroit à propos de dire ou de faire en ce tems-là.

Je refusai de dresser cette instruction, croyant que là où il s'agissoit d'exécuter les commandemens de son Maître, je n'en devois pas recevoir de moi même. Mais je promis de mettre par écrit le Discours que je ferois à la Reine, & l'ayant conçu dans les termes qui suivent, Sa Majesté témoigna, qu'il étoit conforme à ses intentions, & qu'elle l'approuvoit.

MADAME,

Quoi que par les informations « du Secretaire V. Valsingham, & en- « suite par celles de l'Evéque de « St. André, Vôtre Majesté puisse « être suffisamment instruite de la « forte envie qu'a le Roi mon Maître « de lui complaire en toutes choses; «

„ neanmoins, aprés avoir pris lui-
„ même le Gouvernement en main,
„ il est persuadé, qu'à mesure qu'il
„ croît en âge & en expérience, il
„ doit aussi donner de jour en jour
„ de plus fortes preuves de la défe-
„ rence qu'il a pour vous, & de la
„ sincerité de ses intentions. Et afin
„ que Vôtre Majesté en puisse être
„ mieux convaincuë, il déclare qu'il
„ n'ignore pas que l'amitié & la
„ bienveüillance de Vôtre Majesté,
„ lui est plus utile & plus nécessaire,
„ que celle de tout autre Prince de
„ l'Europe. Car outre qu'il révére Vô-
„ tre Majesté comme sa chere Mere,
„ il considere encore, que les interêts
„ de deux nations si voisines & qui
„ paroissent être le même peuple; ne
„ sauroient être que les mêmes. Il
„ reconnoît avec combien de pru-
„ dence Vôtre Majesté s'est toûjours
„ gouvernée, & que tous ses voisins
„ & particulierement les Ecossois
„ joüissent des effets de sa bonne
„ conduite. Jamais l'Angleterre n'a
„ été si florissante, si paisible & si ri-
„ che, qu'elle l'est sous vôtre régne,

« & si l'Ecosse ne joüit pas de ces
« avantages au même degré, c'est que
« nos dissensions civiles nous ont
« rendus incapables de suivre vôtre
« exemple & de nous regler sur vos
« bons & sages conseils. C'est cette
« consideration, Madame, qui a pous-
« sé le Roi mon Maître à me depu-
« ter vers vous; & comme vous l'a-
« vez toûjours assisté de vos conseils
« & de vos forces, il vous demande à
« cette heure l'un & l'autre, pour
« pouvoir remedier aux desordres
« qui se sont glissez dans son Royau-
« me pendant sa minorité.

« Il ne vous demande Madame,
« que ce que Vôtre Majesté lui a of-
« fert plusieurs fois généreusement
« elle-même, & il se flatte que vous
« l'accorderez dautant plus aisé-
« ment, qu'il en a plus besoin à cet-
« te heure que jamais, & que par de
« tels offices reciproques la prosperi-
« té & la puissance des deux Royau-
« mes se peut accroître, au lieu que
« le défaut d'une bonne intelligence
« feroit un effet tout contraire.

« Le Roi mon Maître sait qu'un

„ homme, quelque fort qu'il puiſſe
„ être, ne ſe peut pas tenir long-tems
„ ſur une ſeule jambe, & il avouë,
„ qu'il a maintenant plus beſoin de
„ vôtre aſſiſtance, que vous n'en
„ avez de la ſienne. Mais quoi que
„ pour le preſent, il ne ſe trouve pas
„ en état de vous rendre quelque
„ ſervice d importance, il ne laiſſera
„ pas pour cela d'aſpirer à la premie-
„ re place dans vôtre amitié, & ce
„ ſera par ſes ſoumiſſions & par une
„ déference entiere, qu'il diſputera
„ ce prix à ſes competiteurs, qui
„ voudroient faire valoir leur droit
„ de ſucceſſion. Auſſi ne demande-
„ t-il pas, que Vôtre Majeſté ſe dé-
„ clare d'abord ſur cét article. Il ne
„ prétend d'autre préference, que
„ celle qu'un fils obéïſſant & ſoumis
„ peut attendre d'une tendre mere.
„ Une parole prononcée de Vôtre
„ bouche, dans un tems convenable,
„ ſuffit pour aſſurer ſes eſpérances,
„ & le Roi eſt encore aſſez jeune,
„ pour attendre juſqu'à ce qu'il plai-
„ ſe à Vôtre Majeſté de faire quel-
„ que choſe pour lui,

Cependant il vous ſouhaite de «
bon cœur une vie de longue du- «
rée, afin que vous puiſſiez encore «
long-tems ſuppléer au defaut de «
ſon âge, ſe tenant aſſuré, que ſans «
rien riſquer, il ſe peut divertir à la «
chaſſe & à d'autres innocens plai- «
ſirs, pendant que vous aurez la «
bonté d'avoir ſoin de ſes affaires «
& de ſon Royaume, lequel il ne «
prétend gouverner que par vos «
conſeils. «

Il vous ſouhaite de plus un regne «
plein de proſperité & la continua- «
tion de vôtre bonheur juſqu'au «
bout de vôtre vie, afin qu'aprés «
avoir gouverné les deux Royau- «
mes avec une gloire immortelle, & «
au contentement de tout le mon- «
de, vous les puiſſiez tranſmettre un «
jour unis dans une ſeule & ferme «
Monarchie, & achever par là le «
glorieux deſſein, que vous avez «
projetté & commencé en quelque «
maniere vous même. Pluſieurs ont «
entrepris de gouverner toute la «
Grand'Bretagne, & ont prodigué «
en vain le ſang de leurs Sujets pour «

„ y parvenir Mais vous êtes la pre-
„ miere qui y ait réüssi, Madame, &
„ vous pouvez faire en sorte, que
„ cela continuë aprés vous sans
„ effusion de sang, en suivant en
„ même tems l'exemple d'Alexan-
„ dre, qui declara pour son suc-
„ cesseur celui qui en seroit le
„ plus digne, & celui de Cesar,
„ qui choisit le plus proche de son
„ sang, pour mieux prévenir les
„ dissensions Civiles. C'est par là,
„ Madame, que vous couronnerez
„ toutes vos actions, & que vous
„ affermirez la gloire que vous
„ avez, d'être estimée la meilleure,
„ la plus sage, & la plus heureuse
„ Princesse de nôtre siecle.

Si la Reine Elisabeth avoit cru pouvoir faire fond sur les belles protestations du Roi mon Maître, on pouvoit espereravec justice, que la bonne intelligence se seroit rétablie entr'eux. Il est certain, que le Roi avoit en effet les sentimens, qu'il témoignoit, & qu'il agissoit de bonne foi. Car il savoit que sa Mere en voulant avancer ses affaires d'une

maniere trop importune, les en avoit reculées, & que la Reine d'Angleterre ne se détermineroit jamais sur l'article de la succession, que par force. Mais il n'y avoit pas moyen de réüssir par cette voye-là, le regne de cette Reine étant trop affermi & trop paisible. Il falloit donc avoir recours aux civilitez & aux complimens, par où l'on avoit du moins cét avantage, que les Ambassadeurs pouvoient aller & venir librement, pour faire des amis sous main, & pour former des intelligences.

Le Comte d'Arran voyant que Sa Majesté demeuroit ferme sur la résolution qu'elle avoit prise, d'aller à Edinbourg & d'y convoquer les Etats, pour concerter avec eux les moyens de rétablir le repos & la sureté publique sur le pié de sa premiere Proclamation, & qu'il ne pouvoit prevénir ni arrêter un coup si contraire à ses desseins, tâcha d'une maniere indirecte d'en rendre les effets inutiles. Dans cette vuë, il mit tout en usage pour se faire declarer

Chancelier, & enſuite Gouverneur du Château d'Edinbourg; afin que par ces grandes charges, & par le crédit, qu'il avoit déja auprés de Sa Majeſté, il pût faire peur à ceux, qui auroient envie de s'oppoſer à ſes deſſeins. Avec cela il ſe crût aſſez fort pour éluder les intentions de ſon Maître, & il le fit ſi bien que tous les grands préparatifs que le Roi avoit faits, en convoquant une Aſſemblée ſi illuſtre, ne ſervirent de rien. Car il parla avant la premiere ſeſſion, à chacun en particulier, & leur dit que c'étoit une grace extraordinaire que Sa Majeſté faiſoit à ceux de la Ligue de Ruthven, que de vouloir pardonner à tous les particuliers, & de ne demander autre ſatisfaction, ſinon que quelques-uns fuſſent bannis pour peu de tems, & que les autres pourroient demeurer dans le Pays, pourvû qu'ils ne vouluſſent pas paroître à la Cour. Que c'étoit là l'intention du Roi, & que tous ceux, qui ne prendroient pas cela pour un excés de clemence, perdroient aſſurément ſes bonnes graces,

& passeroient dans son esprit, pour des gens qui comptoient son honneur & sa liberté pour rien, & qui protegeoient un crime aussi odieux, que l'étoit celui de mettre la main sur la personne de son Souverain.

Les Esprits étant préoccupez de la sorte par un homme de si grand credit, & qui devoit mieux savoir les sentimens de Sa Majesté, que tout autre, on conclut unanimément, que Roi en usoit avec beaucoup de clemence envers ceux qui avoient commis un crime si odieux. Sa Majesté ne se doutant d'aucune finesse, crut que ces Messieurs avoient opiné selon leurs sentimens, & témoigna en être satisfaite.

Cela se fit à la premiere session, dont je n'étois pas, car je n'arrivai que le soir, & quoi qu'il fût déja tard, le Roi ne laissa pas de me faire appeller, pour m'aprendre comment tout s'étoit passé, disant qu'il ne doutoit pas, que cela ne me fit plaisir, & qu'il me prioit de me trouver à l'Assemblée le lendemain. Je lui répondis qu'une telle résolution ne

me plaiſoit nullement, & que j'en étois fort en peine, voyant qu'elle feroit un effet tout contraire à ſes intentions. Que ce remede n'étoit propre qu'à empirer le mal, & que la ligue étant une fois rompuë les diſſenſions, & les deſordres ſe deborderoient bien-tôt à grands flots ſur tout le Pays, & que ce ſeroit alors à qui auroit le deſſus. Que ceux qu'il vouloit forcer à demander un honteux pardon, croiroient trouver dans cette concluſion la ſentence de leur ruine, & que trouvant du changement dans la premiere ſureté, qu'on leur avoit donnée, ils ne ſe fieroient plus à rien aprés cela.

Ce diſcours paroiſſant contraire à l'opinion de tant de gens, déplût à Sa Majeſté. Elle me demanda, ſi je ne croyois pas que ceux de la Ligue de Ruthven devoient être regardez comme des rebelles. Je lui répondis, que je croyois effectivement, qu'ils avoient mérité ce tître; mais que c'étoit tout autre choſe, aprés que, pour des raiſons trés ſolides, Sa Majeſté & ſon Conſeil n'avoient pas

ſeulement reconnu comme juſte ce qu'ils avoient fait, mais declaré auſſi la même choſe à la Reine d'Angleterre. Que de plus il avoit envoyé ſes Commiſſaires à l'Aſſemblée générale d'Edinbourg, leſquels avoient tout aprouvé en ſon nom, & obligé même les Officiers de chaque Canton, de faire ſigner aux principaux Sujets de leur reſſort, un acte, par lequel on declaroit, que ceux de la Ligue de Ruthven avoient rendu un bon ſervice à Sa Majeſté, & que le Pays leur en devoit être obligé. Je dis encore au Roi qu'il y avoit une clauſe ſousentenduë en tout acte d'amniſtie, qui exceptoit ceux qui auroient mis la main ſur la perſonne de leur Roi; de ſorte qu'il étoit aiſé de juger qu'il n'y avoit point de ſureté pour ces Meſſieurs-là. Le Roi me répondit que rarement, ou jamais, un acte de pardon ne s'étoit rompu, & qu'il s'étonnoit de ce que mes ſentimens étoient ſi contraires à ceux de tous les autres. Je repliquai, que ſi j'avois parlé autrement que les autres, c'etoit, que

je n'avois pas concerté auparavant la chose avec le Comte d'Arran, dont j'avois déja souvent dépeint les bonnes qualitez, & prédit, qu'il ne feroit que du mal, s'il se voyoit jamais rétabli en Cour, suppliant encore une fois Sa Majésté de le vouloir renvoyer, puis qu'autrement cette grande Assemblée ne serviroit qu'à faire naître de nouveaux troubles.

Le Roi me répondit que je haïssois le Comte, & qu'il ne se formeroit plus d'entreprises contre lui. Je repliquai, qu'il s'en feroit toûjours, tant qu'un si grand nombre de Nobles n'auroit d'autre sureté, que celle qu'ils se feroient par force. J'ajoutai, que le Comte d'Arran travailloit à sa propre perte, mettant en même tems la personne de Sa Majesté & sa Couronne en danger. Le Roi me quitta là-dessus fort chagrin, mais il revint bien-tôt en disant; *Eh qui restera donc auprés de moi, si je chasse de nouveau le Comte d'Arran?* *Ce sera*, repliquai-je, *vostre ancienne Noblesse*, les Comtes de

de March, d'Argile, d'Eglintoun, Montrofs, Marshal, Rothefs, Huntly, & Crauford, avec d'autres Officiers & Barons, qui ne font pas factieux.

Cèpendant plufieurs Seigneurs qui étoient demeurez dans le Pays, voyant le train que les affaires prenoient, fe lierent enfemble, & gagnerent quelques-uns de ceux, qui étoient auprés du Roi. Leur deffein étoit de tuer le Comte d'Arran, & le Colonel Stuard avec quelques autres, afin de fe rendre de nouveau les maîtres à la Cour, quand même ils devroiēt exécuter leur entreprife en la préfence de Sa Majefté. J'en fus informé par quelques-uns, aufquels j'avois rendu fervice, qui me prierent de m'abfenter pour quelques jours, jufqu'à ce que la premiere furie fût paffée, car la haine que le Comte d'Arran me portoit, m'avoit procuré beaucoup d'amis. Je crus donc qu'il étoit de mon devoir d'en avertir Sa Majefté, pour la garentir du mal, qui en pourroit retomber fur elle, la priant encore une fois trés-humblement

de vouloir renvoyer le Comte. Celui-ci, je ne sai pourquoi, m'invita le même soir à souper avec lui, mais je le refusai. Le lendemain il me prit par la main en presence de Sa Majesté, me disant que je dinerois avec lui, & me faisant meilleure mine qu'à l'ordinaire; car le Roi lui avoit ordonné de vivre bien avec moi, s'il ne vouloit pas perdre ses bonnes graces. Il y avoit de l'apparence aussi, qu'il avoit apris quelque chose du discours que j'avois tenu à Sa Majesté. Car ce changement extraordinaire n'étoit pas pour rien. Avant que de nous mettre à table, il me dit; *He bien Monsieur, comment croyez-vous que les affaires iront?* Je lui dis avec beaucoup de franchise la même chose, que j'avois dite au Roi. Il repliqua; *Vous voulez placer auprés de Sa Majesté le Comte de March, qui n'est qu'un fol, que le Laird de* Compte, *&* Robert Sives *gouvernent à leur gré.* Je répondis, qu'il y seroit conjointement avec les autres que j'avois nommez. *Ni vous,* repartit-il, *ni qui que ce soit au mon-*

de, ne m'obligerez jamais de quitter le Roi, tant que je le verrai dans un si grand danger. Le Roi, répondis-je, *n'est en danger, que parce que vous étes avec lui: quittez l:, & il n'aura rien du tout à craindre.* Le Comte se sentant piqué au vif, me dit bien-tôt aprés, qu'il me feroit mettre hors des portes du Palais, si je me mélois encore de ses affaires. Je lui répondis, que si j'avois envie d'y demeurer, j'y trouverois plus d'honnêtes gens pour me défendre, qu'il ne sauroit trouver de cuirassiers pour m'insulter. Sa Majesté ayant entendu, qu'il se passoit quelques paroles fortes entre le Comte & moi, envoya le Laird de Caprintoun, qui étoit l'oncle du Comte, pour lui faire une forte reprimande. Le Comte se retira là-dessus dans le Château d'Edinbourg, dont il étoit Gouverneur, declarant qu'il ne reviendroit auprés de Sa Majesté, qu'aprés qu'on m'auroit renvoyé chez moi. Cependant sa femme venoit tous les jours pour se plaindre de moi, & pour solliciter

mon éloignement. Ayant apris que Sa Majesté se lassoit de toutes ces sollicitations, & qu'elle y cederoit à la fin, je pris mon congé & me retirai. A mon départ, le Roi me dit, qu'il esperoit, que je reviendrois, quand il me feroit appeller ; ce qui me fit co noître, que je ne devois pas revenir, avant qu'on me l'eût ordonné, de quoi j'étois fort content ; puis qu'aussi bien, je n'avois eu dessein de demeurer, que jusqu'à la fin de l'Assemblée.

Le Comte d'Arran fort glorieux d'avoir réüssi à son gré, & de se voir en même tems Chancelier, & Gouverneur d'Edinbourg, & de Sterling, se comporta d'une maniere si absoluë & si violente, qu'il inventa tous les jours de nouveaux crimes, pour obtenir le don de quelques terres confisquées, ou de quelque benefice vacant. Aussi plusieurs Nobles, qui ne voyoient plus de sureté pour eux, quitterent le Pays, & d'autres furent bannis, & c'étoit autant de nouvelles occupations & de fatigues pour les Clercs & les Greffiers à dres-

ser des actes de Donation qui fussent en bonne forme. Le Comte en vouloit sur tout à la vie & aux biens du Comte de Gaury. Car les sorciers du haut païs avoient prédit à sa femme qu'il le falloit ruiner nécessairement; aussi y travailla-t elle de toutes ses forces. Gaury ayant été autrefois dans un poste plus élevé que le Comte d'Arran, ne le traitoit qu'avec mépris, & lui reprochoit souvent ses violences en plein Conseil, ce que les autres n'osoient pas faire si hardiment. C'ést pourquoi le Comte & sa femme le haïssoient mortellement, pendant qu'ils aimoient un peu trop ses biens & ses terres.

Gaury ne voulant plus être témoin de la désolation de sa Patrie, se resolut à la fin de quitter le Pays, & en obtint la permission. Mais étant naturellement lent & reculant son départ de jour en jour, il apprit avant que de s'embarquer, que les Comtes d'Angus & de Mar avec Monsieur de Glams avoient formé le dessein de revenir d'Irlande, & de surprendre la Ville & le Château d'Edin-

bourg, y ayant plusieurs mécontens dans le Pays, qui étoient d'intelligence avec eux, de sorte qu'ils se croyoient assez forts pour tenir tête au Comte d'Arran. Cela le fit tarder encore davantage, & à la fin la haine qu'il portoit au Comte d'Arran, lui fit prendre parti avec ces Confederez.

Il y avoit en ce tems-là un mécontentement général dans tout le Pays, & le bruit couroit, qu'il y auroit bien-tôt du changement dans le Ministére. Là-dessus le Colonel Stuard m'écrivit de la part de Sa Majesté, que j'eusse à me rendre à la Cour en toute diligence, & en cas que je ne fusse pas encore bien gueri (car j'avois été long-tems malade) que le Roi m'ordonnoit de lui écrire, ce que je pensois de ce bruit. Ne me trouvant donc pas encore assez fort pour souffrir les fatigues du voyage, je fis connoître à Sa Majesté par une lettre, qu'en effet le mécontentement étoit grand & presque universel, & qu'il n'y avoit que trop d'apparence, que la mauvaise conduite des uns & le desespoir des autres feroient bien-

tôt naître quelque nouvelle entreprise. Que ceux que l'on pouſſoit à bout étoient de la premiere qualité, qu'ils avoient beaucoup de parens & d'amis, qu'ils ne manquoient ni d'eſprit, ni d'expérience, & que d'ailleurs leur nombre étoit conſidérable. Que je ſupliois donc Sa Majeſté de pourſuivre encore ſes premiers deſſeins, & d'agir en conformité de la Declaration, qu'il avoit fait publier à Saint André, puis qu'il n'y avoit pas d'autre moyen, d'appaiſer les troubles de ſon Royaume.

Sa Majeſté étant avertie de plus en plus qu'il ſe formoit quelque deſſein, en fit d'autant plus de reflexion ſur les avis, que je lui avois donnez dans ma lettre, & mit des eſpions en campagne pour découvrir ce qui ſe paſſoit. Il aprit bien-tôt que le Comte de Gaury n'avoit plus deſſein de ſortir du Royaume, & qu'il attendoit l'arrivée de ces Seigneurs bannis, qui devoient revenir d'Irlande. Le Roi eût un ſonge en même tems où il crût voir le Colonel Stuard, qui lui amenoit le Comte de Gaury priſon-

nier, & que les troubles se calmoient là-dessus, ce qui se trouva veritable pour cette fois là ; car les Seigneurs, qui avoient surpris Sterling, aprenant l'emprisonnement du Comte de Gaury, abandonnerent d'abord cette ville & quitterent le Pays pour la seconde fois ; s'imaginant que le Comte de Gaury, étant proche parent du Roi, (puisque sa mere étoit de la maison d'Angus) il avoit trahi le Parti, & qu'étant de concert avec Sa Majesté, il s'étoit laissé prendre à dessein. Cela paroissoit d'autant plus croyable, que le Comte ne s'étoit jamais engagé de son propre mouvement en aucune entreprise, & qu'il y avoit toûjours été entraîné par quelque trait de finesse. Le Roi, qui savoit cela, avoit pitié de lui, & n'étoit nullement resolu de lui faire son procés. Mais le Comte d'Arran, pour posseder une partie de ses terres, & pour se faire de nouveaux amis en leur distribuant le reste, sollicita sa mort, & y reüssit sans peine ; car on savoit, qu'il partageroit le butin. Gaury mourut

en bon Chrêtien, & en homme de cœur, & tous ceux qui avoient entendu ses derniéres paroles & vû sa fermeté, ne se pouvoient empêcher de pleurer sa mort.

Aprés cela, il y eut du calme pour quelque peu de tems; mais ceux qui avoient un peu de sens, prevoyoient bien, que cela ne seroit pas de durée. Pendant cét intervalle, les Seigneurs bannis furent condamnez, & c'étoit à qui crieroit le plus fort contr'eux, car c'étoit à ce prix-là, qu'on pouvoit avoir part à leurs dépouilles.

En ce tems-là le Roi m'ordonna de revenir à la Cour, & me reçût d'une maniere fort obligeante. Aprés m'avoir parlé quelque tems en public, il me mena dans son cabinet, & me demanda ce que je pensois de ses affaires. Je lui répondis, qu'il faloit rendre graces à Dieu, de ce que tout étoit si bien allé jusques là, & qu'il n'en faloit rien imputer à la bonne conduite. Que ce n'avoit été que le hazard, qui avoit fait manquer la derniere entreprise, & que si l'em-

prisonnement du Comte de Gaury n'avoit mis de la méfiance dans l'esprit de ceux de la conspiration, ils auroient sans doute poussé leur pointe bien avant, & auroient trouvé un apui suffisant, non seulement dans le Pays, mais à la Cour même, où il y en avoit plus, qui haïssoient le Comte d'Arran, qu'on ne croyoit, chacun étant obligé de lui faire bonne mine par crainte. Mais qu'il y en avoit assez, qui n'attendoient qu'une bonne occasion, pour se declarer ouvertement contre lui.

Environ ce tems-là, Milord Burleigh conseilla à la Reine d'Angleterre, dont il étoit le premier Ministre, d'envoyer Monsieur Davison en qualité de son Agent en Ecosse, pour voir s'il n'y auroit pas moyen, d'y former de nouvelles intrigues. Ce Davison fut fait ensuite Secretaire : car après la mort de VValsingham, le Secretaire Cecil étant devenu Lord de Burleigh, & grand Trésorier d'Angleterre, on choisit deux nouveaux Secretaires, dont

l'un ſe nommoit Smith, & l'autre fut Daviſon, dont le Pere avoit été Ecoſſois; & c'eſt par cette raiſon, qu'on le jugeoit propre à aquerir du credit dans ce païs. Il avoit été déja auparavant en Ecoſſe, & je l'avois vû chez moi avec Monſieur Killegrevv, du tems que le dernier reſidoit dans ce Royaume. Alors ce Daviſon m'avoüa, qu'il étoit Ecoſſois non ſeulement de naiſſance, mais encore d'inclination, me faiſant valoir, comme en confidence, combien il étoit porté pour le droit de Sa Majeſté à la Couronne d'Angleterre, m'aſſurant que s'il pouvoit trouver les moyens d'être employé en ce Pays-ci, il ne manqueroit pas de donner des preuves de l'affection, qu'il conſervoit toûjours pour ſa Patrie.

Sa Majeſté, qui étoit alors à Falckland, m'écrivit pour aller au devant de Daviſon, avec ordre de le mener à Coupar, & d'y reſter juſques à ce que Sa Majeſté eût le tems de lui donner audience. Je le menai enſuite chez moi, & de là à Falckland,

où Sa Maſeſté trouva que ſes lettres de créance n'étoient pas en bonne forme? Le Secretaire VValſingham avoit réfuſé de parler au Comte d'Arran, bien que le Comte lui eût offert toute ſorte de ſatisfaction, pourvû qu'il voulût entrer en conférence avec lui. Mais Monſieur Daviſon n'étoit pas ſi ſcrupuleux là-deſſus, & avoit un ordre exprés de traiter avec ce Comte, pour voir quel avantage on en pourroit tirer; car Milord Burleigh n'avoit pas aprouvé cette delicateſſe de VValſingham. Daviſon s'inſinua donc ſi bien dans la familiarité du Comte, qu'il fit prié de preſenter un de ſes enfans en Baptême. Il eut par ce moyen aſſez d'occaſion d'entendre ſes belles propoſitions & ſes offres, dont il fut trés ſatisfait. Tant de Nobles Ecoſſois s'étant retirez en Angleterre, cette Cour croyoit, qu'il y en avoit aſſez pour faire un nouveau parti, pour tenir toûjours le Roi & ſon Royaume en halcine. Et au lieu que Daviſon avoit promis au commencement, qu'il témoigneroit par ſa con-

duite, qu'il étoit vrai Ecossois de cœur & d inclination, il fit paroître tout le contraire, & devint un des grands boutefeux, qu'on eût encore veus en Ecosse, dequoi je ne manquai pas d'avertir Sa Majesté.

Davison s'en étant retourné en Angleterre, on ne parut plus avoir tant d'ombrage ni de jalousie du Comte d'Arran, que l'on en avoit eu auparavant. Au contraire il se tint une conference sur les frontieres entre le Comte & celui de Hunsdon, où l'on traita assez long-tems & fort familiérement sur les moyens, (à ce qu'on vouloit faire accroire au monde,) d'entretenir une amitie ferme & solide entre les deux Royaumes. Mais il s'y traita autre chose, dont on ne dit rien à Sa Majesté. Le principal point de cette negociation fut, que le Comte d'Arran empêcheroit le Roi de se marier de trois ans, sous prétexte qu'il y avoit une jeune Princesse du sang Royal en Angleterre, laquelle ne pouvoit être en état de se marier, que vers ce tems-là, & que si le Roi se marioit avec

elle, il seroit déclaré successeur de la Reine Elisabeth.

Ce traité ne fut sû de personne. Le but en étoit, d'empécher que le Roi ne se mariât. Le Comte d'Arran croyant avoir affermi sa fortune par l'amitié de la Reine Elisabeth ; laquelle il supposoit être sincere, conseilla à Sa Majesté d'envoyer en Angleterre le Seigneur de Gray, qui s'étoit fort établi dans l'esprit du Roi par de certaines intelligences, qu'il entretenoit entre la Reine sa Mere & ses amis de France. Aussi portoit-il quelques fois des lettres de la Reine prisonniere au Roi son fils, & en rapportoit les réponses, sous prétexte de quelques affaires particuliéres, qu'il avoit en Angleterre. Il étoit galand, d'un esprit fin & pénetrant, & trés agreable en conversation ; par où il s'étoit si bien mis dans l'esprit du Roi, que le Comte d'Arran trouvoit à propos de l'éloigner par cette Ambassade. Neanmoins il ne laissa pas de l'employer dans les intrigues, qu'il avoit concertées avec le Comte de Hunsdean,

n'oubliant pas de lui rendre en même tems toute sorte de mauvais offices auprés du Roi, & le rendant suspect d'avoir trahi le Reine sa Mere, & découvert une bonne partie de ses intrigues à la Reine Elisabeth. Il revint à la fin avec de beaux présens, & des lettres, qui exaltoient fort ses bonnes qualitez & sa conduite, ce qui effaça les impressions, qu'on avoit prises à son prejudice, & le rendit encore plus agreable au Roi, qu'il ne l'avoit été auparavant. Mais ayant été averti par ses amis, que le Comte d'Arran lui avoit voulu jouër un mechant tour en son absence, il l'en recompensa le mieux qu'il put, & lui rendit si bien la pareille, selon la charité qui se pratique à la Cour, que le credit du Comte en fut presque anéanti.

Le Seigneur de Gray avoit fait connoître au Roi, que la Reine d'Angleterre lui vouloit envoyer un Ambassadeur, tant pour lui tenir compagnie, que pour entretenir une amitié encore plus étroite, qu'il n'y en

avoit eu auparavant. Que cet Ambassadeur nommé VVotton, n'embarasseroit pas Sa Majsté des affaires, mais qu'il chasseroit & joüeroit avec elle, & l'entretiendroit toûjours de quelque chose d'agréable, parce que c'étoit un homme qui ne faisoit que revenir de ses voyages, & qui connoissoit les meurs & coûtumes des Pays étrangers. Enfin on en dit tant de bien, que le Roi l'aimoit déja avant que de l'avoir vû, aussi me fit-il venir en diligence, pour converser avec cet Ambassadeur.

A mon arrivée à la Cour on me fit d'autant meilleur accueil, que le Comte d'Arran n'y étoit plus si puissant. Le Seigneur de Gray étoit alors mon grand ami, parce que le Roi lui avoit dit, que je m'étois toûjours opposé aux violences du Comte. Le Roi me fit connoitre, que si je voulois lui plaire, il faloit tenir compagnie à l'Ambassadeur qu'on attendoit, & me raconta ses bonnes qualitez, selon le portrait qu'on lui en avoit fait. Il m'ordonna aussi de le regaler chez moi. Mais

aprés l'avoir frequenté quelque peu de jours, je me souvins de l'avoir vû autrefois en France chez le Docteur VVotton, qui étoit alors Ambassadeur ordinaire de la part de la Reine Marie, du tems qu'elle étoit mariée à Philipe II. Roi d'Espagne. Il y avoit alors beaucoup de jalousie & d'ombrage entre l'Angleterre & la France, car celle-ci étant en guerre avec l'Espagne, l'Angleterre vouloit toûjours paroître neutre, quoi qu'elle assistât l'Espagne d'argent & de Troupes. Le Connêtable de France, qui avoit tout le maniment des affaires durant le Regne de Henry II. en fit ses plaintes à l'Ambassadeur d'Angleterre, & lui fit entendre, que sa Reine se joüoit à rompre la paix. L'Ambassadeur excusa la Reine, alleguant, que si quelques Anglois se laissoient enrôler au Pays-bas, ce n'étoit que des gens, qui cherchoient fortune, & qui seroient toûjours prêts à servir dans tous les Partis indifféremment, pour de l'argent. Que la Reine ne savoit ni qui c'étoit, ni quand ils étoient passez en Flan-

dre, & qu'elle ne fournissoit pas d'argent non plus, quoi qu'elle eût assez de sujet de prendre le parti de son mari, voyant que ses Sujets rebelles, qui s'étoient refugiez en France, n'y étoient pas seulement protegez, mais qu'on leur donnoit encore des pensions pour subsister, les encourageant à former des desseins contre son Royaume & contre sa vie. Le Connêtable nia le dernier Article; mais il convint en quelque façon du premier, disant que pendant la paix, on avoit conçu une amitié génerale pour tous les Anglois, & que c'étoit pour cela, qu'on les souffroit volontiers dans un Pays qui portoit le nom de France, parce qu'il y devoit avoir liberté & franchise pour tous les Chrêtiens. L'Ambassadeur, qui avoit de la pénétration, s'aperçut bien, que ce n'étoit qu'une défaite, & que la guerre s'ensuivroit infailliblement. C'est pourquoi il résolut de faire tomber le Connêtable dans le piége par un trait de finesse, & fit venir le

fils de son frere, qui n'avoit alors que vingt ans, tant pour l'employer en cette affaire, que pour lui faire aprendre la langue Françoise & Italienne. Ce jeune homme arriva donc en France avec un Laquais Irlandois, qui entendant le François lui devoit servir d'Interprête ; ils étoient tous deux en assez méchant équipage, pour en être moins suspects, & afin qu'on ne les prît pas pour des gens, qui eussent des ruses de politique en tête. Ce jeune VVotton s'adressa à un Gentilhomme du Roi, le priant de lui procurer une audience sécréte de Sa Majesté, parce qu'il avoit une affaire de grande importance à lui communiquer. Mais le Roi le renvoya plusieurs fois au Connêtable pour lui déclarer la chose. A la fin, quand il fut prés du Connêtable, il demanda encore qu'il lui fût permis, de dire premierement l'affaire au Roi, puis qu'elle étoit de la derniere conséquence. Mais voyant qu'il le demandoit inutilement, il conjura si souvent le Connêtable de tenir la chose sécréte, que

le Connêtable commença d'avoir toutes ces formalitez pour suspectes. Il avoit desiré, que je fusse présent à cette audience. Lors qu'ils entrerent dans le cabinet, on ordonna à l'Interpréte Irlandois de sortir, de quoi le jeune VVotton fit semblant d'être mal satisfait: car son Oncle lui avoit recommandé de faire le grossier, & de se comporter en homme, qui ne savoit pas vivre, afin de mieux couvrir la fourbe. Etant sur le point de conter son affaire, il demanda encore une fois, qu'on voulût tenir la chose secréte. Le Connêtable, qui étoit un homme éclairé & sage, voyant toutes ces précautions superfluës & hors de saison, en conçut encore plus de soupçon, & laissant le jeune VVotton un peu à quartier, me vint dire à l'oreille, si je n'avois jamais vû cet homme-là quelque part. Je lui répondis; que je l'avois vû le jour d'auparavant raisonner long-tems avec Monsieur Sommer Secretaire de l'Ambassadeur d'Angleterre. Il en conclut d'abord, que c'étoit un trait de cet Ambassadeur,

aprés quoi il ne lui fut pas difficile de parer le coup. Il commença donc la converſation avec VVotton, lequel lui dit; que les Anglois étoient fort mécontens, tant parce qu'on faiſoit paſſer beaucoup d'Eſpagnols en Angleterre, qu'à cauſe du changement, que la Reine Marie avoit fait dans la Réligion. Qu'ils craignoient le joug tirannique des Eſpagnols, & cette Inquiſition ſi terrible à tout le monde; puis que ſelon toutes les apparences l'un & l'autre devoient être bientôt établis en Angleterre. Que quantité de gens avoient été exilez, & que pluſieurs autres prévoyant les maux qui devoient arriver, s'étoient retirez d'eux-mêmes en France, où ils avoient été reçus fort honnêtement. Que par là le Roi de France s'étoit tant fait aimer de cette Nation, que la troiſiéme partie étoit prête à ſe ſoumettre à ſon gouvernement & à lui mettre la Couronne d'Angleterre ſur la tête, moyenant qu'il leur voulût accorder la liberté de conſcience. Que pour donner la premiere preuve de

leur bonne volonté, un certain nombre de Nobles & de Gentilshommes, n'osant pas se declarer par écrit, l'avoient envoyé secrétement vers le Roi de France, pour lui faire connoître les moyens de se mettre en possession de la Ville de Calais & de toute la Comté d'Oye. A cela le Connêtable fit un pas en arriere, comme fort étonné, & lui dit; *Ne savez-vous pas, mon ami, qu'il y a une paix jurée entre vostre Reine & nostre Roi.* L'autre répondit, que la Reine Marie ne se faisoit point de scrupule, d'assister secrétement l'Espagne & d'argent & de Troupes. *Vostre Reine,* repartit le Connêtable, *nie ce fait, & nous informe tout autrement par son Ambassadeur. Mais,* ajouta-t-il, *vous pouvez achever, ce que vous avez à me dire.* Là-dessus l'autre continua son discours de la sorte. *Les moyens de surprendre Calais consistent premierement en ce que laplûpart des Habitans de cette Ville sont de la Religion Protestante & mécontens, ayant déja refusé de recevoir une garnison Espagnole. De*

plus, ils ſont d'intelligence avec ceux, qui m'ont ordonné de venir ici pour faire cette propoſition. Il n'y a que les Vaiſſeaux de la Ville, & quelques mariniers qui la gardent. Encore ſont-ce des gens mal diſciplinez, & qui ne ſavent pas manier leurs armes: C'eſt pourquoi, le Roi peut ordonner à Monſieur Senarpon, qui eſt ſon Lieutenant en Normandie, de ſe mettre, le jour de l'entrepriſe, en embuſcade dans un bois, qui eſt à une lieuë & demie de la Ville. En même tems, un Vaiſſeau bien armé ſe tiendra à l'ancre à une demi lieuë du Port. Quelques ſoldats débarqueront habillez en mariniers, & auront des piſtolets & des épées cachées ſous leurs habits. Ils s'approcheront de la Ville environ ſur les deux heures aprés-midi, parce qu'à cette heure-là on a accoûtumé d'ouvrir les portes a ceux qui veulent entrer ou ſortir. Ceux qui ſont en garde, ſeront alors la plûpart à leur dîner, & il ne s'y en trouvera qu'un ou deux pour ouvrir la porte, de laquelle il ſera aiſé de ſe rendre maître. On donnera

aprés le ſignal à ceux qui ſeront au vaiſſeau, & on tirera un coup de canon, pour faire avancer les Toupes de Monſieur Senarpon. En même tems il y aura un ſoulevement dans la Ville, qui ſera excité par nos amis, de ſorte que la Place ſera priſe ſans coup ferir.

Le Connêtable ayant entendu ce diſcours juſqu'à la fin, répondit que la choſe n'etoit pas mal concertée, & qu'il croyoit qu'elle pourroit bien réüſſir, mais que la paix durant encore entre les deux Couronnes, il n'y falloit pas penſer, le Roi n'ayant pas deſſein de la rompre; & lui n'étant pas d'humeur à le lui conſeiller. Que cependant Sa Majeſté ne laiſſeroit pas d'être obligée à ces Meſſieurs, qui témoignoient avoir tant de bonne volonté pour elle: que pour lui, qui avoit pris tant de peine, le Roi ne manqueroit pas de lui en faire donner quelque recompenſe. Il m'ordonna en même tems de l'en faire ſouvenir. Mais le jeune VVotton ne revint pas pour demander ſon preſent, & il fut reconnu enſuite

pour

pour le Neveu de l'Ambaſſadeur VVotton.

C'étoit ce perſonnage-là qui ne ſe devoit méler de rien, mais divertir ſeulement Sa Majeſté, & être plûtôt le Miniſtre de ſes plaiſirs, que d'aucune affaire publique. J'en avertis le Roi, & le priai d'être ſur ſes gardes, lui diſant, qu'il étoit à craindre, qu'un homme, qui avoit entrepris à l'âge de vingt ans de tromper un Miniſtre auſſi ſage & auſſi vieux, que l'étoit le Connêtable, ne fût aſſés hardi, étant parvenu à l'âge de cinquante ans, d'en vouloir faire accroire à un jeune Roi, qui n'en avoit que vingt. Mais ſa Majeſté négligea mes avis, & ſe fia ſi bien à ce Monſieur VVotton, qu'il devint ſon grand favori & le compagnon de tous ſes divertiſſemens; mépriſant en apparence tous les gens d'affaires, & ſe moquant de leurs ſoins & de leur application, pendant qu'il avoit lui même de plus grands deſſeins en tête, qu'aucun Miniſtre Anglois n'avoit eu avant lui.

J'ai dit cy-deſſus, qu'il y avoit eu

une conférence ſur les frontiéres entre les Comtes de Hunſdean & celui d'Arran, où il fut arrêté ſecrétement, que le dernier empécheroit le Roi ſon Maître de ſe marier de trois ans: le Comte d'Arran accordant tout ce qu'on exigeoit de lui, tant il étoit aiſe de ſe pouvoir aquerir les bonnes graces de la Reine Eliſabeth.

Cette Princeſſe fut avertie environ ce tems-là, que le Roi de Danemarc avoit réſolu d'envoyer trois Ambaſſadeurs en Ecoſſe, avec un train de ſix-vints perſonnes, & deux vaiſſeaux de guerre pour les tranſporter. Elle ſoupçonna donc, ou fut avertie, que c'étoit pour traitter un mariage. Ses Correſpondans à Copenhague lui avoient écrit, que le deſſein étoit d'établir une Alliance & une étroite amitié entre les deux Couronnes. Ce fut là deſſus qu'elle envoya VVotton en Ecoſſe pour rompre toutes ces meſures; car elle n'aprouvoit pas que ces deux Rois fuſſent bons amis, & d'ailleurs elle ne ſe fioit pas beaucoup au Comte d'Arran, connoiſſant ſon inconſtance & ſa legereté.

J'eus ordre d'entretenir ces Ambassadeurs, & de leur tenir compagnie, & parce qu'il y en avoit trois, le Roi trouva à propos, que je nommasse encore deux personnes pour m'assister. Je nommai donc le Laird de Segie & Guillaume Shavv, Seigneur de VVark.

Les Ambassadeurs eurent leur premiere audience à Dumfarmling, où ils féliciterent le Roi au nom de leur Maître, faisant mention en même tems des anciennes alliances & de l'amitié reciproque, qui avoit été entre les deux Couronnes. A la fin de leur discours, ils parlerent de la restitution des Isles d'Orkny, que l'Ecosse possedoit par engagement pour la somme de 50. mille livres.

Le monde raisonna diversement sur leur venuë & sur leur proposition, les uns croyant qu'on auroit la guerre, & les autres, qu'on avoit en vuë le mariage du Roi avec la fille aînée du Roi de Danemarc.

Sa Majesté avoit résolu de les traiter honorablement, ce qui n'empécha pas qu'on ne leur fît mille incivilités

& mille affronts. On les amusa l'espace de. ... mois, sans entrer en conférence avec eux, ce qui les dépita & les incommoda même extrémement. Car ils se défrayoient eux mêmes, & l'on n'avoit pas alors pour eux la même consideration, qu'on a eu depuis pour les Ambassadeurs de ce Païs-là. Lors qu'ils devoient passer de Dumfarmling à St. André pour y recevoir leurs dépêches, sa Majesté leur fit dire, qu'il leur fourniroit des Chevaux de son écurie : mais le jour de leur départ étant venu, les Chevaux n'arriverent pas. Cependant leur bagage étoit parti, & les Ambassadeurs se lassant d'attendre si long tems en vain, se mirent à faire le voyage à pié, tout bottez qu'ils étoient. Le Roi en ayant été averti en eut bien du déplaisir, & fit partir ses Chevaux en toute diligence, pour voir si on les pourroit encore atteindre. Etant arrivez à St. André & pressant fort leur départ, on leur promit de jour en jour, qu'ils auroient leurs dépêches, mais on ne tint jamais parole. En même tems on aposta des gens

pour se moquer d'eux, & leur faire insulte toutes les fois qu'ils mettoient la tête à la fenêtre ; en un mot on n'oublia rien de tout ce qui étoit capable de leur faire perdre le jugement. Personne ne leur rendoit visite : il n'y avoit que l'Ambassadeur d'Angleterre qui y allât souvent, leur témoignant qu'il étoit faché de voir de quelle maniere on les traittoit, joignant quantité de protestations obligeantes pour les consoler. Il leur offrit aussi de l'argent, autant qu'ils en voudroient, disant que c'étoit le moins qu'il pourroit faire, pour des personnes, qui venoient de la part d'un Roi qui étoit si grand amy de la Reine d'Angleterre. Mais il savoit bien qu'il en seroit remboursé, & qu'il se pouvoit mettre en credit à peu de frais. A la fin il leur dit avec la derniere confidence, qu'il avoit apris, que le Roi témoignoit avoir du mépris pour leur Nation & pour leurs maniéres, & que quelques uns de ses Gentilshommes avoient entendu dire au Roi même, que leur Roi étoit de race marchande. Il leur

persuada aussi que Sa Majesté & son Conseil étoient resolus de les amuser encore long-tems, & qu'à la fin on les renvoyeroit sans réponse ni dépêche, pour leur faire un plus grand affront. Ce qui les mit si fort en colére, qu'ils resolurent de s'en aller sans dire mot, & ils l'auroient fait, si je ne les en eusse empêché deux ou trois fois. Le Comte d'Arran étoit aussi leur grand ennemi, parce qu'ils ne le caressoient pas assez, car quelques-uns de leur suite l'avoient vû porter la pique en Suede. Ainsi il se moquoit d'eux comme le reste, bien qu'il eût perdu une bonne partie de son credit, & que le grand parti qui agissoit contre lui sous les auspices de Monsieur VVotton, le dût avoir rendu plus souple & plus honnête.

Le premier de ces trois Ambassadeurs étoit un homme âgé, grave, & sage. Le second étoit emporté & furieux dans ses discours, & le troisiéme disoit tout haut, qu'on leur faisoit affront, & qu'il se faloit venger.

Ayant tiré le premier à part, je lui

dis; *Monsieur, ayez la patience & la bonté de prendre plûtôt garde au sens de mes paroles, qu'à mes paroles mêmes, car je sai bien que je ne m'explique pas si bien en Allemand, que vous. Vous étes venus ici pour établir une bonne intelligence & une amitié reciproque entre nos deux Rois. Il n'y a donc rien de plus contraire à vôtre commission, que de donner occasion à une guerre, laquelle ne manquera pas d'arriver, si vous partez mal satisfaits, & si vous rompez vótre négociation. Il depend à cette heure de vous, de faire du bien ou du mal. Si vous choisissez le dernier parti, vous ne ferez plaisir qu'à ceux qui vous ont fait tout le déplaisir imaginable; mais si vous choisissez le premier, & que vous surmontiez avec fermeté & prudence cette cabale, qui voudroit rendre vôtre négociation inutile, vous aurez la gloire d'avoir réussi dans vôtre dessein, & vous ferez plaisir à vôtre Roi, à vôtre Patrie, & à tous les gens de bien, qui souhaitent la continuation de la paix entre vôtre Royaume & le nôtre.*

La Reine d'Angleterre est une Princesse de grand mérite, sage & politique, & l'on trouve autant d'honnêtes gens en Angleterre, qu'en tout autre Pays du monde: mais il y a diversité d'interêts & de sentimens, comme par tout ailleurs, & puis que cette Reine ne se veut pas marier, ses sujets s'impatientent de savoir qui regnera aprés elle. La plûpart espérent que ce sera nôtre Roi, parce qu'il est son plus proche parent, tant du côté du Pere, que de celui de la Mere. Mais ceux qui ont le maniement des affaires en main, ont d'autres desseins, & voudroient bien qu'eux mêmes ou quelcun de leurs amis parvint à la succession de cette Couronne. Ayant d'ailleurs un juste sujet de craindre, que si nôtre Roi succéde jamais à la Reine d'Angleterre, il ne se vange sur eux de l'injustice, que l'on a faite à sa Mere, ils lui font naître le plus de difficultez qu'ils peuvent. C'est pour cet effet aussi, qu'ils voudroient bien empêcher, qu'il ne se mariât avec une Princesse étrangere, dont il pourroit avoir de l'appuy.

L'Ambaſſadeur d'Angleterre, qui eſt préſentement ici, & ſes Gentilshommes ſont des perſonnes fort dangereuſes, car ſe mêlant dans tous les plaiſirs du Roi, ils lui donnent de mauvaiſes impreſſions, & ne vo⁹ épargnent pas. Quoi! ce Monſieur VVoton, repliqua l'Ambaſſadeur, *feroit des rapports à nôtre préjudice? lui qui nous fait tant de proteſtations d'amitié? Qui nous rapporte tous les jours la maniere dont on ſe moque de nous, & qui nous offre ſa bourſe & tout ce qui eſt en ſon pouvoir.* Je repartis, qu'il le pouvoit faire ſans rien riſquer. Que le Roi de Danemarc étoit reconnu pour un grand Prince qui faiſoit figure dans le monde, & qu'il falloit avoir toute ſorte de conſideration pour ſes Ambaſſadeurs ; mais que ceux du Conſeil d'Angleterre ne vouloient pas, que nôtre Roi en eût cette opinion, parce ce qu'ils lui ſouhaitoient beaucoup d'ennemis & peu d'amis. Aprés cela, j'aſſurai que le Roi & tous ſes Sujets, excepté quelques-uns, qui étoient corrompus par le Conſeil d'Angleterre, ſouhaittoient une bonne intel-

gence entre les deux Couronnes, le priant de resister avec fermeté à cette cabale, & de ne pas lui abandonner la Place. Qu'ils verroient bientôt du changement, & qu'ils sortiroient de cette commission avec honneur & succés. Que de ce pas même, quoi qu'il m'en pût arriver, je m'en irois découvrir à Sa Majesté la fourberie de Monsieur VVotton & de ses Partisans.

Sur cet avis les trois Ambassadeurs entrerent en une conference particuliere, comme c'étoit leur coûtume, & aprés avoir déliberé assez long-tems, ils me répondirent, que n'étant venus que pour établir une bonne intelligence, ils seroient trés-fâchez de voir, que leur commission finît par là en discorde. Qu'ainsi ils étoient resolus d'attendre l'effet de ma promesse, quoi que jusqu'alors on les eût trés-mal traitez, & qu'on leur eût toûjours manqué de parole.

J'allai donc trouver Sa Majesté, & lui remontrai, combien d'inconveniens & de desordres il en pourroit

naître, si aprés tout le déplaisir, qu'on avoit fait aux Ambassadeurs de Danemarc, ils s'en retournoient mécontens en leur Pays. Que je ne m'étonnois pas, que Sa Majesté en tint si peu de compte, puis que l'Ambassadeur d'Angleterre & ses Adherens, prenoient tant de soin de les décrediter, & de les faire passer pour ridicules. Au commencement le Roi prit ce discours en mauvaise part, ne pouvant souffrir qu'on parlât ainsi des gens qu'il aimoit si fort, & me disant, qu'il étoit informé, que le Roi de Danemarc étoit de race de Marchands, & qu'il n'y avoit que les Flamands qui eussent de la considération pour lui. (C'est ce qu'on lui avoit persuadé, afin qu'il en fît moins de scrupule de traiter ses Ambassadeurs avec mépris.) Je lui répondis, que ni la Reine d'Angleterre, ni le Roi de France n'étoient pas Flâmands, & que neanmoins ils faisoient beaucoup de cas du Roi de Danemarc. Que le dernier avoit toûjours son Ambassadeur à Copenhague, & qu'il payoit annuëllement à ce Monarque une pension de vingt-mille écus.

Tant pis pour lui, repliqua le Roi, *s'il est mercenaire*; *& tant pis pour le Roi de France*, repartis-je, *puis qu'il avouë par là, qu'il a besoin de l'amitié du Danemarc, & qu'il la doit acheter. La Reine d'Angleterre*, ajoutai-je, *ne considére pas moins ce Roi, & elle se garde bien de l'offenser, à cause du Détroit du Sond, & de ses forces maritimes, par lesquelles il est en état de mettre à la raison ceux, qui croiroient le pouvoir insulter impunément. Pour ce qui est de l'extraction de ce Roi, ceux qui ont persüadé à Vòtre Majesté qu'elle étoit roturiere & basse, n'ont eu d'autre dessein que de vous le faire mépriser, & de vous broüiller avec lui : puis que rien n'est si faux ni si mal inventé. Car le Roi Frederic qui regne à present, est descendu d'une Maison Royale & fort ancienne. Chrêtien premier de ce nom, Roi de Danemarc, avoit deux fils & une fille nommée Marguerite, qui fut mariée au fils aîné de Jaques III. Roi d'Ecosse. Jean lui succeda, & son puisné Frederic fut fait Roi de Norsuvege & Duc de*

Holstein. Jean eut un fils nommé Chrétien II. qui fut Roi aprés lui, & se maria avec la sœur de l'Empereur Charles-Quint, de laquelle il eut deux filles, dont l'ainée fut donnée en mariage à Frederic Electeur Palatin, & la puisnée au Duc de Milan, laquelle étant devenuë veuve, se remaria avec le Duc de Lorraine. Chrêtien II. lui-méme fut pris & gardé prisonnier par ses propres Sujets, pour les avoir traité trop rudement, & son Oncle Frederic fut fait Roi à sa place. Aprés la mort de se Frederic le Comte d'Oldenbourg fut élu par les intrigues de la Ville de Lubec. Mais Chrêtien III. fils de Frederic le chassa, & conquit le Royaume. Neanmoins ce Chrêtien etant un Prince fort débonnaire, ne voulut pas violer les Priviléges de son Peuple, & fit faire les formalitez d'une élection, comme si sans cela, il n'eût pas pû être Roi légitime. Son fils Frederic imita l'exemple de son Pere, & se fit élire aprés lui. C'est ce même Frederic qui regne à present, & qui a envoyé une Ambassade si honorable

à Vôtre Majesté, comme à son ami & parent. S'il redemande encore les Isles d'Orkny, ce n'est que pour la forme, & pour satisfaire à son serment, tous les Rois de Danemarc étant obligez de jurer à leur élection, qu'ils maintiendront leur droit sur ces Isles. De sorte que Vôtre Majesté peut être assurée, que le vrai but de cette Ambassade est d'établir une amitié ferme & solide. Car s'il y avoit autre chose, & que le Roi de Danemarc eut envie de nous quereller, il vous auroit plûtôt envoyé un Heraut, que trois Ambassadeurs avec un si grand train.

Sa Majesté ayant entendu un rapport si different de ce qu'on lui en avoit dit auparavant, en fut extrémement ravie, & me dit, qu'elle ne voudroit pas pour sa tête avoir demeuré dans la préoccupation où l'on l'avoit mis. Aussi fit-il venir ces Ambassadeurs la même aprés-dinée, & aprés leur avoir dit, qu'il étoit proche parent du Roi de Danemarc, il fit aporter du vin, & les renvoya fort satisfaits à leur logis. Il ordonna aussi,

qu'on leur fit quelque festin ; mais ceux qui étoient de la cabale, le contremanderent, sous prétexte qu'il n'y avoit ni gibier ni venaison. Le Laird de Segie & moi en ayant été avertis, nous persuadâmes au Comte de March de les traiter au nom de sa Majesté ; ce qu'il fit, au grand regret de VVotton & de ses Partisans, qui n'osoient pas paroître. Et quoi qu'on ne voulût pas souffrir que le Roi fût présent à ce festin, & qu'on l'eût obligé de dîner dans sa chambre, néanmoins l'ayant informé de ce qui se passoit, il se leva de table & alla lui-même au lieu du festin, & y bût à la santé du Roi, de la Reine & des Ambassadeurs de Danemarc, ce qui remedia à tout le mal passé. Ils eurent aussi leurs dépêches à point nommé : mais quand j'avertis sa Majesté qu'il leur falloit donner à chacun un present, & qu'il n'y en avoit pas de prêt, il témoigna en être fort fâché, & dit que ceux qui avoient la direction de ses affaires, avoient résolu de le perdre de reputation.

Cependant, le Comte d'Arran étoit bien déchû du credit qu'il avoit eu auparavant, & un cas fortuit qui arriva sur la frontiere faillit à le perdre entierement ; car il y eut une rencontre entre les Gardes des deux Nations, où Monsieur François Russel fut tué du côté des Anglois. L'Ambassadeur d'Angleterre en prit occasion d'accuser le Comte, disant que le Laird de Fernihast, qui avoit commandé les Ecossois, étoit marié avec la Niéce dudit Comte, & que ce coup avoit été fait à dessein, afin que les troupes frontieres eussent un prétexte de ravager le Pays, & de commettre des hostilitez. Le Seigneur de Gray ne manqua point de prendre parti contre lui, de sorte qu'il fut mis en prison au Château de St. André, où il fut gardé fort étroitement trois ou quatre jours de suite. Se voyant en danger de perdre la vie, il fit venir le Colonel Stuard, le Laird de Segie, & moi, & nous fit ses plaintes, s'excusant, comme il pouvoit le faire avec justice, d'un accident, qui n'étoit arrivé que par ha-

zard, & nous priant de vouloir interceder pour lui auprés de sa Majesté.

Il nous déconvrit en même tems une affaire secrete, afin que nous la declarassions au Roi, en cas qu'il fût condamné à mort, c'est qu'il avoit promis à la Reine d'Angleterre, d'empêcher le mariage du Roi pendant trois ans, comme je l'ai di ci-dessus. Cependant, il n'oublia point de travailler à sa liberté, & pour cét effet, il envoya à minuit son frere Guillaume au Seigneur de Gray, & lui fit offrir l'Abbaïe de Dumfarling, en cas qu'il voulût interceder pour lui. L'accord fut bientôt fait ; le Comte fut relâché, & l'Abbaye donnée au Seigneur de Gray, à qui Monsieur VVotton en voulut du mal pour quelque tems ; mais cette querelle dura peu. Le Secretaire Jean Maitland, le Clerc de Justice, & le Comte d'Arran eurent ordre de se retirer sur leurs biens. Avant que le dernier partit, on fit savoir au Roi, qu'il avoit une chaine d'or, du poids de cinquante sept écus, qui lui avoit

été donnée par Jaques Balfour, & que ce seroit un joli present pour les Ambassadeurs de Danemarc. On la lui demanda donc, & quoi qu'il lui fâchât fort de la donner ; il n'osa la refuser, de peur d'irriter le Roi.

Les Ambassadeurs ayant apris que leurs dépêches étoient prêtes, prirent congé de sa Majesté, dans le tems qu'elle étoit sur le point de partir de St. André.

Je lui fis connoître, qu'il ne leur falloit pas delivrer si-tôt leurs dépêches, puis que la chaîne n'étoit pas encore venuë. Car la saison étant déja fort avancée, ils se vouloient embarquer sans perdre de tems, quoi que j'eusse déja dit à quelcun de leurs domestiques, qu'on leur preparoit des presents qui seroient prêts dans deux jours, les priant en même tems de vouloir tarder encore un peu. Mais ils n'en voulurent rien faire, & se rendirent à bord de leurs vaisseaux, où je leur promis de porter leurs dépêches, que je fis remettre entre mes mains, afin qu'elles ne fussent délivrées qu'avec les presents. On coupa

la chaine en trois parties égales, parce qu'elle étoit fort longue, & j'eus ordre de leur delivrer ce present. Je trouvai les Ambassadeurs qui soupoient : aprés le souper, je leur donnai leurs dépêches, & à chacun sa portion de la chaine, leur faisant des excuses du mauvais traitement qu'ils avoient reçû, & de ce qu'on les avoit arrêté si long-tems, pour les recompenser si mal. Avec cela ils partirent fort satisfaits, & promirent de travailler de tout leur pouvoir à établir une amitié reciproque entre les deux Couronnes, quoi que le méchant accüeil qu'on leur avoit fait au commencement, les eût souvent portez à faire tout le contraire. Ils n'avoient pas ordre de parler de mariage, quoi que le bruit en courut sans fondement. Le Roi leur Maître avoit de belles Princesses, & l'on croyoit, que si nôtre Roi en épousoit une, la prétension aux Isles d'Orkny seroit éteinte par ce mariage. Ils me firent des remercimens en particulier des bons offices que je leur avois rendus, & des soins, que j'avois pris, pour

prévenir la rupture entre les deux Nations, en les empêchant de partir mécontents, assurant de plus, qu'ils en feroient raport au Roi leur Maître, & qu'ils m'en feroient connoître, ne doutant pas qu'il n'avoüât lui-même, que je lui avois rendu de bons services. Aprés cela je pris mon congé, ayant auparavant distribué quelque argent aux Canonniers, aux Trompettes, & aux Musiciens.

Etant retourné à la Cour, je dis à sa Majesté que les Ambassadeurs étoient partis fort contens, & lui raportai en même tems les discours qu'ils m'avoient tenus. Cela l'obligea peu de tems aprés d'envoyer quelcun en Danemarc, & elle vouloit que ce fût moi. Mais voyant que le parti dominant à la Cour ne souhaitoit point de mariage de ce côté-là, & aimoit mieux se conformer aux sentimens de la Reine d'Angleterre, j'évitai cette commission, & priai le Roi d'en charger Pierre Joung son Aumonier, puis qu'il étoit fort propre pour cette commission. Il y fut donc envoyé,

tant pour faire des remercimens & des complimens au Roi de Danemarc, que pour voir les Princesses ses filles: parce qu'on vouloit savoir, si elles étoient belles. Il avoit ordre aussi de dire, qu'on envoiroit bientôt aprés lui une Ambassade plus solemnelle.

Le Comte d'Arran ayant été renvoyé chez lui, comme j'ai dit ci-dessus, il n'y avoit que l'Ambassadeur d'Angleterre & ses amis Ecossois, qui étoient principalement le Secretaire Maitland & le Clerc de Justice, qui eussent la direction des affaires de sa Majesté. Cét Ambassadeur s'étoit rendu si familier & si puissant auprés du Roi, qu'il osa former le dessein de faire revenir secrétement les Seigneurs bannis, dans un tems qu'il croyoit qu'ils auroient tant d'amis en Cour, qu'ils s'en rendroient aisément les Maîtres, & qu'on n'oseroit pas leur refuser leur pardon, aprés quelques grimaces, qu'ils auroient faites, en se jettant aux piés de sa Majesté. Mais cette entreprise lui manqua, parce que ces Messieurs ne croyant pas, que la conjoncture

fut encore assés favorable, ne s'y voulurent pas hazarder.

Aprés cela l'Ambassadeur entreprit de surprendre le Roi au parc de Sterling, & de le faire transporter en Angleterre, & ce coup lui manquant, il le vouloit faire arrêter par force au Château de Sterling, & il y avoit des Troupes déja postées pour cet effet. Mais mon frere Robert en ayant eu le vent, en avertit d'abord Sa Majesté, & lui nomma les principaux Auteurs de la conspiration, entre lesquels il y en eut un, qui ayant sû qu'il avoit été nommé parmi les Conjurez, nia hardiment le fait, & mon frere, pour soûtenir la verité de son rapport, offrit de se battre contre lui. Mais le Roi n'y voulut pas consentir, parce que cette personne avoüa enfin la chose. Là-dessus, mon frere persuada au Roi, quoi qu'avec beaucoup de peine, de quitter Sterling pour douze ou quinze jours, & d'aller chasser à Kincairdin, avant que l'entreprise pût être prête. Dés que cela fut resolu, Monsieur VVotton se retira avec beaucoup de pré-

cipitation ſans prendre congé de Sa Majeſté. Il ne partit pourtant pas ſans être bien inſtruit de ſes amis, qu'il laiſſoit à la Cour d'Ecoſſe ; leſquels lui avoient conſeillé de faire revenir les Seigneurs bannis, & de leur faire connoître qu'ils trouveroient des amis en abondance & à la Cour même, qui leur aideroient à ſe rendre maîtres de la perſonne du Roi. Le Seigneur de Gray ſe retira en même tems que l'Ambaſſadeur d'Angleterre, & s'en alla chez le Comte d'Athol. Peu de tems aprés on parla fort d'une nouvelle entrepriſe, qui ſe devoit faire ; & ceux qui avoient l'oreille du Roi, pour lui témoigner leur zéle & le ſoin, qu'ils avoient de la ſureté de leur Maître, dreſſerent un Edit contre les conſpirateurs ; mais en même tems on en retarda la publication, afin que les Seigneurs bannis la puſſent prevenir, & en uſer enſuite comme ils voudroient.

J'eus ordre en même tems de me rendre auprés de Sa Majeſté le plûtôt qu'il me ſeroit poſſible, & de l'autre côté le Comte d'Arran me

pria, de l'aller trouver à Kinneal & de l'accompagner à la Cour, car il avoit obtenu la permiſſion d'y revenir. Mais je m'en allai tout droit vers Sa Majeſté, & le Comte y arriva la même nuit.

A mon arrivée à Sterling, je reçus une lettre de bonne main, qui m'aprit, que les Mécontens étoient arrivez ſur la frontiere, & qu'ils étoient aſſiſtez par les Seigneurs d'Hamiltoun, de Maxvvel, de Bothvvel, de Hume & pluſieurs autres, qui n'avoient pas été auparavant de leur faction. Le Comte d'Athol, le Laird de Tillibardine, Buccleugh, Ceſfoord, Coudinknovvs, Drumlanrik, & autres, qui étoient le plus en credit prés du Roi, ſe devoient joindre à eux, dés qu'ils feroient entrez dans le Pays. J'en informai d'abord le Roi & le Colonel Stuard, qui reſolut d'aller tout auſſi-tôt contr'eux avec les Toupes qu'il avoit, pour les diſſiper avant qu'ils ſe puſſent joindre ; ce qui, ſelon toutes les apparences, auroit réüſſi. Mais quelques-uns des Conjurez, qui n'étoient pas encore

core connus pour tels, & qui étoient auprés de Sa Majesté, affectant un grand zéle, détournerent ce dessein, sous prétexte, que la voye la plus sûre étoit, d'écrire auparavant à Coudingknovvs, Buccleugh, Cesfoord, & quelques autres, & d'attendre le secours, qu'ils pourroient fournir. Ils savoient bien, qu'ils n'en donneroient pas, & que ces Messieurs étoient du parti contraire. Les Mécontens eurent donc le tems de s'assembler, & afin que je ne fusse pas en état d'advertir Sa Majesté de ce qui se passoit, on me députa, sous un beau prétexte, vers le Comte d'Athol, pour lui persuader de rester chez lui, & de ne pas se joindre aux autres. En passant je devois donner une lettre au Magistrat de St. Johnstoun, qui les avertissoit d'être sur leurs gardes, & de fermer les portes à tous les Ennemis du Roi. Leur ayant donné cet ordre, ils me demanderent, si le Comte d'Athol & Monsieur de Gray en étoient aussi, & s'il s'en falloit garder. Je leur repliquai, qu'ils les pourroient laisser passer, chacun

avec dix hommes, ſans plus. Ils me répondirent, que cela n'étoit pas ſpecifié dans la lettre; mais je leur repliquai, que j'avois ordre de leur dire cela de bouche, & qu'il y avoit une clauſe dans la lettre, qui les obligeoit à me croire.

Etant arrivé à Dunkel, j'apris que le Comte d'Athol ne ſe laiſſeroit pas arrêter par mes ſollicitations, qu'il avoit mille hommes avec lui, pour prendre la ville de St. Johnſtoun, & pour ſe rendre enſuite à Sterling avec le Seigneur de Gray, qui s'étoit déja joint à lui. Nonobſtant cela, je l'allai trouver, & lui dis, que le Colonel Stuard étoit allé avec des Troupes, pour diſſiper les mécontents à leur entrée au Païs, avant qu'ils ſe puſſent joindre aux autres; de ſorte qu'il feroit ſagement de ſe tenir chez lui, & d'attendre le ſuccés de cette entrepriſe. Que ſi elle réuſſiſſoit, ce ſeroit folie à lui de ſe declarer, & de paſſer plus avant. Mais que ſi elle ne réüſſiſſoit pas, alors il pourroit encore faire tout ce qui lui plairoit, ſans tant hazarder. Il

trouva cét avis bon, & me pria d'écrire à sa Majesté, pour lui obtenir la permission de rester chez lui, ce que je fis. En même tems le Seigneur de Gray eut ordre de se rendre à la Cour. Mais on ne voulut pas laisser passer à Pearth le monde, qu'il faisoit venir d'Angus. Etant revenu auprés de sa Majesté, il y fut aussi familier & aussi bien vû qu'auparavant; & logea avec le Roi au Château de Sterling, où il y avoit alors deux factions, qui ne se découvrirent, qu'à l'approche des mécontents. Ceux-ci ayant trois mille hommes, entrerent dans la ville sans coup ferir. Le Roi, qui avoit toûjours beaucoup de confiance en ceux qui avoient fait revenir les Seigneurs bannis, deputa, sur leur avis, vers les mécontents, & leur fit parler d'accommodement. Il fut fait enfin, à condition, que le Roi demeureroit entre leurs mains & qu'on ne feroit aucun mal à ceux qui étoient autour de lui. Ainsi quelques-uns, de ceux qui étoient de la conspiration, se portoient eux-mêmes pour Media-

teurs, & il sembloit, que sa Majesté leur devoit être encore beaucoup obligée. Cette affaire se passa sans effusion de sang, car le Comte d'Arran, à qui on en vouloit principalement, s'étoit sauvé de bonne heure. Mais le Colonel Stuard n'ayant avec lui que dix ou douze Soldats & attendant les Mécontens au milieu de la ville dans un passage étroit, fit sur eux une decharge si rude, qu'il s'en fallut peu, qu'il ne les mit en desordre, car la plûpart de leur monde, s'étoit mis à piller les maisons.

Les Mécontens s'étant présentez au Roi, se jetterent à ses piés, & lui demanderent humblement pardon, disant que les violences du Comte d'Arran & de quelques autres du Conseil de sa Majesté les avoient contraints à prendre les armes, pour la sureté de leurs vies & de leurs biens : mais qu'ils n'en étoient pas moins résolus de servir sa Majesté ; & de se comporter en Sujets obéissants.

Le Roi leur parla en Prince plein de générosité & de courage, comme s'il avoit eu tout l'avantage, &

les traita de traîtres & de rebelles : *neantmoins*, ajoûta-t-il à la fin, *à cause de la néceſſité où vous avez été reduits, & dans l'eſpérance que vous vous gouvernerez mieux à l'avenir, je vous pardonne vos fautes paſſées, parce que vous n'avez exercé ni vengeances, ni cruautez.*

Sa Majeſté commit en même tems la garde des Comtes de Montroſs & de Craufort à Milord Hamiltoun, & celle du Colonel Stuard à Milord Maxvvel. Ces trois-là furent d'abord dans quelque danger, parce qu'ils avoient eu trop de part aux violences du Comte d'Arran. On ne fit rien aux autres. Mon Frere Robert & ſon fils furent traités avec beaucoup de civilité. Par cette conduite douce & moderée les Seigneurs gagnerent le cœur du Roi. Auſſi ne le preſſoient-ils en aucune maniére, & quand ils avoient quelque choſe à lui propoſer, ils la faiſoient propoſer par ceux, qui avoient été déja auparavant en credit auprés de lui. Cependant on convoqua un Parlement à Lithgovv

pour les tétablir, & le Roi fut prié d'y aller, pour s'y divertir à la chasse.

Entre plusieurs autres, le Comte d'Athol, chez lequel je m'étois arrêté, pour attendre la réponse du Roi sur la lettre susdite, y fut aussi invité. Etant revenu auprés du Roi, il me dit d'un air enjoüé, que j'étois le *messager de Corbie*. Je lui rêpliquai, que par mon absence, j'avois sauvé tous mes chevaux : que de plus, j'avois empêché que la ville de Johnstoun ne fût prise, & que le Comte d'Athol ne se joignit aux autres. *Si tous ceux, ajoûtai-je, qui sont restez auprés de vôtre Majesté, en avoient fait autant, & qu'ils eussent donné aussi bon ordre du côté du Midi, que j'en ai donné du côté du Nord, ils auroient aussi conservé leurs chevaux.* Le Roi répondit, que par la providence de Dieu tout étoit bien allé; qu'on lui avoit fait accroire, que sa vie seroit en danger, si jamais les Seigneurs bannis devenoient les plus forts, & qu'alors, ils avoient la personne du Roi &

tous ses Domestiques en leur dispo-sition, & ne faisoit pourtant rien de violent, ni qui pût paroître vin-dicatif. Sa Majesté me fit encore la grace de me dire, que je lui avois tout prédit, & qu'il étoit obligé d'avoüer, que le Comte d'Arran étoit un trés-méchant Conseiller, qu'aussi étoit-il resolu de ne le plus souffrir prés de sa personne. Il m'ordonna en même tems de rester à la Cour, pour être en quelque façon le Mediateur entre lui & sa Noblesse, & pour bien persuader à tous, qu'il n'aprouvoit pas la conduite passée de ses Ministres : qu'il n'étoit ni interessé, ni vio-lent, & qu'il n'en vouloit ni aux biens ni à la vie de personne; mais qu'il souhaitoit le bien & le repos de son Royaume par dessus toute autre chose. Je pouvois bien lui rendre témoignage là-dessus, puis que c'étoit la verité toute pure, & une verité encore, qui m'étoit bien connuë, & laquelle je ne savois pas seulement par oüi dire. Il me dit encore, qu'il avoit fait connoître à

ces Nobles, qui étoient revenus dans le Pays, que j'avois souvent parlé en leur faveur, & que je m'étois toûjours opposé aux procedures du Comte d'Arran. A la fin il me pria aussi de songer aux moyens de contenter ceux à qui on avoit ôté leurs charges à la persuasion du Comte d'Arran, & qui en sollicitoient alors la restitution. En effet c'étoit eux, qui avoient causé le plus de desordres, & leur méco ntentement s'étoit répandu en quelque façon sur tout le peuple. Je restai donc à la Cour jusqu'à ce que les choses fussent un peu en ordre, dequoi ceux de la Ligue étoient bien aises, sachant que j'avois toûjours prêché la moderation & la bonne foi. Aussi me faisoient-ils souvent des complimens là-dessus, & quand ils avoient quelque chose à solliciter auprés de sa Majesté, ils trouvoient quelquefois à propos, d'en faire faire la proposition par moi, ne lui voulant être importuns en aucune façon.

Cependant le Conseil étoit de different avis sur le rétablissement

des Officiers, qui avoient perdu leurs emplois. La plûpart ſoûtenoient, qu'ils les falloit amuſer quelque tems, & c'étoit le ſentiment de ceux, qui s'étoient auparavant trop declarez contr'eux. Car ils avoient honte de ſe dédire, & avoient d'ailleurs des deſſeins qui ne pouvoient pas rêûſſir, ſi la tranquillité devenoit univerſelle par tout le Royaume. On me fit entrer pour entendre mon avis, qui fut qu'on ne pouvoit imputer à ſa Majeſté ni le banniſſement des Seigneurs, ni le tort qu'on avoit fait aux Officiers, en leur ôtant leurs emplois & leurs priviléges, puis que tout cela n'avoit été fait que par de méchans Conſeillers, qui avoient abuſé de la bonté que le Roi avoit eüe pour eux. Mais qu'à préſent ; que l'on étoit délivré de ces méchants Miniſtres ; je ne voyois nulle raiſon, qui dût empêcher que ces Officiers ne fuſſent rétablis dans leurs Charges & dans leurs priviléges, de même que les Nobles, dans leurs biens & dignitez, l'un n'étant pas

moins néceſſaire que l'autre, pour remettre le repos dans le Pays. Que ſi au contraire on négligeoit ce point, le blâme en demeureroit au Roi, & les deſordres ne ceſſeroient point. Le Secretaire Maitland s'oppoſa à cet avis; car il avoit toûjours été d'un ſentiment contraire, & ne ſe vouloit pas démentir. Neantmoins la plûpart des Nobles & des Conſeillers étoient de mon opinion, laquelle ne fut pourtant pas ſuivie pour lors: mais peu de tems aprés, on trouva que j'avois raiſon, & qu'il étoit de l'interêt du Roi & de ſon Royaume, que les Officiers fuſſent rétablis.

Monſieur l'Aumonier ayant été envoyé en Danemarc, comme j'ai dit ci-deſſus, le Colonel Stuard le ſuivit bien-tôt, pour ſes affaires particulieres, à ce qu'il diſoit; car il avoit une penſion du Roi de Danemarc. Ils en revinrent tous deux fort ſatisfaits, & aſſurerent, que l'on n'y parloit preſque plus de la reſtitution des Iles d'Orkny. Le Colonel en raporta une commiſſion par écrit, en

vertu de laquelle il pouvoit propoſer un mariage entre nôtre Roi, & la fille ainée du Roi de Danemarc : en échange il avoit fait eſperer, qu'on y enverroit bientôt une Ambaſſade dans les formes, pour traiter de cette affaire.

Fin du Livre Cinqu'éme.





LIVRE SIXIE'ME.

LE Conſeil d'Angleterre ayant arrêté, qu'il faloit faire mourir nôtre Reine, qui avoit été ſi longtems priſonniere, croyoit pouvoir exécuter plus ſurement un coup ſi hardi, ſi l'on s'aſſûroit auparavant de la perſonne de ſon fils, nôtre jeune Roi ; & l'on ſe flattoit, que ſon reſſentiment ſeroit bientôt appaiſé ; quand on lui parleroit de la ſucceſſion à la Couronne d'Angleterre, & que c'étoit lui en faciliter le chemin, que de l'arrêter dans un Pays, dont-il devoit être un jour le maître. Mais le vrai but étoit, de l'avoir en leurs mains, comme un ôtage, & ils eſpéroient, que tant qu'ils ſeroient en poſſeſſion d'un gage ſi précieux, ni les Ecoſſois, ni les François, n'oſeroient point s'intereſſer pour la Rei-

ne captive, ni venger ſa mort. Il y a de l'apparence, que le Fils n'y auroit pas été en plus grande ſûreté de ſa vie, que l'étoit ſa Mere; car on faiſoit déja courir quantité de faux bruits contre lui, & c'étoit juſtement ce qu'on avoit pratiqué à l'égard de ſa Mere, la Reine priſonniere, laquelle on avoit noircie de toutes ſortes de calomnies, débitant publiquement des lettres ſuppoſées & des Libelles diffamatoires, afin de préparer l'eſprit du peuple à voir répandre un ſi illuſtre ſang ſans compaſſion & ſans murmure. Ceux du Conſeil d'Angleterre, voyant que leur deſſein d'enlever le Roi avoit manqué, & que Monſieur VVotton avoit pris la fuïte, il ne leur reſta d'autre moyen, que de faire tomber nôtre Roi entre les mains des Mécontens, & de l'abandonner à leur reſſentiment. Mais leur vengeance n'alla pas ſi loin, que la Cour d'Angleterre ſe l'étoit imaginé, & ils ſe gouvernerent avec tant de modération, que le Roi-même en conçût une veritable eſtime pour eux.

Jamais on n'a vû aucun Pays où il y aît eu tant de revolutions & de desordres avec si peu d'effusion de sang, qu'il y en avoit en Ecosse du tems de ce Roi. Mais ce n'étoit pas la même chose en Angleterre, où dans un Regne paisible, on ne laissoit pas de répandre souvent du sang.

Cette cruauté s'étendit à la fin jusques à nôtre Reine. Car ses ennemis, qui n'aimoient pas, que la Couronne d'Angleterre fût mise sur la tête d'un Ecossois, voyant que plusieurs entreprises leur avoient manqué, entrerent sérieusement en deliberation sur les moyens de lui ôter la vie. Pour cet effet ceux du Conseil d'Angleterre, accompagnez d'un bon nombre de Nobles, se jetterent aux piés de la Reine Elisabeth, la supliant d'une maniere fort humble & avec beaucoup de marques de tristesse, de vouloir faire réflexion sur le dangereux état où son Royaume étoit reduit, par les intrigues & les pratiques de la Reine d'Ecosse, & de songer du moins à la conservation de leurs vies & de leur fortune,

ſi elle ne trouvoit pas à propos de ſonger à ſa propre ſureté. Elle répondit, qu'elle ne ſe pourroit jamais réſoudre, à prononcer une ſentence de mort contre ſa chere ſœur & couſine, qui étoit ſortie du même ſang Royal qu'elle. Neanmoins la compaſſion, qu'elle avoit pour ceux, qui lui faiſoient ces plaintes, la fit à la fin reſoudre, à prononcer cette ſentence de mort, & à la ſigner. Mais elle dit bien expreſſément, que cela ne devoit ſervir qu'à l'épouvanter, & à la détourner de l'envie de faire de nouvelles intrigues, n'étant nullement ſon intention, qu'un ſang ſi noble fût répandu.

La ſentence écrite & ſignée fut miſe entre les mains du Secretaire Daviſon, à qui il fut recommandé de ne la pas délivrer, avant qu'il en eût un ordre exprés de Sa Majeſté. Mais le Conſeil trompa Daviſon, & ſe ſaiſit de cette ſentence par fineſſe. Aprés cela on avertit nôtre Reine de ſe preparer à mourir. On lui annonça cette nouvelle ſur le ſoir, & l'exécution ſe devoit faire le lendemain au matin.

La Reine, ſans ſe plaindre ni de cette ſentence, ni du peu de tems qu'on lui donnoit, reçût cette nouvelle avec beaucoup de fermeté, & ſans témoigner la moindre foibleſſe. Elle paſſa cette nuit à écrire à ſon fils, au Roi de France, & à pluſieurs autres Princes, qui étoient de ſes amis. Aprés cela, elle fit ſon teſtament, & à la fin elle mit l'or qu'elle avoit, en autant de petites bourſes, qu'elle avoit de femmes à ſon ſervice, & en fit préſent à chacune ſelon ſa qualité & ſon merite. Elle paſſa le reſte de la nuit en prieres, & étant menée le matin ſur l'échafaut, qu'on avoit fait preparer, elle y termina ſa vie avec beaucoup de conſtance & de courage. Cette Tragedie fut exécutée avec d'autant plus de hardieſſe, que certains Ecoſſois avoiét écrit à leurs amis d'Angleterre, que le Roy ſon fils n'en auroit guéres de reſſentiment. Neanmoins, Sa Majeſté ayant apris cette triſte nouvelle, en conçût une douleur tout extraordinaire, & fit convoquer un Parlement, pour deliberer ſur les moyens de ſe venger d'une

action si cruelle, si injuste, & si barbare. Tous les Membres de cette Assemblée s'écrierent, qu'il ne falloit pas, qu'un tel affront demeurât impuni, & qu'ils y employeroient leurs biens & leurs vies. En effet on y songeoit sérieusement, & la Cour d'Angleterre n'en étoit pas peu alarmée, bien que quelques Anglois, qui étoient en Ecosse, & quelques-uns de nos Ministres même, eussent écrit, que la playe commençoit déja à guerir, & qu'en tout cas on y sauroit mettre les apareils nécessaires.

Dés que Sa Majesté aprit qu'on vouloit faire le procés à la Reine sa Mere, elle deputa le Seigneur de Gray & mon frere Robert en Angleterre, pour en prevenir les suites. Mon frere y parla d'une maniere si forte, qu'il en pensa perdre la téte, & il auroit été emprisonné, si le Seigneur de Gray ne l'avoit empêché par le credit qu'il avoit en cette Cour, & par les belles promesses qu'il fit, de sorte qu'on leur permit à tous deux de s'en retourner en Ecosse.

Quatre mois avant que la Reine fut executée, Sa Majesté m'ordonna de me préparer au voyage d'Angleterre, declarant qu'elle m'y vouloit envoyer, pour conclurre une alliance offensive & défensive avec la Reine d'Angleterre, & que Monsieur Randolph, qui étoit alors en nôtre Cour, devoit prendre son serment & faire les mêmes cérémonies, qu'on feroit à la Cour de Londres.

Je fis tout ce qui me fut possible pour éviter cette commission, sachant que c'étoit une affaire dangereuse, & que la France prendroit cette alliance pour une espece de rupture. Mais Sa Majesté ne voulut pas recevoir mes excuses, disant qu'elle avoit envie de s'informer de certaines choses, dont elle croyoit que tout autre que moi, ne se sauroit si bien informer, parce que je connoissois particulierement tous les amis que sa Mere & lui-même avoient en Angleterre. Mais Monsieur Randolph ayant apris, que cette résolution étoit prise, se servit de toute sa Rhétorique, pour persuader au Roi, qu'il n'étoit pas

à propos pour lors, de se servir de moi, & ayant raisonné assez longtems là-dessus, Sa Majesté me fit entrer, & me dit que Monsieur Randolph avoit parlé de moi le plus avantageusement du monde, & qu'il avoit témoigné que j'étois le plus ancien & le plus intime ami qu'il eût dans toute l'Ecosse, mais qu'il avoit assuré, que dans les conjonctures présentes, ma personne ne seroit pas agréable à la Cour d'Angleterre, parce que mon frere Robert avoit toûjours été de la faction de la Reine sa Mere, & qu'un autre frere que j'avois nommé le Sieur André de Garvock étoit encore effectivement au service de cette Reine en qualité de son Maître d'Hôtel. Sa Majesté ajouta, qu'elle lui avoit repliqué, que je n'étois rien moins que factieux ou intriguant, & qu'elle ne pouvoit pas changer de resolution. Mais je priai le Roi de lui accorder sa demande, puis qu'aussi bien je n'avois nulle envie d'accepter cette commission, étant bien assuré que l'Angleterre n'agissoit pas de bonne foi.

C'eſt juſtement pour cela, repartit le Roi, *que je voudrois, que vous y allaſſiez : & c'eſt pour cela auſſi*, répondis-je, *que j'en voudrois être diſpenſé, ſi c'étoit le bon plaiſir de Voſtre Majeſté.*

Le Roi me dit entr'autres choſes, qu'il étoit ſurpris de ce que Randolph témoignoit être ſi fort de mes amis, & que neanmoins il ſouhaitoit qu'un autre fût envoyé à ma place. Je répondis, que c'étoit agir en homme d'eſprit ; qu'en effet nous avions été bons amis dans nos voyages de France & d'Italie, tant que nous n'avions eu à démêler que nos affaires particulieres : mais que nous avions ſouvent eu de differentes vuës, & des ſentimens contraires, dés qu'il s'étoit agi de la gloire & de l'interêt de Sa Majeſté. *Je ne changerai pas d'avis*, repliqua le Roi, *mais qui croyez vous que Monſieur Randolph voudroit propoſer pour cette Ambaſſade : ce ſera*, repartis je, *ou le Seigneur de Gray ou Archibald Duglas.* Car le Seigneur de Gray avoit fait revenir ce Du-

glas d'Angleterre, & n'avoit fait juger sa cause, que par des Commissaires qui lui vouloient du bien ; de sorte qu'il s'étoit aisément justifié du meurtre du Roi défunt, & qu'il vivoit aussi familierement avec Sa Majesté, que si rien ne se fût passé. C'étoit lui en effet que Monsieur Randolph avoit nommé, & il avoit proposé qu'en tout cas le Seigneur de Gray, ou les deux ensemble pourroient être employez dans cette Ambassade. Mais le Roi n'y voulant pas consentir, Monsieur Randolph refusa aussi à son tour le Laird de Coudinknovvs, qui étoit Gouverneur du Château d'Edinbourg, & avoit sollicité cette commission. Il obligea même la Reine Elisabeth de declarer par une lettre, qu'il n'étoit pas nécessaire d'envoyer un Ambassadeur pour cette affaire, & que Sa Majesté n'avoit qu'à lui écrire de sa main, & qu'elle auroit ce Traité pour aussi ferme, que s'il s'étoit fait avec toutes les cérémonies requises. Le Roi se rendit à cet avis, & sa lettre fut envoyée ensuite à l'Am-

baſſadeur d'Angleterre, qui reſidoit en France, pour être montrée au Roi de France & à la Reine Mere, auſquels la Reine Eliſabeth fit ſavoir en même tems, que bien qu'on recherchât ſon alliance, elle n'étoit pourtant pas reſoluë de leur donner le moindre ombrage, & qu'elle ſe ſoucioit peu de l'amitié du Roi d'Ecoſſe, tant qu'elle pourroit conſerver celle de France; c'eſt ainſi qu'on abuſa de la bonne foi de nôtre Roi, pour le décrediter auprés de ſes voiſins. Le projet de cette Alliance ne fut donc point executé, & je fus trés-aiſe de n'avoir pas été employé dans une ſi mechante occaſion.

Lors que le bruit courut en l'an 1587. que le Roi d'Eſpagne équipoit une formidable Flote pour envahir l'Iſle de la Grand'Bretagne, le Roi m'ordonna auſſi de me preparer au voyage d'Eſpagne, mais j'évitai cette commiſſion avec le même bonheur.

Pour revenir à Archibald Duglas, il s'en retourna en Angleterre, pour y demeurer en qualité d'Ambaſſadeur

de nôtre Roi, & se mit par ce moyen fort en credit prés de la Reine prisonniere, ce qui causa à la fin la perte de cette Reine. Car il découvrit plusieurs intrigues qu'elle avoit avec quelques Catholiques d'Angleterre, pour se remettre en liberté, ce qui servit de prétexte pour lui faire ôter la vie. Lors que mon frere Robert arriva en Angleterre, avec ordre de parler fort haut, pour voir si par là on pourroit encore sauver la Reine, il déchargea Archibald de sa fonction d'Ambassadeur. J'ai mis cette affaire de Duglas, comme par parenthése, afin qu'on puisse voir comment les grands Princes se laissent quelquefois gouverner, & quelle honte il leur en peut arriver, quand ils se fient trop à leurs favoris.

Peu de tems aprés, il se fit quelque desordre sur les frontieres entre les Maxvvels & les Johnstouns, ce qui obligea Sa Majesté d'y aller en personne, pour s'en faire mieux obéïr. Mais quelques Châteaux lui fermerent les portes, & ne se voulurent pas rendre. Sur quoi Jean Mart-

land, qui étoit Chancellier alors, le Seigneur de Gray, & quelques autres Partiſans de la faction Angloiſe, perſuaderent à Sa Majeſté, d'envoyer emprunter du canon à Bervvik, ſous prétexte que c'étoit le lieu le plus proche dont on en pourroit avoir. Le Gouverneur fournit d'abord le canon qu'on lui demanda, ce qu'aparemment il n'eut oſé faire, s'il n'en eut eu auparavant l'ordre de ſa Reine.

Cette Princeſſe s'imagina bientôt, que ce grand déſir de vengeance qu'on avoit fait paroître au commencement, pour la mort de la Reine d'Ecoſſe, s'étoit déja ralenti. En effet, Sa Majeſté ayant murement conſideré toutes choſes, & s'étant ſouvenuë de tant de bons amis qu'elle avoit en Angleterre, qui n'avoient pas trempé dans le meurtre de ſa Mere, ne trouva pas juſte de troubler le repos de tout un Royaume, qui lui devoit appartenir un jour, pour le crime, de quelque peu de perſonnes qui gouvernoient en ce tems-là

la Reine & tout le Pays. D'ailleurs sa Mere étoit déja d'un âge avancé, & apparemment elle ne pouvoit plus vivre long-tems. C'est pourquoi il trouva bien plus raisonnable d'attendre une occasion favorable de se pouvoir venger des coupables, sans y enveloper les innocens. Pour ce qui est de la Reine Elisabeth, elle s'étoit purgée par serment de cet infame meurtre, soûtenant que son Conseil & Davison l'avoient trompée. Aussi fit-elle enfermer le dernier dans la Tour de Londres.

Cependant, une nouvelle faction s'étoit formée à la Cour, dont le Comte de Huntly, qui avoit épousé la sœur du Duc de Lenox, étoit le chef. Ce parti avoit pour but, de travailler peu à peu à la ruine du Seigneur de Gray, du Chancelier, & de ceux qui en dépendoient, & de se joindre à quelques-uns de ceux, qui avoient été en credit auparavant. Diverses entreprises furent formées, pour assassiner le Chancelier, & pour chasser ceux, qui l'avoient soûtenu, & en même tems

les Comtes de Huntly, de Bothvvel, & autres se vouloient rendre maîtres de la personne du Roi: & quoi que leur dessein eût manqué deux fois, ils ne laissoient pas de travailler incessamment, à se rendre les plus forts en Cour, dans le tems que les Espagnols entreroient dans le Pays, car le bruit couroit, qu'ils feroient descente ou en Agleterre, ou en Ecosse, ou en Irlande. Ils vouloient encore persuader au Roi, d'envoyer Monsieur Jean Seatoun en Espagne, mais Sa Majesté vouloit que ce fût moi; Le Chancelier & mon frere Robert m'en avertirent, me priant de ne pas refuser cét emploi, puisque le Roi n'y vouloit envoyer qu'un homme de sa Religion, & sur lequel il se pût fier. Cependant Sa Majesté n'avoit guére d'envie d'entrer en traité avec l'Espagne, & je n'avois pas envie non plus d'y être employé. Quoi que George Duglas sollicitât cette commission pour lui, fortement persuadé, de l'obtenir en considération des services qu'il avoit rendus à la Mere du Roy; il

n'en arriva pourtant rien. Cependant le Seigneur de Gray étant tombé en disgrace, on lui ôta le Bénefice de Dumfarmling, pour le donner au Comte de Huntly.

Tout le monde sait présentement, que les Espagnols travaillerent trois ans à équipper cette grande Flote, dont j'ai parlé ci-dessus, & qu'elle fut suffisamment pourvuë d'hommes, de munitions, & de vivres: mais on sçavoit si peu alors ce qu'ils en vouloient faire, que les principaux Officiers & les Amiraux même, qui la devoient commander, n'en savoient rien, ayant sur eux des ordres cachetez, qu'ils n'osoient ouvrir qu'aprés être arrivez dans les Ports, qu'on leur avoit nommez. Avec tout cela cette Flote ne fit rien, & fut obligée de s'en retourner fort délabrée & en trés-mauvais état. Il y en avoit beaucoup, qui en vouloient imputer la faute au Prince de Parme. Il avoit toûjours été si prévoyant dans ses desseins, si ferme & si fidéle dans ses promesses, & si hardi dans ses entreprises, qu'il

n'avoit pas seulement gagné le cœur de ses soldats, mais même celui de ses ennemis. Le Roi d'Espagne méfiant & jaloux, crut qu'il pourroit bien avoir le dessein d'usurper les Pays-bas, & qu'il étoit necessaire de lui ôter un gouvernement si riche & si considerable. Le Prince en étant averti, en eut, à ce qu'on dit, un secret dépit, & ne voulut fournir à la Flote ni vivres, ni autres choses nécessaires; ni souffrir qu'aucunes Troupes débarquassent dans les Pays-bas, ce qui les obligea de se tenir à l'ancre dans un endroit assez incommode, & François Drake prit occasion de les incommoder avec des brûlots, par un vent, qui favorisoit ce dessein. Plusieurs grands vaisseaux furent reduits en cendres, & pour sauver les autres, on fut forcé de couper les cables. En même tems Dieu les dispersa par une horrible tempête, & fit échoüer la plûpart des vaisseaux sur nos Côtes & sur celles d'Irlande, leur perte se pouvant dautant moins éviter, qu'ils n'avoient plus toutes leurs ancres.

J'ai dit ci-dessus, que Monsieur Pierre Joung Aumonier de Sa Majesté & le Colonel Stuard étoient revenus de Danemarc bien recompensez & bien satisfaits, & particulierement de la beauté de la jeune Princesse. J'ai dit de plus, qu'ils avoient fait esperer au Roi de Danemarc, qu'on lui enverroit bien-tôt une Ambassade solennelle, pour traiter des moyens d'affermir & d'augmenter l'amitié, qui étoit entre les deux Rois. On nomma pour cét effet l'Evêque de St. André, le Laird de Segie, & moi ; mais je m'étois absenté, & n'avois nulle envie de me mêler de cette affaire, voyant que ceux, qui étoient tout puissans auprés de Sa Majesté, ne souhaitoient point d'alliance avec le Danemarc. Sur mon refus le Chancellier nomma le Laird de Barnbarrovv & le susdit Pierre Joung, mais on leur donna une instruction fort défectueuse & insuffisante, quant au point du mariage. Aussi devoient-ils soûtenir que les Danois ne pouvoient pas redemander avec justice les Isles

d'Orkny, ce qui ne tendoit qu'à broüiller leur négociation, & à la faire terminer en disputes. Car le Roi de Danemarc étoit assez porté de lui-même, à se relâcher sur ce point, pourvû que le mariage se fît avec sa fille aînée.

A peine ces Ambassadeurs furent-ils embarquez, que Monsieur Dubartas arriva à nôtre Cour, ayant aptis, que Sa Majesté avoit de l'estime pour ses beaux ouvrages de Poësie. Il ne vouloit pas avoüer, qu'il eût un ordre secret de proposer au Roi le mariage de la Princesse de Navarre, mais il dit seulement, que le Secretaire du Roi de Navarre, voyant qu'il vouloit faire ce voyage, l'avoit prié d'en parler comme de son propre mouvement. Les bonnes qualitez de Monsiur Dubartas le firent bien-tôt considerer du Roi, & il se mit si bien dans son esprit, que si les Ambassadeurs avoient encore été dans le Pays, on ne les auroit pas laissé partir pour cette fois-là. Neanmoins le Chancelier assuroit Monsieur Dubartas, à ce qu'il ma dit lui-

même, que le mariage avec la Princesse de Danemarc ne se feroit pas. Il le pouvoit bien assurer ; puisque nos Ambassadeurs avoient un pouvoir si limité, & si insuffisant, qu'à moins de passer les limites de leur instruction, ils ne pouvoient rien conclure, de sorte que leur Ambassade ne pouvoit servir, qu'à faire juger au Roi de Danemarc, que l'on n'agissoit pas tout de bon, & à lui faire perdre patience. Ils s'en retournerent donc sans succés & trés-mal satisfaits, croyant, comme il étoit vrai aussi, qu'on ne leur avoit donné cette commission, que pour se moquer d'eux.

Pendant qu'ils étoient en Danemarc, Monsieur Dubartas vint chez moi, & me pria de ne pas refuser une commission que Sa Majesté avoit resolu de me donner, qui étoit celle d'aller auprés du Roi de Navarre, & d'y voir la Princesse sa sœur. Et parce que le Roi avoit prévû qu'il ne seroit pas trop facile de m'y disposer, il avoit nommé en même tems Milord Tungland mon Frere, qui entreprit ce voyage & fut trés-bien reçû de la Prin-

ceſſe & de ſon Frere le Roi de Navarre, qui eſt préſentement Roi de France. Il en revint avec un beau preſent, & avec le Portrait de la Princeſſe; mais celui qu'il fit de ſon eſprit & de ſes rares qualités, valoit bien celui de ſon viſage.

Le Laird de Barnbarrovv & Monſieur Pierre Joung, étant revenus de leur Ambaſſade, raporterent que le Roi de Danemarc avoit fait peu de Compte de leur propoſition, & qu'ayant vû leur peu de pouvoir, il avoit jugé, qu'on n'avoit d'autre but, que de l'amuſer par de belles paroles. Je ne ſai, ſi ce Roi avoit apris que mon frére étoit envoyé en Navarre, mais le mariage qui ſe fit peu aprés de ſa fille aînée avec le Duc de Brunſvich, fit croire, qu'il en avoit été informé par la Reine d'Angleterre, qui ſavoit tout ce qui ſe paſſoit dans nôtre Cour.

Aprés cela, le Colonel Stuard, ſouhaitant toûjours qu'il ſe fit un mariage entre nôtre Roi & une Princeſſe de Danemarc, y alla plus d'une fois à ſes propres frais, & voyant que la Princeſſe aînée étoit déja mariée, il

excusa nôtre Roi, & rejetta la faute sur ceux, qui avoient la direction de ses affaires; de sorte que le Roi de Danemarc résolut encore de donner à nôtre Roi sa fille puînée, pourvû qu'elle fût recherchée par des Ambassadeurs, avant le premier de Mai de l'année suivante. Il mourut bientôt aprés, & laissa cette affaire entre les mains de ceux qui devoient gouverner aprés lui, & de son Conseil.

Nôtre Roi ayant le choix de plusieurs grandes Princesses, eut recours aux prieres, & se détermina à mettre cette affaire entre les mains de Dieu, le priant de lui vouloir inspirer, ce qui seroit le plus convenable à ses interêts, & au bien de son Royaume. Ayant passé quinze jours dans ces sortes de meditations devotes, il fit assembler le Conseil dans son cabinet, & lui declara, qu'aprés y avoir mûrement pensé, il s'étoit determiné à se marier en Danemarc.

Il n'y eut pas un de ses Conseillers, qui ne fit semblant d'aprouver ce choix, & ils opinerent tous, qu'il y faloit envoyer au plûtôt des Am-

baſſadeurs, pour concluſre cette affaire. Sa Majeſté declara alors qu'elle en avoit déja choiſi un, & que ce ſeroit moi, mais qu'elle laiſſoit à ſon Conſeil le ſoin de choiſir l'autre. On nomma donc pour m'aſſiſter Milord Atry, Oncle du Comte de Marshal, & on nous fit venir tous deux à la Cour: mais nous ne trouvâmes pas, que le Conſeil eût le même empreſſement pour ce mariage, que le Roi témoignoit avoir. Milord Atry s'en étant aperçû, s'en retourna chez lui, s'excuſant ſur ſon âge & ſon temperament foible. Sa Majeſté ne laiſſa pas pour cela de m'exhorter à ce voyage, & me dit, qu'elle ne ſavoit pas, pourquoi m'ayant voulu employer en pluſieurs Ambaſſades, la choſe n'avoit jamais réüſſi. Je lui répondis, que je ſavois bien, que Sa Majeſté m'avoit voulu faire cet honneur plus d'une fois, mais qu'elle n'en auroit pas eu la penſée, ſi mon incapacité pour des affaires ſi importantes, lui eût été auſſibien connuë, qu'elle l'étoit à moi-même. Le Roi repartit, que le mariage

riage qu'il avoit en tête, étoit la plus importante affaire de sa vie, & qu'il ne pretendoit pas que je lui refusasse dans cette occasion. Je lui repliquai, que Mylord Tungland mon frere y seroit beaucoup plus propre que moi, puisqu'il entendoit parfaitement le haut Allemand, le Flamand, & le François. Mais Sa Majesté demeura ferme dans sa résolution, & pour m'ôter tout scrupule, elle declara, que mon frere iroit avec moi. *Mon conseil*, poursuivit-il, *vous donnera une instruction, mais vous vous devez regler principalement sur celle, que je m'en vai vous donner de bouche.*

« 1. Si le Roi de Danemarc étoit encore en vie, il est à croire qu'il auroit doté la Princesse sa fille assez richement, au lieu que le Regent & le Conseil voudront aparemment épargner, autant qu'il leur sera possible. Vous employerez donc vos soins, pour obtenir le plus qu'il se pourra, d'une maniere pourtant, qu'un peu plus ou moins ne recule pas le mariage. »

„ 2. Tâchez d'aprendre quel secours „ on me voudra donner, en cas que „ quelcun voulût usurper la Couron- „ ne d'Angleterre au préjudice du „ droit, que j'y ai, & que je fusse „ obligé de le maintenir par la force.

„ 3. Pour ce qui concerne les Isles „ d'Orkny, vous pouvez prendre „ avec vous tel Jurisconsulte qu'il „ vous plairra, car c'est une affaire, „ qui ne sauroit être décidée que par „ la voye du droit. Mais si le mariage „ se fait, il n'y a guére d'apparence, „ qu'on veuille fort insister sur ce „ point-là. Il se peut, que mon „ Conseil vous donne une instruc- „ tion plus limitée, mais laissez leur „ dire tout ce qu'ils voudront, & ne „ vous réglez que sur ce que je „ vous dis.

Je fis connoître là-dessus à Sa Majesté, que puisqu'elle me permettoit, de choisir un Jurisconsulte, je serois bien-aise de prendre avec moi le Sieur Jean Skeen. Le Roi répondit, qu'il étoit persuadé, qu'il y en avoit de meilleurs, que lui : à quoi je repliquai, qu'il étoit le mieux informé

des coûtumes d'Allemagne, & d'ailleurs il étoit sincere, fidéle, & aussi brusque qu'aucun Allemand le pût être. Aprés cela Sa Majesté trouva bon, que je le prisse avec moi.

M'étant arrêté assez long-tems à la Cour, & voyant que le premier de Mai, que le Roi de Danemarc avoit donné pour terme, étoit expiré, sans qu'il y eût encore ni vaisseau, ni argent, ni aucune des autres choses nécessaires pour nôtre voyage de prêt, je fis travailler sous main mes amis, pour faire donner cette commission à un autre, car je ne voyois nulle apparence de reüssir dans une affaire, que l'on traitoit avec tant de négligence. Aussi le Chancelier faisoit de son côté tout ce qu'il pouvoit pour m'en dégoûter.

Cependant le Comte de Marshal briguoit la place de son Oncle Milord d'Atry, & Sa Majesté consentoit qu'il lui fût substitué. Je pris cette occasion de representer au Roi, que le Comte étoit trés propre pour cet emploi, & que si on lui laissoit la

liberté de prendre quelcun de ses amis pour compagnon, tout n'en iroit que mieux. Sa Majesté répondit, qu'elle vouloit choisir ses Ministres elle-même, & qu'elle s'étoit déja déterminée là-dessus; que le Comte de Marshal auroit la premiere place, parce qu'il étoit Noble, mais que j'aurois la principale direction des affaires. Je repartis, que le terme prescrit étoit déja passé; & qu'il n'y avoit encore ni argent, ni vaisseau pour faire le voyage; de quoi Sa Majesté témoigna être fort en peine. Je nommai le Laird de Barnbarovv & Monsieur Pierre Joung, comme des personnes trés propres pour accompagner le Comte de Marshal, puis qu'ils avoient déja été dans ce Pays-là: mais le Roi n'en voulut pas seulement entendre parler; parce qu'on l'avoit fortement assuré, que ce n'étoit qu'à leur peu de conduite, qu'il falloit attribuer que l'affaire du mariage ne fût pas encore concluë, quoi qu'ils se fussent fort bien conduits, & que ce n'eut été que par faute de pouvoir & d'instruction, qu'ils n'avoient

rien achevé. C'eſt ainſi que ſouvent d'honnêtes gens perdent leur credit, aprés avoir bien fait, pendant que ceux qui ne font rien qui vaille ; & qui n'ont que leur propre interêt en tête, joüiſſent des bonnes graces du Maiſtre. Et qui eſt-ce aprés cela qui n'en ſeroit pas rebuté ? ou qui ne voudroit pas renoncer aux affaires publiques ?

Sa Majeſtè reſolût à la fin, ſur l'avis de ſes Conſeillers, d'envoyer premierement en Angleterre, pour avoir l'approbation & le conſentement de la Reine Eliſabeth. Mais ceux qui l'avoient engagé dans ce pas, ſavoient bien que cette Reine n'y conſentiroit point, & même qu'elle s'oppoſeroit à tout autre mariage, que Sa Majeſté pourroit faire, de la maniere qu'elle avoit toûjours fait, tant à l'égard du Roi-même, qu'à l'égard de la Reine ſa Mere. C'en fut aſſez pour me faire juger, qu'on n'y alloit pas tout de bon. C'eſt pourquoi je demandai la permiſſion de m'en retourner chez moi juſqu'à ce que je fuſſe néceſſaire, promettant

que je me tiendrois toûjours prêt à exécuter les ordres de Sa Majesté.

Cependant la saison passoit, & la Reine d'Angleterre répondit, qu'elle n'aprouvoit pas le mariage avec une Princesse de Danemarc, qu'il seroit bien plus avantageux à Sa Majesté d'épouser la Princesse de Navarre, & qu'elle employeroit tout son crédit pour faire réüssir la chose. Elle fit pourtant tout le contraire, & écrivit au Roi de Navarre, que pour de certaines raisons, qui étoient assez frivoles, il seroit bon de ne conclurre ce mariage que dans trois ans. Sur cette réponse de la Reine d'Angleterre, Sa Majesté convoqua son Conseil, qui se declara contre le mariage avec la Princesse de Danemarc, ce qui dépita si fort le Roi, que par un de ses plus affidez serviteurs, il fit solliciter les Doyens des corps de mêtiers à Edinbourg d'exciter un soulevement & de menacer le Chancelier & les autres Conseillers, de les tuer en cas que le mariage avec la Princesse de Danemarc fût empêché ou reculé plus long-tems.

Ce ſoulevement & la peur qu'il donna à ceux du Conſeil, leur fit prendre d'autres meſures, de ſorte, qu'il fût réſolu, que le Comte de Marshal partiroit en toute diligence, accompagné du Connêtable de Dundie & de Milord André Kierh, le Comte ayant prié Sa Majeſté de vouloir permettre, que ces deux perſonnes allaſſent avec lui. Sa Majeſté accorda cette demande d'autant plus aiſément, que juſques-là elle avoit trouvé tant de difficultez & d'oppoſitions, & qu'elle étoit informée par quelques-uns de mes amis, que je ſerois trés-aiſe, que l'on employât quelque autre à ma place.

Cependant on ne laiſſa pas de traîner encore la choſe, & outre cela on donna à ces Ambaſſadeurs un pouvoir ſi limité, qu'ils furent obligez de renvoyer le Lord Dingual en Ecoſſe, pour leur obtenir ou un ordre de revenir, ou un pouvoir plus ſuffiſant. Ce Lord eut le bonheur de trouver Sa Maj. à Aberdeen dans un tems, où le Chancelier & la plûpart des Conſeillers étoient abſens: de ſorte

qu'il en obtint plus aisément ce qu'il falloit à nos Ambassadeurs. Aussi le mariage fut conclu immédiatement aprés son retour en Danemarc, & la nouvelle Reine fut envoyée avec le Comte de Marshal suivie d'un beau train. Mais une tempête les poussa sur les Côtes de Nortvvegue, où ils furent obligez d'attendre un vent favorable. Quelques sorciers qu'on brula peu de tems aprés en Danemarc avoient confessé que cet orage avoit été excité par leurs enchantemens, à cause que l'Amiral de Danemarc avoit donné un soufflet à un homme du Magistrat de Copenhague, dout la femme étant sorciere, avoit imploré l'assistance de ses camarades pour se venger de cet affront.

Nôtre Roi ayant apris que la Reine s'étoit embarquée, se prepara le mieux qu'il put, à la recevoir honorablement. Mais l'ayant attenduë quelque tems envain, il en devint fort chagrin, & en rejetta la faute sur le Chancelier & sur ceux du Conseil, qui avoient ouverte-

ment opiné contre ce mariage, & avoient traîné si long-tems, que la saison s'étoit passée, & la navigation devenuë perilleuse. Il faisoit aussi grand vent sur nos Côtes en ce temslà, & un batteau de passage périt entre Bruntland & Lieth. Une Dame nommée Jeanne Kennedie, qui avoit été long-tems en Angleterre, avec la Mere de nôtre Roi, & qui s'étoit mariée ensuite avec mon frere André Melvil de Garvock, y perit. Sa Majesté ayant apris, qu'elle étoit sage & prudente, la faisoit venir, pour la placer auprés de la nouvelle Reine. Cette Dame craignant ne pas arriver assez tôt, ne voulut pas écouter l'avis du Patron, qui lui conseilla d'attendre jusqu'à ce que l'orage fût passé, de sorte qu'un autre bâteau emporté par les vents heurta le sien & le fit couler à fond. Tout y perit horsmis deux personnes, & j'y perdis aussi deux valets. Les sorciers d'Ecosse ont avoüé depuis, qu'ils avoient excité cette tempête.

Cependant le Roi accompagné de son Conseil passoit fort mal son

tems à Craigmillar, étant toûjours inquiet, & ne pouvant ni reposer, ni dormir. A la fin il deputa le Colonel Stuard vers mon frere & moi, & nous fit dire, que nous ayant toûjours reconnus fidéles & uniquement attachez à ses interets, il nous prioit de vouloir prendre pour l'avenir le soin de ses affaires, & qu'il ne reconnoissoit que trop, que ceux ausquels il s'étoit fié auparavant, n'en avoient pas bien usé avec lui, nous priant de vouloir concerter ensemble un projet, contenant les moyens que nous croirions les plus propres pour redresser les abus & les desordres, qui s'étoient glissez dans le ministere : qu'il étoit resolu de se reposer entierement sur nos conseils, & qu'il ne doutoit pas que par là il ne pût prévenir les maux qui étoient encore à craindre. Nous répondîmes, que Sa Majesté nous faisoit trop d'honneur, en témoignant avoir de nous une opinion si avantageuse, que nous tâcherions de nous en rendre le moins indignes, qu'il nous seroit possible. Que nous

étions trés-ſenſibles aux déplaiſirs de Sa Mejeſté, la ſuppliant trés-humblement de ne vouloir rien prendre trop à cœur, & de ſe repoſer plus ſur Dieu, que ſur des hommes; comme elle avoit toûjours fait par le paſſé. Que préſentement nos ſoins ſeroient de bien recevoir la Reine, & de bien traiter & recompenſer ceux de la Nobleſſe Danoiſe, qui l'accompagneroient. Qu'aprés cela, & quand ces Meſſieurs ſeroient partis, il ſeroit à propos de ſonger au réglement des affaires du Royaume conformément aux ordres de Sa Majeſté, & qu'alors nous ſerions prêts à nous y appliquer conjointement avec ceux de ſon Conſeil, qu'elle croiroit être les plus zelez pour ſon ſervice: mais que nous n'oſerions nous charger ſeuls d'une affaire ſi importante; d'autant que tous les malheurs de l'Ecoſſe n'étoient venus, que de ce que les Rois avoient abandonné toute la direction des affaires à un ſeul ou à peu de perſonnes. Que cet excés de faveur & de credit aveugloit ordinairement les gens, & les

rendoit orgueilleux & intéressez, pendant que personne ne leur osoit contredire, pour ne se mettre pas au hazard d'offenser ceux qui disposent en quélque façon de leur bonne ou mauvaise fortune.

Le Chancelier ayant apris, que le Roi étoit mal satisfait de lui, résolut, à ce qu'on disoit, de sortir du Royaume & fit entendre sous main à Sa Majesté, qu'il vouloit aller au devant de la Reine, & la ramener lui-même, voyant que ceux qui étoient avec elle, n'étoient que des causeurs, qui savoient mieux parler qu'agir. En même tems il noublia pas de graisser la patte à quelques-uns de ceux, qui étoient le plus en credit auprés du Roi, ce qui ne lui reussit pas mal : car on donna un sens si favorable à son dessein, que Sa Majesté oublia tout le passé. En même tems on prit tant de peine de l'informer des grands soins, que le Chancelier prenoit, & de la dépense qu'il faisoit pour équipper un beau vaisseau; que l'envie lui prit de faire lui-même le voyage avec le Chance-

lier. Cela fût resolu & exécuté presque en même tems, & l'on tint la chose si secréte, qu'il n'y eut que les plus particuliers Confidens du Chancelier, qui en sussent quelque chose. Ce Ministre avoït été informé de la résolution que Sa Majesté avoit prise de remettre la direction des affaires à mon frere & à moi, dequoi il avoit conçû tant de dépit & de jalousie. qu'il avoit obligé Sa Majesté de ne me rien dire de cette affaire. Il ne put pourtant pas empêcher, que mon frere Robert ne fût fait Vicechancelier, & qu'il n'eut ordre de présider au Conseil en l'absence de Sa Majesté, & de gouverner le Pays assisté du Duc de Lenox, de Milord Hamilton, de Bothvvel, & de quelques autres Nobles.

Outre le Vaisseau du Chancelier, trois autres partirent avec Sa Majesté, où il y avoit le Clerc de justice, Carmichaël, le Prevôt de Lincludin, Guillaume Kieth, George Hume*, Jaque Santland, avec les Officiers ordinaires du Roi. Le tems étoit assez

rude, car c'étoit au commencement de l'hiver, & au dernier jour de leur voyage, il fit un si grand vent, qu'ils furent en grand danger de faire naufrage. Ils arriverent pourtant encore la même nuit en Nortvvegue, où la Reine, au lieu d'un vent favorable, qu'elle y avoit attendu, vit paroître son Epoux même. Le Roi ayant souffert tant de fatigues, & couru tant de risque, ne se put resoudre de se fier à la mer, avant que l'hiver fût passé. La Reine & le Conseil de Danemarc en furent avertis, & prirent occasion d'inviter les nouveaux mariez à aller passer l'hiver à Copenhague. Ils y allerent donc par terre, & le Roi donna par tout où il passa des marques de sa liberalité & de sa magnificence.

Mais la Compagnie, qu'il avoit avec lui, lui faisoit naître tous les jours de nouveaux embarras & de nouveaux chagrins. C'étoit toûjours ou quelque querelle sur le rang ou quelque autre folie. Entr'autres choses, le Comte de Marshal, n'étant pas Comte de nouvelle datte, & se voyant

yant employé dans une Ambassade si honorable, croyoit pouvoir prétendre le pas sur tous les autres Ministres de Sa Majesté, tant qu'il demeureroit dans une Cour, où il avoit representé son Maître. Mais le Chancelier alleguoit que l'importance & la prérogative de sa charge le devoit emporter sur cette dignité representative. Le Clerc de Justice entra en contestation aussi ; & le Connêtable de Dundie & Milord Dingvval ne se pouvoient pas non plus accorder sur le rang. George Hume usurpa sur Guillaume Kieth la Charge de Maître de la Garderobe, qui apartenoit au dernier. Mais à la fin tous ces petits partis se réünirent en deux grandes factions, dont l'une tenoit pour le Comte de Marshal, & l'autre pour le Chancelier. Le dernier l'emporta sur son competiteur, le Roi ayant plus de penchant pour lui que pour l'autre. Le Chancelier triompha donc, & quoi qu'il fût en Danemarc, il ne laissa pas de faire de nouveaux projets pour reformer tout le Ministére, dés qu'il seroit re-

venu en Ecosse. Selon le plan qu'il en avoit formé, il n'y devoit plus avoir de Conseil privé, mais il vouloit faire grace à celui des finances, pourvû qu'on n'y reçût point de Noblesse. Outre cela plusieurs Seigneurs, qui n'avoient pas assez de soumission pour lui, devoient être cassez pour faire place à ses créatures. Il dressa en méme tems une Ordonnance, & obligea Sa Majesté à la faire publier en Ecosse pendant son absence. Elle portoit qu'aucun Gentilhomme ne viendroit à la Cour, à moins que d'y étre appellé; qu'alors aucun n'ameneroit avec lui plus de six personnes : & que les Barons n'en pourroient avoir que quatre. Outre cela, le Chancelier avoit résolu de faire emprisonner ceux, qui avoient été des-obéïssans pendant le voyage de Sa Mejesté, entre lesquels il comptoit le Comte de Bothvvel, Milord Hume, & quelques autres, qui habitoient sur les frontieres ou dans le haut Pays.

Sa Majesté revint en Ecosse au commencement du printems, & dé-

barqua à Lieth, accompagné de l'Amiral de Danemarc & de plusieurs du Conseil & de la Noblesse de ce Royaume. On les traita fort honorablement, & aprés le couronnement de la Reine, on les renvoya avec de beaux presens, parmi lesquels il y avoit plus de douze chaines d'or, sans compter les medailles, les portraits, & plusieurs autres choses.

Le Roi me fit venir immediatement aprés son retour de Danemarc, pour tenir compagnie à la Noblesse de ce Pays-là, qui avoit accompagné nôtre Reine, ce que je fis d'une maniere, que Sa Majesté témoigna en être satisfaite.

En même tems le Comte de VVorcester vint en qualité d'Ambassadeur de la Reine Elisabeth, pour féliciter les nouveaux mariez, & pour leur faire quelques presents. On m'ordonna aussi de tenir compagnie à cet Ambassadeur, qui s'en retourna satisfait, ayant reçû pour present une bague où il y avoit sept beaux & grands Diamans.

Sa Majesté s'étant débarrassée en-

fin de tous ces Etrangers, me compta à loisir les avantures de son voyage, & me dit, qu'il voudroit bien m'avoir envoyé seul en Danemarc à la place du Comte de Marshal & des deux autres, qu'il lui avoit joints, tant il étoit peu informé de leur conduite. Je répondis que j'avois ouï dire, que le Comte s'étoit fort bien gouverné, & que l'Amiral de Danemarc & les autres Nobles de ce Pays-là avoient parlé fort à son avantage. Mais le Roi prévenu par les sinistres rapports du Chancelier, ne se voulut pas laisser desabuser tout d'un coup. Il me dit de plus, qu'il avoit eu plus de peine à tenir en bride la petite compagnie, qu'il avoit euë avec lui, que mon frere Robert n'en avoit eu à maintenir toute l'Ecosse en paix. En effet mon frere meritoit cette loüange; car toute la Noblesse avoit si bonne opinion de lui, qu'elle étoit persuadée, qu'il ne leur proposeroit rien, qui ne fût conforme aux intentions du Roi, & qu'à son retour il ne lui donneroit pas de fausses informa-

tions. Mais le Chancelier envieux du grand credit de mon frere, & ayant oublié tout ce qu'il avoit fait pour ſon avancement & pour lui faire obtenir la Charge de Chancelier, ne ſe ſouvenoit que trop que Sa Majeſté lui avoit voulu confier la direction des affaires. Il reſolut donc de travailler à ſa perte, & prit occaſion de médire de lui, ſur ce qu'il avoit une fois été abſent, dans un tems où il devoit avoir fourni quelques petites néceſſitez à des Etrangers. En effet ſa femme étant tombée mortellement malade à Bruntland, & ayant déſiré de lui parler, il l'étoit allé voir. Mais le Chancelier fit accroire à Sa Majeſté, que mon frere avoit fait ce voyage regulierement une fois par ſemaine, & qu'il y avoit toûjours employé trois ou quatre jours, négligeant ainſi les affaires de Sa Mjeſté. Que ç'avoit été le Secretaire Alexandre Hay, qui avoit fait les affaires, & que c'étoit lui, qui méritoit les loüanges, qu'on donnoit à mon frere. Le Roi ſe fiant à ce rapport, en conçut une ſi forte co-

lere contre lui, que la moindre menace qu'il lui fit, fut de le faire mettre en prison, & de lui ôter sa Charge. Cala arriva six jours aprés que Sa Majesté lui eût donné tant de loüanges. C'est ainsi que souvent le bon naturel & la génerosité ne servent de rien au Prince, ni la fidelité & les soins au serviteur. Mais le Roi ayant été mieux informé dans la suite, se repentit de son emportement, & tourna tout son ressentiment contre le Chancelier, quoi que dans une autre occasion.

Il y avoit de la jalousie entre le Chancelier & ceux du Conseil. Ceux-ci disoient que l'autre étoit la cause de tous les désordres, & qu'il faisoit signer à Sa Majesté tout ce qu'il vouloit, pourvû qu'il en pût tirer du profit pour lui-même, & pour ses creatures.

Le Chancelier, au contraire, pour avoir tout le Conseil à sa devotion, vouloit chasser ceux qui n'avoient pas une déference aveugle pour lui, & mettre d'autres en leur place, dont il pût mieux disposer. Le Conseil se

ligua donc contre lui, & travailla à sa disgrace. Mais un des Conseillers ayant une affaire d'importance à solliciter, & voyant qu'il avoit besoin de la faveur du Chancelier pour y réussir, trahit ses compagnons, & lui découvrit tout le dessein, ce qui lui donna la commodité de le prevenir. Neanmoins lors qu'il voulut parler la premiere fois à Sa Majesté, elle refusa de l'entendre & le quittant avec mépris, elle me vint prendre par la main & me dit; *Je suis le Prince du monde le plus maltraité, comme je vous le ferai voir demain, car à cette heure que je vai me coucher, je ne voudrois pas entrer dans une conversation si chagrinante. C'est pourquoi faites venir vostre frere Robert, & à son arrivée, je vous en entretiendrai tous deux. Je ne puis pas oublier*, ajoûta-t-il, *ce que je vous ai entendu dire souvent, qu'il n'y avoit pas de plus grande finesse, que celle d'être fidelle.*

Mon frere étant venu, nous aprîmes, que le chagrin du Roi procedoit de ce que le Chancelier & ses

Adhérans avoient fait un complot, pour ruiner les meilleurs amis de Sa Majesté. Mais mon frere voyant que c'étoit l'interêt du Roi, que l'affaire fût assoupie, accommoda ce different au grand contentement de Sa Majesté.

Aprés le couronnement de la Reine, la Cour étant débarassée de cette grande foule d'Etrangers, on convoqua une Assemblée, pour deliberer sur les moyens de regler les affaires du Royaume. On y invita beaucoup de Gentilshommes & de Barons, mais il y en avoit peu qui voulussent s'y rendre; parce qu'ayant été invitez au couronnement de la Reine, on leur avoit fermé chambre & antichambre, & on avoit eu si peu de consideration pour eux, qu'il sembloit, qu'on ne les eût fait venir, que pour leur faire affront. Le fond de l'affaire étoit, que ceux qui avoient été avec Sa Majesté en Danemarc, lui avoient conseillé, de ne se pas rendre familier, ni de trop facile accés, lui faisant entendre qu'il ne devoit être permis d'entrer dans sa chambre, qu'à

ſes Chambellans, au Chancelier, & à quelques-uns du Conſeil, croyant que par ce moyen ils ſe pourroient maintenir ſeuls dans la direction des affaires, & diſpoſer plus abſolument de la faveur de Sa Majeſté.

Ces Meſſieurs ne ſe contentant pas de tenir ainſi le Roi, comme aſſiegé, & de garder les avenuës ordinaires, par leſquelles on pouvoit avoir accés prés de ſa perſonne, vouloient encore ſe ſervir auſſi de cette methode ſans diſcernement, envers ceux des Etats du Royaume, qui venoient à un Parlement ou à une aſſemblée publique. C'étoit même dans ces occaſions, que voulant faire connoître le crédit qu'ils avoient auprés de Sa Majeſté, ils affectoient de lui parler ſouvent à l'oreille, à la veüe de toute une Aſſemblée, afin que ceux qui avoient quelque choſe à ſolliciter ne pûſſent pas ignorer, à qui il faloit graiſſer la patte. Si j'avois été d'humeur à faire valoir mon crédit, j'avois plus d'occaſion de le faire, que tout autre. Mais toutes les fois que Sa Majeſté me faiſoit venir, pour ſavoir de moi,

de quelle maniere on avoit traité les Etrangers, ou qu'il s'informoit d'autres choses, je lui donnois une réponse fort courte, & me retirois au plû-tôt; ce qui fut remarqué de plusieurs Gentilshommes & Barons, qui étoient venus à cette Assemblée. Dans ce Parlement on avoit dessein de redresser beaucoup d'abus; mais il ne s'exécuta rien; ce qui fit murmurer d'autant plus le peuple, qu'on avoit espéré quelque changement, & que le Roi avoit publiquement promis dans l'Eglise d'Edinbourg, qu'il seroit tout autre à l'avenir, & qu'il s'apliqueroit avec plus de soin aux affaires de son Royaume, que pas un de ses Prédecesseurs n'avoit fait. Et effectivement, il en eut le dessein: mais helas? ceux qui l'y devoient assister, n'agissoient pas si sincérement, & ceux à qui le Roi se fioit le plus, ne songeoint qu'à faire leur bourse, se mettant peu en peine du reste. Cependant ils faisoient accroire à Sa Majesté que tout alloit bien: mais le contraire étant

trop manifeste, je lui presentai un mémoire, pour l'informer du veritable état de ses affaires. J'en avois fait le projet avant le voyage du Roi, lorsqu'il envoya le Colonel Stuard, pour avoir les avis de mon frere Robert & les miens. Ce memoire étoit conçû en ces termes.

Sire. L'heureux retour de Vôtre Majesté a rendu la joye à tous vos Sujets, qui n'ont rien attendu de vous que de grand, depuis que vous étes sorti du berceau. La promesse que vous avez faite publiquement, aprés vôtre retour de Danemarc, de vous apliquer aux affaires avec tout le soin imaginable, a augmenté cette grande espérance, qu'on avoit déja conçuë d'un heureux gouvernement. Vôtre zéle pour la veritable Réligion, vôtre équité jointe à la promtitude avec laquelle vous avez accoûtumé d'étouffer les séditions dans leur premiére naissance, vous ont aquis l'amour & l'estime de la plûpart de vos Sujets, de sorte, qu'il vous considérent pour le meilleur Roi, qui aît été depuis lông-tems en ce Pays. Mais ils s'éton-

nent de voir que vos affaires ſoient ſi mal gouvernées, que jamais on n'a vû l'Ecoſſe en plus grand deſordre, qu'on la voit préſentement. Le Clergé murmure, & ſon mécontentement ſe répand par une ſecréte influence ſur tout le peuple. Vos affaires Domeſtiques ſont en grande confuſion. Vôtre Nobleſſe eſt diviſée en diverſes factions. Iamais on n'a vû les Barons ſi pauvres, ni le commun peuple ſi accablé. Iamais on n'a chargé le Royaume de tant d'impôts, ſans qu'il y aît que des particuliers, qui en profitent. Iamais on n'a vû tant de Parlemens, & pourtant on enfraint impunément les Loix du Royaume, & vos ordonnances ne ſervent de rien. Et ce qui eſt incomprehenſible, jamais les meurtres & les aſſaſſinats n'ont été ſi fréquens, que depuis vôtre retour, & depuis que vous avez fait eſperer un meilleur gouvernement.

C'eſt pourquoi, Sire, comme dans une grande tempête ou dans un embraſement, châcun accourt & offre ſon aſſiſtance, qu'on ne rejette pas dans une occaſion ſi preſſante: ainſi

j'espére que Vôtre Majesté voudra bien recevoir en bonne part les avis que je prens la liberté de lui presenter, puisqu'elle les a desirez elle même, avant son voyage de Danemarc.

Il y a trois sources dont tous les maux & tous les desordres procédent.

La premiere concerne le Service de Dieu.

La seconde l'administration de vos finances.

La troisiéme la police & le gouvernement de tout le Pays.

Pour ce qui est du Service de Dieu, il est assuré que nous l'avons négligé, & que nos pechez nous ont attiré la malediction divine, ce qui ne se peut redresser que par une humble repentance & un sérieux changement de vie. Rien ne peut tant servir à cela, que l'exemple de Vôtre Majésté; car tout le monde ayant les yeux tournez sur elle, châcun voudra imiter sa pieté, sa justice, & sa temperance.

La Religion & la Justice ont toûjours été les pilliers les plus fermes du bien public, & les Payens, quand ils

voyoient la prosperité des Iuifs, qui étoient si exacts à observer tous les points de leur Religion, croyant que cela ne servoit, qu'à établir une certaine dépendance, soumission & harmonie dans le peuple, en inventoient à leur mode; & quoi qu'ils fussent bien assurez de la fausseté & absurdité de leur culte, ils ne laissoient pas de faire mourir tous ceux, qui en osoient parler avec mêpris. Que ne devez-vous donc pas faire, Sire, pour la véritable Religion? & combien de soins ne devez-vous pas prendre, pour la faire bien observer? Il sera donc necessaire de choisir des Ministres devots & vertueux, qui n'instruisent pas seulement les gens par leurs Sermons, mais dont la vie & les mœurs soient des prédications continuelles. Les Prédicateurs étant tels, il sera bon encore de leur fournir de quoi vivre, non pas tant qu'ils puissent être tentez d'avarice, ou devenir insolens, ni si peu aussi, qu'ils puissent se plaindre de leur pauvreté, comme ils font présentement.

Pour ce qui concerne les desordres

de vôtre Maiſon, & de vos finances, il faut conſiderer, que ce n'eſt ni le le merite, ni les bonnes qualitez, qui vous ont fait choiſir vos Officiers & Miniſtres, mais les ſollicitations importunes de ceux, qui ſont en credit auprés de vous. Si vôtre Majeſté y veut donner ordre, il faut qu'elle s'arrête peu aux recommandations de ſes Favoris, & qu'elle s'étudie elle-même à connoître les gens. Aprés cela elle ſaura placer châcun dans la fonction, pour laquelle la nature l'a fait naître; & puis que ce n'eſt pas ſi peu de choſe que de ſavoir diſcerner les differens genies, vous trouverez en cela, Sire, une bélle occaſion, pour faire admirer vos lumieres & vôtre prudence. Cela ſervira encore à augmenter la bonne opinion, que tout le monde a déja conçuë de vous, car tel Maître, tel valet, *& ſi vous n'avez auprés de vous, que des gens de merite, tout le monde en jugera d'autant plus avantageuſement de vous même. De plus, le ſoin que vous aurez de bien choiſir vos Domeſtiques, & vos Miniſtres vous fera*

gagner les cœurs de vos Sujets. Car quand ils voient prés du Maître des personnes interessées, violentes, & insatiables, qui inventent des crimes aux Particuliers, afin que les Confiscations soient frequentes, & qu'ils se puissent enrichir aux dépens du prochain, tout tremble alors, & le mécontentement qu'on en a, rejaillit sur la personne du Prince. Mais quand un Roi ne souffre auprès de lui, que des gens de bien, qui aiment la justice, & qui sont liberaux sans être prodigues, châcun croit alors, que sa vie & ses biens sont en sureté, & tout le monde reconnoît, combien il est redevable au discernement & à la bonne conduite du Maître. Il faut surtout, qu'un Prince ne prenne pour l'administration de ses finances, que des personnes honnêtes & fidéles, & qu'il soit souvent present à la revision des comptes; car il y en a peu, qui osent découvrir les fautes, qui s'y trouvent quand il s'agit de controller & d'offenser un homme, qui est en credit. Je l'ai fait quelques fois, lorsque j'étois membre de ce Colé-

ge, mais je m'en suis toûjours mal trouvé.

La dissipation de vôtre revenu vient de ce que Vôtre Majesté a fait de grandes donations à l'Eglise par un mouvement de pieté, & à des Nobles & Barons pour reconnoître leurs services. Les fréquentes rebellions ont fait aussi une grande brêche à vos finances, car elles vous ont obligé, d'engager une partie de vos Domaines, pour avoir de quoi mettre vos Sujets desobéissans à la raison. Mais on y peut remedier avec un peu de sagesse & de bonne conduite.

Outre cela, Sire, par une generosité, qui vous est naturelle, vous avez donné, durant vôtre minorité une bonne partie de vos rentes & de vos terres à des personnes insatiables & importunes, & vous avez eu du plaisir à enrichir à vos dépens, non ceux qui le meritoient le mieux, mais ceux qui plaisoient le plus à vos favoris. Maintenant les Officiers des finances étant bien choisis, comme je viens de dire, les Receveurs & leurs substituts doivent être des personnes,

qui puiſſent donner caution. Mais s'il eſt bon qu'ils ne ſoient pas d'une condition trop baſſe, il eſt encore bien plus néceſſaire, qu'ils ne ſoient pas d'une qualité à ſe faire craindre. Il faut que ces Meſſieurs-là ſoient tels, qu'on leur oſe toûjours dire la verité. Cependant, Sire, gardez pour vous même, le caſuel & les Bénefices vacants, juſqu'à ce que vous ayez vû, ce que vous en pourrez tirer.

Il faut ſavoir encore, que vôtre meilleur revenu vient du haut païs, où ni le Roi, ni Dieu même n'ont jamais été ſervis ni obeïs. Cependant ſi vous pouvez reduire ce païs & les Iſles, de la maniere que fit Jaques V. vôtre revenu augmentera du double. Jamais le Roi d'Ecoſſe n'a été riche, tant qu'il a ſouffert, que ceux du haut païs ravageaſſent la Plaine. Car depuis ce tems-là le revenu de la Couronne eſt diminué, & la dépenſe eſt devenue plus grande, le luxe de nos voiſins nous ayant malheureuſement infectez en même tems.

Aprés la reduction de ce païs, vos parcs & vos menageries pourront être mis à profit, & vôtre cuisine en sera richement pourvuë. Pour ce qui est de vos terres, qui sont situées du côté du midi, elles sont en telles mains, qu'il n'est pas sûr, que j'en parle : neanmoins ceux qui en sont maintenant en possession, vous devroient du moins fournir annuellement, quelque betail pour les besoins de vôtre cuisine.

Les marchandises & denrées défenduës, que l'on fait sortir tous les jours de l'Ecosse, monteroient aussi à quelque somme, si l'on étoit vigilant & exact à les saisir, en conformité de plusieurs actes de Parlement, qui ont été formez là-dessus.

Enfin, Sire, le moïen le plus sûr pour bien gouverner, c'est de se bien gouverner soi-même, car tout le monde sera prêt à se soûmettre à la volonté du Prince, quand le Prince lui-même se soumettra à la raison. Etant ainsi le maître de soi-même, il le sera en même tems des cœurs de ses Sujets, & il pourra regler

les choses comme il le trouvera à propos.

Theopompe répondit à ceux qui lui demandoient qu'elle étoit la meilleure maniere de regner, que c'étoit d'entendre volontiers la verité. Le Senat de Rome écrivant à Trajan, dit entre autres choses, que les Princes sont excusables, en ce qu'ils negligent beaucoup de choses, & que cela ne vient pas de ce qu'ils manquent de bonne volonté, mais de ce que personne ne leur ose dire la verité. Il ajoûte au même lieu, qu'un Prince doit toûjours préferer les avantages de son peuple, à sa propre satisfaction: qu'il se doit plûtôt appliquer à ce qui lui est honorable, qu'a ce qui le peut divertir. Qu'il doit être bon menager de ses paroles, mais prodigue dans les effets.

Plutarque dit au même Trajan; Si vôtre Gouvernement ne répond pas à l'attente de vôtre peuple, vous serez exposé à beaucoup de dangers. *Il dit de plus qu'un Prince se doit appliquer à bien gouverner, s'il ne veut pas être ingrat envers*

Dieu. Qu'il doit être vigilant & exact ; doux envers son peuple : obligeant & civil envers les Etrangers : qu'il ne faut pas qu'il soit amoureux des richesses ni de ses propres sentimens. En effet, comme Dieu est le premier mobile & le directeur du monde, à qui la terre, la mer, & tous les élemens obéïssent ; ainsi les Ministres, les juges, les Officiers, & tous les Sujets doivent obéïr, & se regler sur sa volonté. Vôtre Majesté peut juger par là si le gouvernement de ce Royaume est bien ou mal constitué.

Il est vrai, que l'Ecosse est un Royaume héreditaire & Monarchique ; mais il n'y a point de gouvernement si absolu, où il n'y ait quelque fois des revoltes, particulierement quand il y a une Noblesse trop nombreuse, & que le Prince qui la doit tenir en bride, neglige le soin de ses affaires. Alors toute la lie du Peuple & géneralement tous ceux, qui ont de la peine à subsister, se joignent aisément à ceux, qui ont quelque credit dans le Pays, ou qui ont beaucoup de biens

& de parens, & il suffit alors d'alleguer quelque pretexte aparent, pour mettre tout le Pays en desordre.

Ce mal est encore plus à craindre en Ecosse, qu'en tout autre Pays, parce que les Rois n'y ont point de Troupes réglées, ni de garnisons, comme ont ordinairement les autres Rois. Ils n'ont donc pas les moyens de châtier les coupables & les mutins, pour peu qu'ils soient puissans ou qu'ils ayent une famille nombreuse. Il ne reste donc autre chose à faire à un Roi d'Ecosse, que de gagner les cœurs de ses Sujets par une vertu & prudence extraordinaires, & c'est le seul moyen de s'en faire obeïr & respecter. Il est vrai que cette methode de gouverner semble fort imparfaite : mais il faut considerer, que celle de se faire obeïr par crainte, l'est bien davantage. Car au dernier cas, il n'y a que les corps qui obéïssent, tandis que les cœurs murmurent & se revoltent toûjours en secret. Aussi dés qu'un tel Prince est malheureux, les Sujets, au lieu de le secourir, ne font que concourir à sa perte. Pour un Roi

d'Ecosse, qui n'est pas aimé de ses Sujets, il n'y a rien de si dangereux, que les grandes Assemblées des Etats. Car tant que les mécontens sont dispersez, & qu'ils ne s'entendent pas ensemble, ils ne sont guéres à craindre : mais dans un Parlement ou dans une Assemblée nombreuse, où ils peuvent conferer ensemble, ils ont les moyens de se connoître, & d'agir de concert. Si alors ils sentent, qu'ils sont les plus forts, ils prennent ordinairement des résolutions hardies, & remedient promptement aux desordres de la Cour, en chassant les Favoris, qui ont abusé de leur credit. De ces deux sortes de Rois, le premier qui regne par amour, est plus qu'un Monarque, & le dernier qui se fait obéïr par crainte, est moins qu'un Roi électif : des premiers, il y en a eu trés peu en Ecosse, & des derniers, il n'y en a eu que trop ; ce qui fait que la soumission & l'obéïssance des Sujets, n'y sont pas encore établies au point, qu'elles le devroient être, & que les séditions & les desordres y sont comme autorisez, par

une longue possession ; de sorte qu'il n'y a point de remede, à moins qu'il ne plaise à Dieu de nous donner trois Rois consécutifs, tels que j'ai dépeint ceux dont le Gouvernement est le meilleur. Encore faut-il qu'ils se suivent immédiatement les uns les autres, & qu'ils vivent long-tems. Je prie Dieu qu'il fasse ensorte, que vous soyez le premier des trois. Mais il semble que Vôtre Majesté se régle sur de méchans avis, puisqu'elle travaille à augmenter le nombre de la Noblesse, & à les rendre par là plus forts, au lieu que d'autres Princes s'étudient à diminuer & leur nombre & leurs forces, sachant qu'il y a toûjours de l'émulation entre les Rois & leur Noblesse. Les Rois aiment à régner en Souverains & d'une maniere absoluë ; la Noblesse, au contraire, tâche de borner leur pouvoir, & si elle n'y réussit pas par des voyes indirectes, elle l'entreprend ouvertement & par force. Jusqu'ici l'on n'a eu que trespeu de Rois, qui ayent eu assez de vertu & de tête pour avoir osé agir en Maître, encore se sont-ils prévalus pour

cét effect de leurs alliances & de leur Noblesse. Mais la plûpart trop paresseux, ou incapables de gouverner eux mêmes, se sont laissé conduire par leur méchans Conseillers, & ont eu une fin honteuse.

L'Angleterre croit, qu'elle est soulagée en répandant le sang de sa Noblesse & en les tenant éloignez du conseil & des affaires. Tout au contraire, l'Ecosse se trouve bien, en épargnant le sang de sa Noblesse & de ses Barons, & les apellant aux dignitez & aux Charges. Car si l'on agit avec eux selon la rigueur des loix, & qu'on en fasse mourir quelques-uns, châque exécution fait naître au Roi cent ennemis plus ou moins, selon que la famille est considerable ou nombreuse, & ceux-là épient toûjours les occasions de se venger, quand même elle ne devroit arriver que bien tard. Enfin, par une trés-mauvaise connivence ou coûtume, le corps des Nobles est devenu trop nombreux, ce qui les rend si fiers, qu'ils croyent être nez Conseillers, mais des Conseillers, qui s'imaginent n'être pas

obligés de rester à la Cour, à moins que quelque affaire particuliere ne les y retienne, ou qu'ils ne soient appellez à un Parlement. Cependant si le Roi veut gouverner sans leur participation, ils font les mutins, & forment de ces sortes d'entreprises, dont nos Chroniques ne sont que trop pleines.

Il n'est donc pas à propos, Sire, d'exclure les Nobles de vôtre Conseil, mais au contraire, il en faut choisir un certain nombre des plus sages, pour y assister; de quoi il se lasseront bien-tôt, & seront bien-aises de s'en retourner, quand ils verront leur bourse vuide. Aprés cela ils n'auront plus de prétexte de murmurer, ou de faire les mutins.

Il est nécessaire encore de gagner quelques-uns des plus considerables de vôtre Noblesse par des bienfaits; ce qui peut servir à tenir les autres en bride.

Les Romains nommoient leurs Princes, les Peres de la Patrie. On ne sauroit meriter un nom si honorable, si l'on ne prend un soin paternel de ses

Sujets, & si l'on n'empêche que ceux ausquels on donne quelque direction sur le peuple, ne viennent à en abuser; ce qui ne se peut mieux faire, qu'en recompensant ceux qui font bien, & en châtiant sévérement ceux qui ne font pas leur devoir. Sur tout, ayez soin de vous mettre en credit dés la premiere année de vôtre mariage, puisque tout le monde aura les yeux tournez sur vous, & que la bonne ou mauvaise reputation, que vous y aurez aquise, durera long-tems.

N'épargnez ni vos soins ni vôtre argent, pour être bien informé, autant de ce qui se passe dans vôtre propre Pays, que chez vos voisins. Car quand vous saurez de bonne heure les mécontentemens, les partialitez, & les querelles de vos Sujets, cela vous ouvrira les yeux, & il vous sera facile aprés cela de prendre bien vos mesures.

Ne soyez pas de difficile accés pour vôtre Noblesse, & pour vos Barons, quand ils viennent à la Cour, mais sur tout, quand ils sont appellez à

quelque Assemblée. Donnez châque semaine, pour le moins, une fois, une audience publique, où le pauvre & le riche vous puissent aborder également. Recevez alors leurs requêtes & leurs plaintes, & faites en sorte envers vôtre Conseil & vôtre Maître des requêtes, que leurs réponses soient promtement expédiées.

Reformez la grande dépense qui se fait en habits & en festins : mais ce n'est rien si vous l'ordonnez seulement : il faut qu'on aprenne la moderation par vôtre exemple.

Je vous présente ces avis, Sire, parce que je crois vôtre esprit assez mûr pour en pouvoir profiter, & que vous avez déja assés d'expérience, pour savoir que vous ne devez plus abandonner la direction de vos affaires à une ou à deux personnes, qui ont ordinairement leurs vuës particulieres, & se soucient peu de ce qui en peut arriver au Prince & à son Pays.

On ne sauroit pas trouver étrange que Vôtre Majesté se soit entierement reposée sur ses Conseillers, pendant qu'elle étoit encore dans sa minorité,

Mais à cette heure, qu'elle eſt dans un âge plus mûr, tout le monde ſeroit étonné, Sire, ſi vous ne vouliez pas mettre en uſage, cet excellent genie & cette memoire extraordinaire, dont la nature vous a doüé, & ſi vous aimiez encore à en laiſſer regner d'autres en Vôtre place, au lieu que vous pouvez être Roi vous-même. Conſiderez ſeulement, Sire, d'ou vient, qu'il y a eu tant d'attentats & de revoltes durant vôtre Regne? D'où vient, qu'on a oſé ſi ſouvent ſurprendre la Perſonne ſacrée de Vôtre Majeſté? D'où vient qu'on a ſi ſouvent changé le miniſtere & les loix mêmes? C'eſt que vous avez commis l'adminiſtration de vos finances, de vos forces maritimes, & de vos affaires les plus importantes, à des gens, qui vous paroiſſoient fidéles, & qui n'étoient pourtant que des loups raviſſans & inſatiables, qui pour s'aſſurer mieux de la proye, que vous leur abandonniez, travailloient d'abord de toute leur force à éloigner des emplois ceux, qui leur paroiſſoient trop gens de bien; & à

n'y placer que ceux, qui étoient de la même trempe qu'eux. Les Charges se trouvoient donc bien-tôt entre les mains des personnes, qui ne dependoient pas de vous, mais de vos favoris. Aprés cela, ils étoient en état d'agir de concert, & de parler le même langage, c'est-a dire, que vos yeux & vos oreilles ne vous servoient plus de rien, & qu'il vous étoit impossible d'aprendre le veritable état de vos affaires.

Vostre Majesté se souvient encore, sans doute, combien de fois je lui ai predit ce qui en arriveroit; quand elle abandonnoit la direction des affaires à des personnes interessées, orgueilleuses, & insolentes: mais quoi que ma franchise m'ait fait beaucoup de tort, je m'en console en quelque maniere, puis que V. Majesté m'a avoüé elle-même, que je lui avois dit la verité. Il est vrai que c'étoit trop tard, le mal étant déja fait.

A present, Sire, vous me pourriez reprocher, que je ne suis pas constant dans mes conseils; puis

qu'un an aprés vôtre retour de Danemarc, je vous ai fait connoître, que vôtre peuple étoit mécontent de ce que les effets répondoient si peu à vôtre promesse publique, supliant vôtre Majesté de vouloir commencer encore ou à gouverner vous même avec une application Royale, ou à confier le soin de vos affaires à un certain nombre de Conseillers, lesquels je nommerois, seulement pour l'espace d'une année. J'assurai en même tems, que si vous faisiez l'un ou l'autre, vous trouveriez au bout de l'année vos affaires en bon ordre. Il plût alors à V. Majesté de me demander ce que je trouverois à propos qu'on fît aprés que cette année seroit écoulée : à quoi je répondis, qu'il n'apartenoit ni à moi, ni à qui que ce fût en Ecosse, de vous aprendre le devoir d'un Roi, d'autant que vous le saviez mieux, que pas un de vos Conseillers, & que si vous vouliez seulement vous resoudre à agir en Roi vous-même, vous le feriez mieux que tout autre Roi de l'Europe. C'est que je supposois, Sire, que

ſi vous l'entrepreniez, vous y trouveriez bien-tôt tant d'avantage, que la peine de regner vous paroîtroit trés-petite, & que V. Majeſté pourroit êviter par là les reproches d'un Italien qui dit ;

Chi non fa quel che deve, quel ch'aſpetta non riceve.

Un Eſpagnol dit ;

Si fueras regido por razon a muchos regiras.

Un Prince ſe fait tort à ſoi-mêms en quatre manieres ; quand il eſt pareſſeux & negligent ; quand il rejette les conſeils de ceux qui lui ſont fidéles ; quand il prête l'oreille aux flateurs, & quand il fait une dépenſe qui excéde ſon revenu.

Mais pour revenir à ce que je diſois, il plût à V. Majeſté de me demander en ſecond lieu, s'il n'y avoit pas moyen de mettre le gouvernement ſur un bon pié, dans l'eſpace d'un an, & ce qu'il ſeroit à pro-

pos de faire pour cet effet. A quoi je repliquai, que cela se pourroit faire en donnant le maniement des affaires à ceux que je nommerois, pour agir conjointement avec ceux de vôtre Conseil, qui étoient les mieux intentionnez, vôtre Majesté y consentit; mais lors que je voulus venir au détail, elle ne crut pas que ce fût son interêt; parce que d'autres lui avoient donné des impressions contraires. Je priai donc vôtre Majesté de vouloir gouverner elle-même comme Roi.

Neanmoins peu de tems aprés, V. M. se soumit entierement à la conduite de huit personnes, qu'on nomma Octaviens, & vous me dites, que vous aviez suivi en cela mon conseil; mais je vous répondis, que je n'avois parlé que d'une seule année, & que j'aurois bien nommé quelques-uns de ceux, que vous aviez choisis, mais non pas tous: que c'étoit des personnes sages, politiques, & savantes, & qu'il n'y avoit autre chose à redire, si non qu'elles s'étoient choisies elles-mêmes. Neanmoins ils firent

mieux au commencement que d'autres n'avoient encore fait. Mais dans la suite, ils partagerent entr'eux les principales charges du Royaume, au lieu qu'ils avoient fait esperer, qu'ils ne placeroient dans ces charges, que des personnes de moyenne condition, dont ils seroient comme les inspecteurs. On les vit donc devenir riches tout d'un coup, & parce que personne ne pouvoit plus esperer la moindre recompense de V. Maj. & que pour s'avancer il falloit caresser ces Octaviens, qui avoient tout le pouvoir en main, on vous vit souvent passer par les ruës, comme un Prince abandonné, n'étant accompagné que de trois ou de quatre personnes tout au plus. Cela fit murmurer vôtre peuple, qui haïssoit déja ces huit Lords, parce qu'on avoit quelque sujet de croire, qu'ils travailloient à rétablir les Catholiques. On se mutina donc contr'eux à Edinbourg en presence de vostre Majesté, ce qui les obligea de quitter la Ville, & aprés ce tems-là ils n'ont plus été assez hardis pour vouloir gouverner eux seuls; mais ils ont

bien voulu qu'on leur ajoutât d'autres Nobles & Conseillers, jusqu'au nombre de vint-quatre. Mais la plûpart des Nobles ne demeura pas long-tems à la Cour, croyant que c'étoit assez pour eux, que de comparoître aux Parlemens ; de sorte que les affaires reprirent leur premier train, & que tout alla de même qu'un peu auparavant.

J'ai dit ci-dessus, qu'on avoit conseillé à Sa Majesté à son retour de Danemarc, de faire emprisonner ceux qui avoient été desobéïssans pendant son absence. Mais quelques-uns de ceux-là même, qui avoient donné cet avis, ne manquerent pas d'en avertir ces Messieurs, afin qu'ils eussent le tems d'échapper. Ils ne trahirent pourtant pas les secrets du Roi pour rien : ils se firent payer l'ancre & le papier, qu'ils y avoient employez. Cela fit une brêche au Traité que l'on avoit fait avec le Danemarc, & ces Messieurs fugitifs firent plusieurs entreprises pour changer le ministére : mais personne ne se voulant joindre à eux, c'étoit en vain qu'ils remuoient...

Pendant quelque tems de ſuite il n'y eut point d'autres Conſeillers que ceux des finances, du nombre deſquels j'avois l'honneur d'être. Mais voyant qu'on refuſoit la porte aux Nobles, qui vouloient entrer, j'avertis Sa Majeſté, que cela cauſeroit du mécontentement, cette conduite étant trop contraire à ce qui s'étoit toûjours pratiqué en Ecoſſe, & qu'ils n'y auroit point de mal de laiſſer entrer les plus conſiderables, comme les Hamiltouns, les Maxvvels, & quelques autres du premier rang. Mais le Roi ne ſe défaiſoit pas aiſément des impreſſions qu'on lui avoit données. Je ſortis donc de la Chambre de mon propre mouvement, & dis aux Gentilshommes qui étoient dans l'antichambre, que Sa Majeſté étoit occupée à mettre ſes comptes en ordre, & qu'elle avoit honte de faire voir la dépenſe ordinaire de ſa maiſon, ce qui les contenta en quelque maniere. Auſſi ce reglement ne dura pas long-tems.

Pour ce qui eſt de la reduction du haut Pays, & des Iles, trois des prin-

cipaux Rebelles, nommez Maclean, Macdonel & Donald Gorin furent attirez à la Cour par une ruse du Chancelier. Ils avoient quelque different entr'eux, & le Chancelier fit accroire à chacun d'eux en particulier qu'il l'emporteroit sur son competiteur. Mais à leur arrivée, on les emprisonna tous, car ils avoient commis des actions si infâmes, & des meurtres si horribles, qu'on ne les sauroit écrire sans horreur. Se voyant donc en danger de perdre leurs têtes, ils prodiguerent leurs richesses mal aquises à ceux, qui étoient en crédit. Néanmoins pour leur faire encore plus de peur, & pour en tirer davantage, on les declara traîtres par une sentence dans les formes. Cela les obligea de redoubler leurs presens aux favoris ; mais le Roi n'en eut rien. A la fin l'affaire fut accommodée, à condition qu'ils donneroient annuellement au Roi la somme de vingt mille livres, pour les terres dont il ne pouvoient pas justifier le titre. Lesquelles terres leur portoient cent cinquante mille livres par an.

ſelon l'état, qui en fût délivré à la Chambre des comptes. Toute cette ſomme fut donnée pour vint mille, & au lieu qu'auparavant ils n'avoient eu ni droit, ni titre, mais ſeulement une poſſeſſion uſurpée, ils obtinrent alors des actes bien formels & bien ſignez & ſéellez, avec le pardon de tous leurs crimes. Peu de tems aprés les ôtages qu'ils avoient donnez pour la ſureté de ce Traité, furent relâchez pour une petite ſomme d'argent, & le revenu de vint mille livres ne fut jamais payé.

En cette occaſion le Roi fut honteuſement trahi, & on lui vola la moitié de ſon revenu. On offença Dieu en même tems, en laiſſant vivre ces cruels tirans, qui avoient merité pis que la mort.

J'avois conſeillé à Sa Majeſté de ſe tranſporter elle même dans les Iſles, d'y faire bâtir une fortereſſe, & d'y reſter, juſqu'à ce que tout y fût en ordre. Ma raiſon étoit, que le Roi devoit tirer la partie la plus conſiderable de ſon revenu de ce côté-là; & qu'il ne pourroit pas être bien à ſon

aise, que ces contrées ne fussent reduites à son obéïssance.

Le Roi s'en étant informé, trouva que ce que je lui avois dit étoit veritable, & resolut de suivre mon avis. Mais d'autres, qui avoient plus de pouvoir sur son esprit, lui en firent bien-tôt passer l'envie; de sorte que tout allant au gré de quelques favoris, on commença de perdre l'espérance qu'on avoit conçuë d'un heureux gouvernement.

Neanmoins Sa Majesté me fit venir à Falkland, où la Cour étoit alors & me dit, qu'à son départ de Danemarc: il avoit promis à la Reine de ce Pays-là & à son Conseil, de placer auprés de la Reine son épouse des personnes de merite & bonne vie, & qu'il ne s'étoit pas encore aquitté de cette promesse. Qu'aprés y avoir songé, il m'avoit trouvé le plus propre pour cét effet, me priant de ne pas refuser un emploi, dans lequel je ne pourrois pas du moins douter de ma vocation légitime, puis qu'il m'y appelloit lui-même. *Ceux*, ajoûta-t-il, *qui sollicitent des charges*, *le*

ſont ordinairement pour leur propre interêt, mais ceux qu'il faut rechercher pour leurs bonnes qualitez, ſont les plus utiles à leurs Maîtres. Je ſai que vous ſeriez trés-content, de vivre chez vous & de vous ſouſtraire aux embarras de la Cour, mais vous ſavez que nôtre devoir nous oblige de ſacrifier nos plaiſirs, & nos ſatisfactions particulieres, au ſervice du Prince & de la Patrie, & puiſque je ſai, que cela vous obligera à faire plus de dépenſe, pendant que d'ailleurs vous ne pourrez avoir autant de ſoin de vos affaires Domeſtiques, je vous ferai donner des apointemens ſi conſidérables, qu'ils ſuffiront, non ſeulement à vous recompenſer de vos peines préſentes, mais encore de vos ſervices paſſez.

Je répondis, que n'ayant jamais manqué aux occaſions, où ſa Majeſté avoit témoigné avoir beſoin de mon ſervice, je n'étois pas moins réſolu alors de me ſoûmettre à ſa volonté & ſes ordres.

Le lendemain, le Roi dit publiquement à table en préſence de la

Reine, qu'elle & toute sa Nation m'étoient obligez des rapports avantageux, que j'en avois toûjours faits, ajoûtant plusieurs loüanges que je ne meritois pas.

Avec tout cela la Reine ne m'en fit pas meilleure mine, quand aprés le dîner le Roi me presenta à elle, pour être son Conseiller, & Gentilhomme de sa Chambre. Quelques jours aprés, elle demanda, si l'on m'avoit placé auprés d'elle, pour être son gardien. Je répondis, qu'on savoit que sa Majesté étoit sortie d'un sang si noble, & qu'elle étoit si bien élevée, qu'elle n'avoit pas besoin d'être gardée; mais que son rang demandoit, qu'elle fût servie par differentes personnes, tant hommes que femmes, & de tout âge, selon la diversité des emplois. Elle me répondit, qu'on m'avoit rendu de mauvais offices, & que lors qu'elle ne connoissoit pas encore les gens, on lui avoit donné des impressions desavantageuses de ma personne. Je lui répondis que j'étois à son service pour mieux instruire des personnes.

ſi indiſcrétes, & pour leur aprendre, par mon exemple, à demeurer dans les bornes du reſpect qui étoit dû à ſa Majeſté. A la fin, elle parut être ſatisfaite de mon emploi, lequel ne m'empêcha point d'aller quelquefois au Conſeil ou à la Chambre des finances, quand leurs Majeſtés étoient dans un même lieu : mais quand elles êtoient ſeparées, je ne m'attachois alors, qu'au ſervice de la Reine.

Environ ce tems-là, on arrêta pluſieurs ſorciers en Lauthian, qui dépoſérent que le Comte de Bothvvel avoit eu quelque deſſein contre la vie du Roi. Ce qui étant venu aux oreilles du Comte, il ſe rendit lui-même priſonnier à Edinbourg, & deſira qu'on fît ſon procés, diſant que le Diable étoit un menteur dés le commencement du monde, & que les ſorcieres, ſes fidéles ſervantes, ne meritoient pas plus de foi que lui. Parmi ces ſorcieres il y en avoit une nommée Amy Simpſon, qui depoſa, qu'étant une nuit à une Aſſemblée de ſorcieres, où il y en avoit neuf autres avec

elle, & le Diable au milieu, un corps formé de cire qu'elle avoit fait & envelopé dans du linge, avoit été donné premierement au Diable ; lequel aprés avoir fait ses imprecations, l'avoit donné à cette Amy Simpson, & celle-ci à une autre, & ainsi tour à tour, châcune disant ; *c'est le Roi Iaques VI. qui doit être assommé à la sollicitation de* François Comte de Bothvvel. Qu'aprés cela, dans une autre Assemblée, qui s'étoit tenuë à l'Eglise de Nord-Bervvik, le Diable avoit paru habillé de noir, avec un chapeau de la même couleur sur la tête, & qu'il avoit prêché à une grande quantité de sorciers & de sorcieres, paroissant comme environné de chandelles. Que ce Sermon avoit abouti à une recherche du mal que châcun avoit fait, combien on en avoit enrôlé dans leur ordre depuis la derniere Assemblée, & d'autres superstitions de cette nature. Qu'entre autres choses le Diable avoit demandé, quel effet l'imprecation que l'on avoit faite sur l'image de cire, avoit

caufé, & qu'un vieux payfan, nommé Gray Meikt, ayant laiffé échaper ces paroles ; *le Roi fe porte bien encore Dieu merci*, il en avoit reçu un grand foufflet du Diable. Qu'après cela, toute l'Affemblée avoit témoigné être furprife de ce que ces imprecations avoient fait leur effet fur plufieurs autres, & que pourtant elles ne faifoient rien fur le Roi ; à quoi le Diable avoit répondu ; *c'eft affûrément un homme de Dieu, & qui ne fait point de mal volontairement, mais qui aime l'équité & la vertu, c'eft pourquoi Dieu l'a preſervé de beaucoup de dangers.* Que le Diable ayant fini fes leçons, étoit defcendu de la chaire, & avoit fait l'honneur à tous fes Auditeurs de leur faire baifer fon C. qu'elle difoit être froid comme de la glace, & fon corps, qu'elle avoit manié, dur comme du fer : que fon vifage étoit terrible, fon nez comme le bec d'un aigle, fes yeux grands, & comme du feu : que fes mains & fes jambes étoient veluës, & qu'il parloit d'une voix baffe & enroüée..

Les Tragedies que le Diable joüa en ce tems-là en Ecosse, dont Jaques Carmichael, Ministre de Hadingtoun a écrit l'histoire, ne seront pas, aparemment, crues de la posterité. Entr'autres choses les sorciers déposerent, qu'il y avoit un certain homme nommé Richard Graham, qui avoit un esprit familier, & pouvoit donner beaucoup d'éclaircissement sur l'affaire du Comte de Bothvvel. On s'assûra donc de sa personne, & on le mena à Edinbourg. Il y fut examiné devant sa Majesté, & j'y fus present. Il avoüa qu'il avoit un esprit familier, qui lui reveloit beaucoup de choses : mais il soûtint en même tems, qu'il n'étoit pas sorcier. Quand on lui répondit qu'Amy Simpson avoit déposé, qu'il avoit conseillé au Comte de Bothvvel de s'adresser à elle ; il avoüa que cela étoit vrai, & que le Comte l'avoit connu par la recommandation d'Effe Machalloun & de Barbary Naper, femmes d'Edinbourg. Que le Comte l'avoit fait venir, & lui avoit demandé quelque secret, pour se mettre bien

dans les bonnes graces du Roi : que pour cet effet, il lui avoit donné de certaines drogues, dont il devoit toucher le Roi au viſage, quand il en trouveroit la commodité, que le Comte l'ayant fait inutilement, & ne ſe voyant pas plus aimé pour cela, l'étoit revenu trouver, pour en aprendre le moyen de ſe défaire du Roi. Queledit Richard lui avoit répondu, qu'il ne ſavoit rien faire de tel, mais qu'une ſorciere nommée Amy Simpſon le pourroit ſervir dans cette occaſion.) Il n'avoüa rien de plus; ce qui n'empêcha pas qu'on ne le fît brûler avec la Sorciere Amy Simpſon, & pluſieurs autres. Ce Richard Graham aſſûra auſſi, que ce qu'on rapottoit des eſprits, étoit veritable, & qu'ils pouvoient prendre une figure corporelle, & être vûs, mais qu'on ne pouvoit les toucher.

Le Comte de Bothvvel étant en priſon au château d'Edinbourg, comme j'ai dit ci-deſſus, ſa Majeſté ne le voulut pas condamner ſur une accuſation ſi peu ſûre, que celle du Dia-

ble & de ses suppôrs ; mais le Conseil conclût qu'il ne seroit mis en liberté qu'à de certaines conditions, dont l'une étoit, qu'il s'éloigneroit pour quelque tems. Mais avant qu'il fut élargi, quelques-uns de ses Commissaires même travailloient déja à s'aquerir son amitié. D'autres qui souhaitoient qu'il y eût des troubles, lui donnoient de faux avis, & lui faisoient accroire que sa vie étoit en danger ; ce qui lui fit prendre la résolution de se sauver par dessus les murailles du Château, & de se retirer à Caithness, où il fut bien-tôt sollicité par des Mécontens & des rebelles, de se mettre à leur tête & d'exécuter une entreprise qu'ils avoient concertée, qui étoit de se rendre Maistres de la personne du Roi, & d'assassiner le Chancelier. Il ne se fit pas beaucoup prier, & se fit chef de cette nouvelle faction.

Peu de tems aprés, ayant formé quelque intelligence parmi les Domestiques de sa Majesté, il entra dans le Palais le soir aprés le souper, accompagné du Laird de Spot, de celui

de Nidric, de Monſieur Jean Colvil, & de quelques autres, où ils ſe mirent tous à crier ; Juſtice à Bothvvel! Juſtice à Bothvvel ! Leur entrepriſe auroit réuſſi, ſi Jaques Duglas de Spot, aprés avoir pris les clefs du Château, ne ſe fût amuſé à mettre en liberté quelques-uns de ſes valets, que l'on avoit empriſonnez, parce qu'ils étoient ſuſpects du meurtre de ſon pere le Laird de Spot. Car y trouvant de la reſiſtance, le bruit qu'on fit, donna le tems au Roi, au Chancelier, & aux autres, de ſe barricader dans leurs Chambres, & de ſe mettre en état de deffenſe, juſqu'à ce qu'ils puſſent être ſecourus par la porte du rempart. En effet, mon frere André Melvil de Garvock Maître d'hôtel de ſa Majeſté ne manqua point de les ſecourir de ce côté-là, ayant trouvé les moyens de paſſer avec ſon monde par l'Egliſe de l'Abbaye, où il y avoit un chemin ſecret qui lui étoit connu. Le Comte de Bothvvel & ſes complices voyant venir ce monde, prirent l'épouvante, & ſe retirerent en deſordre par le chemin,

chemin, par lequel ils étoient venus. Dans cette retraite le Comte rencontra Jean Shavv Maître d'écurie de sa Majesté, & son frere, lesquels il tua, de rage que son entreprise eût manqué. Mais plusieurs de ses complices furent pris, lesquels on exécuta le lendemain.

Cette entreprise fut conduite de cette maniere. Le Laird de Spot avec sa troupe s'empara des clefs, & se rendit Maître des portes du Palais. Une autre troupe devoit attaquer le Chancelier, qui étoit alors à table avec mon frere Robert, & auroit été pris infailliblement, si le Laird de Spot n'avoit pas fait tant de bruit, en voulant delivrer ses valets prisonniers; ce qui donna le tems au Chancelier de quitter la Sale & de se retirer dans sa chambre, où il ferma d'abord la porte, de sorte que mon frere n'y pouvant entrer, se retira quelque autre part, où personne ne le poursuivit, parce qu'on n'en vouloit pas à lui.

Le Comte de Bothvvel accompagné de Jean Colvil & de quelques autres

alla tout droit à la Chambre de la Reine, croyant qu'il y trouveroit le Roi. Mais la porte en fut vigoureusement défenduë par Henry Lindsay de Kilfans, Maître d'Hôtel de la Reine. Cependant on ména Sa Majesté dans la tour, qui étoit au dessus de cette Chambre, voyant que la porte étoit déja rompuë en plusieurs endroits, & que Jean Colvil y faisoit mettre le feu. La porte de la Chambre du Chancelier fut vaillamment défenduë par lui-même, & par les siens, qui tiroient continuellement sur les Assaillans, dont Robert Scot frere du Laird de Balvveary eut la cuisse percée. Le Chancelier reprit courage, dés qu'il entendit la voix de mon frere, & en même tems les conspirateurs prirent la fuite.

Lors qu'ils entrerent dans le Palais, j'étois à souper avec le Duc de Lenox, qui prit d'abord son épée, & se jetta dans la foule : mais voyant que la Cour étoit déja remplie d'ennemis, & qu'il n'avoit pas assez de monde pour tenir tête à un si grand nombre, il se retira dans sa cham-

bre, & s'y barricada comme les autres. Nous fûmes donc quelque tems les ſpectateurs de ce tumulte. Mais y ayant un degré, qui alloit de la Chambre du Chancelier à celle du Duc de Lenox, le Chancelier y monta, & pria le Duc de lui donner entrée dans ſa Chambre. Mais le Duc, ſuivant mon avis, lui répondit qu'il falloit défendre la porte d'en bas auſſi long-tems qu'il ſeroit poſſible, & qu'aprés cela il ſeroit reçû. Il s'en retourna donc dans ſa Chambre, & y fit une réſiſtance déſeſperée. Mais il ne laiſſa pas de prendre ce refus en mauvaiſe part, & d'en concevoir des ſoupçons contre le Duc, lequel dés qu'il vit le ſecours que mon frere amenoit, ne manqua pas de ſortir de ſa Chambre, & de pourſuivre chaudement le Comte de Bothvvel: mais la nuit étant fort ſombre, il eut la commodité d'échapper.

L'Ennemi étant en déroute, nous entrâmes dans la Chambre du Roi, où il raiſonna long-tems avec moi ſur les frequentes entrepriſes que

l'on avoit formées contre lui : je ne manquai pas de lui dire, qu'il auroit été facile d'en prevenir plusieurs, s'il avoit voulu se regler sur les avis de ses fidéles serviteurs. Car il faut savoir, que mon frere & moi avions averti Sa Majesté deux jours auparavant, que le Comte avoit quelque dessein sur sa personne, mais elle s'en moqua. Le lendemain le Roi voulut aller à la chasse, n'ayant que peu de monde avec lui. Mon frere l'ayant apris, sortit de son lit, & n'ayant que sa robe de chambre sur lui, il trouva le Roi, qui étoit déja à cheval, il se saisit de la bride, & conjura Sa Majesté de vouloir rester au logis (car il ne savoit pas en quel lieu l'entreprise se devoit exécuter) mais elle n'y voulut pas déferer, & poursuivit son dessein.

Aprés cet attentat, le Roi se rendit à Edinbourg, pour y être plus en sureté. Mais on ne laissa pas de former de nouveaux desseins, desquels mon frere fut souvent averti : car il y avoit toûjours quelcun, qui le voulant preserver de l'orage, ne

manquoit pas de lui mander, de se tenir chez lui une telle nuit, ou être bien accompagné dans une autre. Il avoit beaucoup d'amis, parce qu'il avoit fait du bien à beaucoup de gens, & jamais de mal à personne. On s'étonnera peut-être de voir qu'un Roi, qui avoit les meilleures inclinations du monde, souffroit tant de traverses & de persecutions. Mais le mal venoit de ce qu'il se fioit trop à des personnes interessées & violentes, qui travaillant incessamment à s'enrichir aux dépens du prochain, ne songeoient à rien moins, qu'au bien de leur Prince & de leur Patrie. C'étoient des gens qui amusoient le Roi par de belles paroles, pendant qu'ils faisoient enrager le peuple par leurs méchantes actions. Et afin qu'il n'y eût personne, qui voulût ou qui osât informer Sa Majesté de leurs injustes procedures, ils prenoient un soin particulier d'éloigner ceux, qui étoient trop gens de bien, & avoient le cœur trop bien placé, pour conniver à leur mauvaise conduite. C'est une verité

dont je puis être témoin irreprochable.

Peu de tems aprés, il se forma une nouvelle entreprise à l'occasion d'une division, qu'il y avoit entre les Domestiques de Sa Majesté. Le Seigneur de Glams étoit alors Thrésorier, George Hume Maître de la Garderobbe, Milord Spinze, le jeune Logie, & Jean Maitland étoient Gentilshommes de la Chambre, & Lord Thirlstane étoit Chancelier. Mon frere Robert Thrésorier député avoit la principale fonction, faisant la recepte & la dépense. Le Prévôt de Lincludin étoit Collecteur, & Seatoun de Parbroth Controlleur. Richard Cockburn de Klarkingtoun étoit Secretaire, & j'étois Conseiller privé, & Gentilhomme de la Chambre. Le ministére étant reglé de la sorte, le Duc de Lenox & les Comtes de Hume, & de Mar se mirent en tête de faire quelque reforme, & de redresser les abus, qui faisoient tant crier le peuple. Il y avoit en même tems une sorte jalousie entre le Seigneur de Glams & Milord de Spiny, laquelle

tiroit principalement son origine de la vieille haine qu'il y avoit entre les Maisons de Crauford & de Glams, & qui fut augmentée par la grande amitié que Sa Majesté avoit pour le Lord de Spiny, laquelle étoit si excessive, qu'ils couchoient souvent ensemble : c'en étoit assez pour le faire haïr, & pour l'accuser d'avoir trempé dans la conspiration du Comte de Bothvvel, de sorte qu'il fut obligé d'abandonner la Cour pour quelque tems. Le jeune Logie fut aussi accusé d'en avoir été, c'est pourquoi il fut pris & mis en prison. Mais il se sauva par une fenêtre, aidé d'une Dame Danoise, avec laquelle il se maria dans la suite.

Il y avoit encore beaucoup d'inimitié entre le Duc de Lenox & le Chancelier. Le dernier ayant pris de l'ombrage mal-à-propos de ce que l'autre lui avoit refusé l'entrée de sa chambre dans le tumulte susdit. C'est pourquoi la nouvelle entreprise, que l'on nommoit celle de Dalkieth étant formée, il arriva par hazard, que le Duc & Milord Hume venant de

Dalkieth pour ſe rendre à Edinbourg, rencontrerent le Chancelier en chemin, & comme ils avoient déja reſolu de le tuer, ils ſe mirent en devoir de l'attaquer. Et ils l'auroient fait, ſi Alexandre Hoom de Noord-Bervvik & mon frere Robert, qui étoient avec le Chancelier, ne l'euſſent empêché pour cette fois-là. Mais peu aprés le Chancelier quitta la Cour, & ſe retira ſur ſon bien. Ce qui donna la liberté à ſes ennemis, de mal parler de lui, & de le charger de beaucoup de crimes: & comme on l'accuſa entr'autres choſes, d'avoir long-tems empêché le mariage du Roi, la Reine devint ſon ennemie mortelle. Le Seigneur de Glams n'étoit pas moins reſolu de ſe défaire de mon frere Robert, pour n'avoir plus de compagnon dans ſa Charge de Thréſorier, & parce qu'il eſperoit, qu'ils ſe laiſſeroit intimider, & qu'il ſe retireroit de lui-même, comme le Chancelier avoit fait. Il gagna le Laird de Carmichaël, qui étoit Capitaine des Gardes, afin qu'il placât quelques ſoldats

à l'entrée de la porte du Palais, qui devoient faire mine de vouloir tirer ſur lui, quand il iroit à la Cour. Cela ſe fit pluſieurs fois de ſuite, mais mon frere, qui ſavoit qu'il avoit peu d'ennemis, & que le Duc de Lenox lui vouloit du bien, ne ſe ſoucia point de ces grimaces, & alla même plus ſouvent à ſa fonction, qu'il ne l'avoit fait auparavant; ce qu'il ne fit pourtant, que bien accompagné. En même tems, on avoit donné au Roi de mauvaiſes impreſſions contre mon frere; mais la Reine en ayant été avertie, prit ſon parti, & deſabuſa le Roi. Quelques Nobles ſe declarerent auſſi pour lui, de ſorte qu'il reſta à la Cour, & fut maintenu dans ſa Charge.

• J'étois abſent dans ce tems-là, & à mon retour le Roi me dit, que le Chancelier s'étoit retiré en poltron, & qu'il n'auroit rien eu à craindre dans ſa compagnie. Je lui répondis là-deſſus que la préſence du Souverain devoit bién être par tout une bonne & ſûre Sauvegarde; mais qu'on ne s'y pouvoit pas toûjours

fier en Ecosse. Sa Majesté témoigna en même tems, qu'elle n'étoit pas trop satisfaite du Chancelier, de Milord-Spiny, & de mon frere Robert; parce que, comme j'ai dit, le Seigneur de Glams aspiroit à sa Charge, & qu'on le regardoit comme un grand ami du Chancelier, qui étoit haï de tout le monde; de sorte que Sa Majesté préoccupée des impressions qu'on lui avoit envoyées, témoigna croire, que mon frere n'étoit pas propre pour la Charge qu'il possedoit; ce qui me fit repartir, que j'étois extrêmement affligé de voir toûjours un si bon Prince si mal conduit, & que la mauvaise compagnie qu'il souffroit auprés de lui, le pût engager si souvent à offenser ses serviteurs les plus fidéles: qu'agissant de la sorte, il feroit enfin croire à tout le monde, que le service qu'on lui rendoit n'étoit compté pour rien, & que l'art de lui plaire, ne consistoit qu'à bien cajoler ses favoris. Le Roi répondit, qu'il n'avoit jamais douté de la fidelité de mon frere, mais qu'il étoit trop civil, trop liberal, &

de trop facile compoſition, pour la Charge qu'il poſſedoit, & qu'une humeur plus rude & plus ſévére y ſeroit plus propre. Il declara en même tems, que ces conſidérations ne l'empêcheroient jamais de lui rendre juſtice & de l'aimer; de ſorte que le Roi le maintint dans ſa Charge, malgré toute la malice de ceux, qui la lui vouloient faire perdre.

On peut remarquer ici, combien il eſt néceſſaire d'avoir quelques bons amis auprés du Prince, & combien il eſt dangereux, d'avoir pour ennemis ceux qui ont l'oreille du Maître. Car en tel cas, quelque bon ſervice qu'on puiſſe avoir rendu auparavant, on eſt en danger de perdre les bonnes graces du Maître, & ſa fortune en même tems.

Environ ce tems-là, le Comte d'Arran, qui avoit été abſent depuis l'entrepriſe de Sterling, vint à la Cour & brigua pour être rétabli dans la Charge de Chancelier. Sa Majeſté lui vouloit toûjours du bien, & auroit été bien-aiſe, de le garder auprés de ſa perſonne; mais ſes ennemis

l'emporterent, & il fut obligé de s'en retourner. Peu aprés il fut surpris & assassiné par Jaques Duglas de Parkhaed, qui se vengea par là de la mort de son Oncle le Comte de Mortoun. On ne se mit guéres en devoir de venger le Comte d'Arran. Au contraire, on étoit plûtôt surpris de ce qu'on l'avoit laissé vivre si long-tems; tant son gouvernement avoit été violent & plein d'insolences.

Cependant le Chancelier, qui étoit absent & déchu de sa premiere faveur, faisoit tout ce qu'il pouvoit pour se rétablir, en quoi il réussit à la fin. Au commencement la Reine ne le voulut pas voir; mais la paix se fit bientôt par l'entremise de Robert Ker de Cesfoord, qui avoit épousé la Niéce du Chancelier.

L'Ecosse étant alors fertile en desordres: il y eut bientôt de nouvelles disputes entre les Comtes de Huntly & de Murray, entre ceux de Caithness, & de Sunderland, & entre les Seigneurs de Hamiltoun & d'Angus, les uns voulant usurper les

terres des autres ; de quoi j'avertis Sa Majesté, afin qu'elle y donnât ordre de bonne heure : le Conseil étant assemblé là-dessus, on leur dépêcha des lettres de Sa Majesté, en vertu desquelles ils devoient s'abstenir de toute hostilité, & de paroître devant le Conseil privé à un jour nommé. Les Comtes de Murray & de Huntly comparurent les premiers, à cause qu'un Gentilhomme de la famille de Gordon ayant été tué d'un coup de fusil, qui fut tiré de la maison du Comte de Murray, il y avoit grande animosité entr'eux. Les deux parties étant venuës bien accompagnées à la Cour, il leur fut ordonné, de demeurer chacun en son logis, & de ne rien remuër. Sur cette affaire, Sa Majesté declara dans son Conseil, qu'il n'y avoit qu'à resoudre une de ces trois choses, ou d'accommoder les deux Parties sur le champ, ou de garder l'un & l'autre, ou de leur demãder caution, & de renvoyer l'un, en retenant l'autre à la Cour. Que le premier n'étoit pas facile à exécuter, puis que le meurtre du

Laird de Cluny frere de Gordon étoit encore trop frais : que pour ce qui concernoit le second point, le Château d'Edinbourg n'avoit déja que trop de prisonniers, que l'Abbaye n'étoit pas un lieu propre pour y garder des Gentilshommes. De sorte que le meilleur seroit de tirer caution de tous deux, & de les tenir separez, en renvoyant l'un, & retenant l'autre pour quelque tems. Le Chancelier & ceux qui dépendoient de lui, avoient inspiré cela à Sa Majesté : mais quand elle me demanda mon avis, je dis qu'il valoit mieux accommoder les Parties sur le champ, puis qu'il n'y avoit nulle aparence, que le Comte de Huntly se voulût opposer en cela à la volonté de Sa Majesté, ayant pris la peine de faire un si grand voyage, & ayant amené sa femme avec lui, pour rester tout l'hiver à Edinbourg. Le Chancelier me repliqua là-dessus d'un ton railleur ; *Oüy, Monsieur, le Comte de Hüntly restera ici tout aujourdhui, & ne partira que demain de bon matin.* Il pouvoit bien déterminer si

précisément le tems de son départ, puis qu'il en étoit déja convenu avec ledit Comte, & qu'il lui vouloit donner cet avantage sur son ennemi, quoi qu'il eut eu envie de rester tout l'hiver à Edinbourg. Le Clerc de Justice étoit de mon opinion, mais il n'y voulut pas insister, voyant que la chose étoit déja concertée entre le Chancelier & Sa Majesté. Huntly s'en retourna donc, comme en triomphe, & ne voyant plus de competiteur, qui le pût observer, il prit plusieurs avantages sur les terres du Comte de Murray, donnant par-là un juste sujet de plainte à celui-ci, qui voyant, qu'on agissoit à la Cour avec tant de partialité, & qu'il n'y avoit pas moyen d'obtenir justice, se retira si mal satisfait, qu'il se jetta dans le parti du Comte de Bothvvel, qui n'attendoit que l'occasion de faire mieux, qu'il n'avoit pu faire par le passé.

Le Comte de Huntly ayant apris, que son Adversaire avoit pris un si mauvais parti, revint à la Cour, pour obtenir encore plus d'avantage sur

fon Ennemi. Cependant Milord d'Ochiltrie travailloit à leur accommodement de l'aveu de sa Majesté. Il obligea donc le Comte de Murray de venir à Dunihirsil, afin qu'étant plus prés, les conditions en pussent être plûtôt concertées. Le Comte de Huntly ayant apris cette nouvelle, se fit donner d'abord une commission de poursuivre à feu & à sang le Comte de Bothvvel & ses complices. Le Roi, qui ne voyoit pas son but, ne fit nulle difficulté de signer cét ordre ; mais le Comte de Huntly ne l'eût pas si-tôt entre les mains, qu'il s'en alla tuër le Comte de Murray dans sa propre maison, au grand regret de beaucoup de gens. Le Seigneur d'Ochiltrie fort depité de ce qu'on avoit tué son ami contre la foi donnée, se mit aussi dans le parti du Comte de Bothvvel, à l'exemple de plusieurs autres, qui ne manquoient pas d'encourager ledit Comte, & de lui faire connoître les moyens de surprendre sa Majesté à Falkland, ayant des amis à la Cour, qui étoient resolus de facili-

ter l'entreprise. En effet, il y en avoit auprés de sa Majesté, qui étoient de la conspiration, & même de ceux ausquels le Roi se fioit le plus, lesquels sûrent si bien faire, que nonobstant tous les avis, qu'on lui donna, il ne voulut pas quitter Falkland. Cependant, ceux qui étoient fidéles à sa Majesté, lui conseilloient de passer à Coupar, & de convoquer en toute diligence les Barons de Fiffe pour la sûreté de sa personne : mais les traîtres, qui étoient à la Cour, alleguoient au contraire, qu'il y avoit encore assez de tems & qu'ils avoient des nouvelles sûres, que le Comte de Lauthian ne sortiroit de Lauthian, qu'à un certain jour, c'est-à-dire deux jours plûtard que l'entreprise ne fut executée. Ils avoient inventé cette nouvelle tout exprés, afin que sa Majesté en pût être mieux surprise, & parce qu'ils savoient la fidelité de mon frere & la mienne, ils persuaderent au Roi de nous renvoyer chez nous la même nuit, que nous avions apris que le Comte de Bothvvel de-

voit arriver. Nous en avertimes sa Majesté, mais elle n'en voulut rien croire. Nôtre avis étoit, que sa Majesté se rendroit à Bambrigh, où elle pourroit prendre un bâteau & passer à Angus, pour y convoquer les Citoyens de Pearth & de Dundie avec ceux d'alentour. Mais le conseil de ceux, qui étoient de la conspiration, l'emporta sur le nôtre.

Il falut donc obeïr aux ordres de sa Majesté, & nous en retourner chez nous, où nous devions avertir le monde de se tenir prêt pour secourir le Roi, en cas qu'il fût assiegé à Falkland. Cette même nuit, mon frere aprit en chemin de quelcun des amis du Comte, qu'il étoit déja avancé jusqu'à Fiffe & qu'il seroit vers le soir à Falkland. Surquoi mon frere depécha un de ses Gentilshommes, nommé Robert Austok pour en avertir le Roi, & pour le prier de s'enfermer de bonne heure dans le Château. Quand ce Gentilhomme raporta la chose à sa Majesté, châcun se mit à rire, & à le traiter de fou. Il s'en retourna donc trés mal

ſatisfait de leur raillerie. Mais étant arrivé ſur la hauteur de Lummonds, il y rencontra le Comte de Bothvvel, & parce qu'il faiſoit déja nuit, il ſe méla parmi ſon monde, comme s'il en eût été: & trouvant enſuite une occaſion favorable de s'échaper, il pouſſa ſon cheval, & fit tant de diligence, qu'il arriva le premier à Falkland, où il ferma les portes lui-même, ne ceſſant de crier, qu'on fît entrer le Roi dans le Château, ce que ſa Majeſté fit à la fin, ſans ſe moquer davantage de ce meſſager.

Le Comte avoit des petards avec lui, pour faire ſauter les portes ; & de ceux qui étoient dans le Château, il y en avoit pluſieurs, qui ne chargeoient leurs fuſils qu'avec du papier. Mais quelques Domeſtiques du Roi chargeant tout de bon, les gens du Comte en furent fort incommodez. Voyant donc, qu'il n'avoit pû ſurprendre ſa Majeſté, & craignant que le Pays d'alentour ne ſe mît en devoir de la ſecourir, il ſe retira en déſordre ſans que perſonne le pourſuivît. Je fus botté toute la nuit, at-

tendant des nouvelles de Falkland, où j'avois laiſſé quelcun exprés, pour m'avertir de ce qui s'y paſſeroit. L'ayant apris, je me mis en chemin avec mes amis, pour aſſembler ceux du Pays de Coupar; & le même jour aprés midi, j'avois dêja environ 3000. hommes ſur pié, leſquels ſa Majeſté m'ordonna de lui amener. Ainſi Dieu ſauva encore cette fois le Roi, par une eſpéce de miracle, comme il en avoit déja ſouvent fait.

Environ ce tems-là un Gentilhomme d'Irlande nommé. . . . . . . arriva à la Cour & fit à ſa Majeſté des offres de conſéquence. Mais la Reine d'Agleterre en fut avertie d'abord, & demanda que ce Gentilhomme lui fût remis. La plûpart des Conſeillers étoient d'avis de l'abandonner: mais le Clerc de juſtice, mon frere, & moi, étions d'un ſentiment contraire, qui ne fut pas ſuivi. Cette action fit grand tort à ſa Majeſté, & recula fort ſes affaires en Irlande & en Angleterre. Je ne ſaurois écrire ceci, qu'avec quelque émotion; car le Roi lui-même ne le faiſoit, qu'à

grand regret ; mais il étoit si prévenu en faveur de ceux, qui étoient corrompus par la Reine d'Angleterre, qu'il ne leur pouvoit rien refuser.

En ce tems-là la Reine accoucha d'un Prince, & le Roi trouva à propos d'envoyer des Ambassadeurs en Angleterre, en Danemarc, en France, & en Allemagne, pour inviter plusieurs Princes à faire présenter l'enfant au Baptême en leur nom. Le Conseil eut ordre de nommer ceux, qui y devoient aller, comme il fit effectivement. Mais plusieurs furent choisis pour cét effet, qui n'y étoient pas trop propres, & entr'autres le Sieur Guillaume Kieth, car il ne savoit parler ni Latin, ni François, ni Allemand. Le Laird d'Easterv veems obtint la commission de France & d'Angleterre en même tems, étant obligé d'y aller pour ses propres affaires, parce qu'il étoit au service du Roi de France. Mais Monsieur Pierre Joüng, eut la commission la plus utile. Car étant allé vers le Roi de Danemarc & vers les Princes de Brunsvvich & de Me-

klembourg, il en raporta trois belles chaînes,& la Reine d'Angleterre, ni le Roi de France ne donnerent rien,ce qu'ils auroient pourtant fait, ſi on leur avoit envoyé un Ambaſſadeur exprés. Auſſi le Roi de France ne renvoya point d'Ambaſſadeur pour cette fois-là. La Reine d'Angleterre auroit fait la même choſe, mais ayant apris que le Roi de France n'enverroit perſonne, elle ſe reſolut encore ſur la fin, d'envoyer le Comte de Suſſex, pour nous faire voir, qu'elle étoit plus de nos amis, que le Roi de France. Les Ducs de Brunſvvich & de Meklembourg n'étoient pas ſatisfaits de ce qu'on n'avoit pas envoyé à châcun deux un Ambaſſadeur en particulier. Les Ambaſſadeurs de Danemarc & ceux d'Allemagne arriverent preſqu'en même tems, & ſa Majeſté m'ordonna de les aller recevoir. Mais les Ambaſſadeurs de Brunſvvich & de Meklembourg ne voulurent pas ſortir de Lieth conjointement avec l'Ambaſſadeur de Danemarc, déſirant que la même ſolemnité ſe fit ſeparément à leur égard.

Peu de jours aprés, les Ambassadeurs des Provinces-Unies, sçavoir Monsieur de Brederode & Monsieur Fulk Trésorier génetal de Hollande & de Zélande arriverent à Nevvhaven, où je les allai recevoir bien accompagné & ayant des chevaux de relais avec moi, pour les mener à Edinbourg, où ils devoient être logez.

Cependant on avoit renvoyé le jour du Baptême, tant à cause, qu'on n'avoit point de nouvelles des Ambassadeurs de France & d'Angleterre, que parce que la Chapelle du Roi au Château de Sterling, laquelle on avoit fait abattre, pour lui donner une meilleure forme, n'étoit pas encore achevée : de sorte que les Ambassadeurs furent priez de rester à Edinbourg jusqu'à ce que tout fût en état, & j'eus ordre de leur tenir compagnie, conjointement avec le Maître d'hôtel de sa Majesté, & mon frere le Lord Tungland. Mais à la fin, le Roi ayant attendu assez long-tems en vain les Ambassadeurs de France & d'Angleterre, il députa quelques-

uns de ses Conseillers vers les Ambassadeurs qui étoient à Edinbourg, pour les faire venir à Sterling, où sa Majesté leur fit ses excuses sur ce qu'on les avoit fait attendre si longtems. Mais ils répondirent, qu'ils y avoient fort bien passé leur tems en nôtre compagnie: ce que sa Majesté n'oublia point de déclarer en plein conseil, disant qu'elle me savoit bon gré des services, que je lui avois toûjours rendus,& qu'il n'en perdroit jamais le souvenir. Qu'elle étoit bien aise aussi, de ce qu'elle avoit encore trois de mes freres à son service, qui étoient tous propres pour des affaires de cette nature,& où il s'agissoit de traiter avec des Etrangers.

On avoit déja résolu de ne plus attendre l'Ambassadeur d'Angleterre & d'achever la solemnité du Baptême, lorsqu'on aprit que le Comte de Sussex étoit en chemin, ce qui fit proroger le terme, pour une seconde fois. Au jour de la céremonie, il y eut beaucoup de contestations sur le rang de chaque Ambassadeur, lesquelles étant appaisées, on plaça une chaise

chaise vuide au devant de toutes les autres, pour marquer la place de l'Ambassadeur de France.

Les Ambassadeurs devant être reçûs à l'audience de la Reine, j'eus ordre de me tenir un peu derriere elle. Elle répondit aux Anglois, Danois, & Allemands à châcun en sa langue. Mais quoi qu'elle s'expliquât passablement bien en François, elle me dit pourtant à l'oreille de repondre pour elle aux Ambassadeurs de Hollande. Aprés cela, châque Ambassadeur delivra les presens de son Maître. Sa Majesté recevoit les pierreries de ses propres mains, elle me les delivroit ensuite, & je les mettois sur une table, que l'on avoit placée exprés pour cét effet au milieu de la chambre. La Reine d'Angleterre fit presenter un grand miroir, avec un fort beau cadre d'argent doré & artistement travaillé, & quelques coupes d'or massif. Les Ambassadeurs de Hollande delivrerent une boëte d'or massif, où il y avoit une obligation écrite sur du

parchemin en lettres d'or, par laquelle le jeune Prince devoit recevoir annuellement 5000. florins. Ils presenterent en même tems quelques grandes tasses d'or massif, entre lesquelles il y en avoit deux si pesantes, que c'étoit tout ce que je pouvois faire, que de les mettre sur la table. Je laisse à d'autres à juger de leur valeur. Je dirai seulement, que des pieces si rares, qui devoient avoir été conservées pour la posterité, furent bien-tôt fonduës & employées à d'autres usages. Mais si on les avoit laissé entieres, ceux qui conseillerent au Roi de les faire fondre, n'en auroient pas eu leur part.

Tous ces Ambassadeurs ayant été renvoyez avec de beaux presens, Jean Lindsay de Monmuire avertit ceux de Danemarc, de faire en sorte, qu'on envoyât bien-tôt d'autres Ambassadeurs aprés eux, pour presser l'accomplissement du contract de mariage, qui avoit été fait en Danemarc, alleguant que le Chancelier, qui l'avoit minuté, y avoit

mis les revenus de l'Abbaye de Dumfarling, & qu'il avoit pris pour lui-même la Seigneurie de Mussilbourg. On envoya donc deux Ambassadeurs de Danemarc, ausquels j'eus ordre de tenir compagnie comme à l'ordinaire. Ayant été bien instruits, il ne manquerent pas aussi d'arriver dans une conjoncture favorable pour eux. Car le Chancelier étoit disgracié, & mon frere étoit en ce tems-là Ambassadeur en Angleterre: de sorte que le Chancelier fut obligé de renoncer à sa portion, & parce que mon frere étoit absent, le jeune Robert son fils & moi, promîmes en son nom, qu'à son retour il renonceroit à la sienne; ce qui fut éxécuté conformément à la parole que nous en avions donnée. Et parce que cette donation avoit été faite à mon frere bien du tems avant le contract de mariage, sa Majesté promit, qu'elle lui donneroit un équivalent, quelque autre part. Plusieurs autres, qui possedoient une partie de ces terres fu-

rent aussi obligez d'y renoncer, en vertu d'une nouvelle loi, qu'on fit contre ceux, qui n'y renonceroient pas volontairement.

FIN.





TABLE DES MATIERES PRINCIPALES.

Le premier nombre denote le Tome, & le second la page.

C.

D.

E.

I.

qu'on

M.

N.

O.

P.

Q.

R.

T.

V.

VV

FIN.



